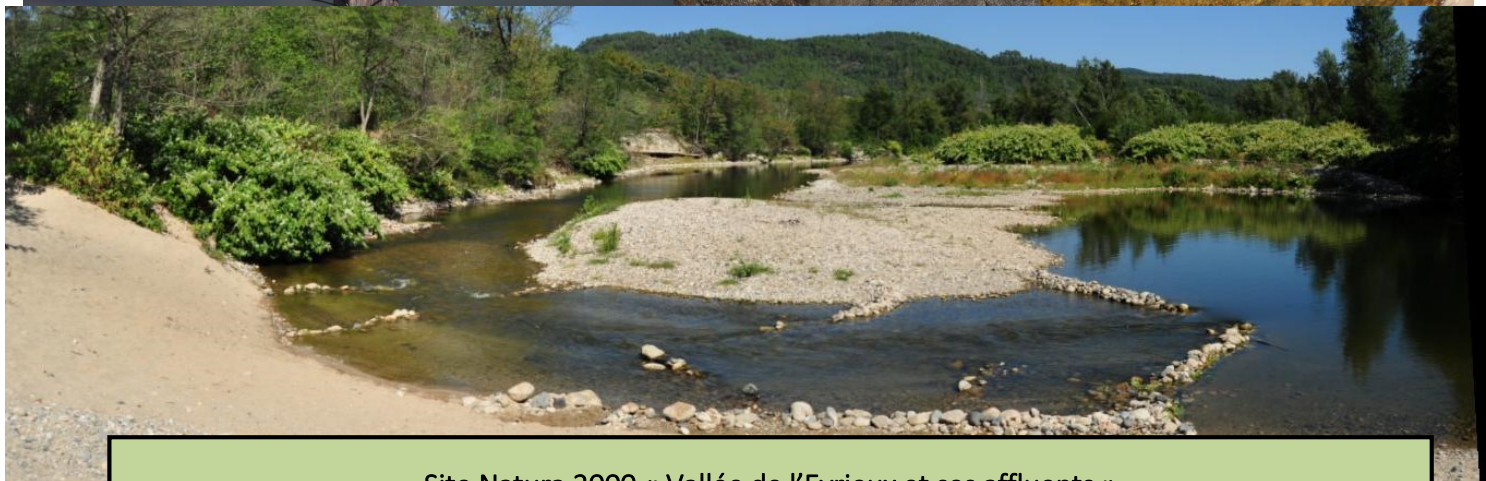




### Rapport final de stage

« Analyse des acteurs et des pratiques du tourisme et des activités de pleine nature sur un site Natura 2000 et un Espace Naturel Sensible en Centre Ardèche »



Site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsanne »

HOREL Manon  
Septembre 2018

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTES ET MISSION DE STAGE .....</b>	<b>2</b>
<b>Partie 1 : Le site d'étude .....</b>	<b>2</b>
1. Contexte territorial.....	2
❖ Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?.....	2
❖ Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible (ENS)? .....	4
2. Le site d'étude .....	5
❖ Démographie .....	7
❖ Patrimoine naturel et biodiversité .....	8
❖ Patrimoines culturels et historiques .....	9
❖ Eléments de contexte socio-économique .....	11
❖ Le tourisme et la fréquentation touristique.....	12
<b>Partie 2 : Problématique et mission de stage .....</b>	<b>15</b>
1. Contexte et problématique du stage .....	15
❖ Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche .....	15
❖ Le DOCUGE : problématique de stage.....	17
2. Objectifs du stage et missions attendues.....	18
❖ Objectifs de stage .....	18
<b>CHAPITRE 2 : TRAVAUX REALISES.....</b>	<b>20</b>
<b>Partie 1 : Création de la base de données des acteurs et activités.....</b>	<b>20</b>
1. Méthodologie .....	21
2. Résultats .....	23
3. Difficultés rencontrées .....	26
<b>Partie 2 : Questionnaire envoyé aux communes.....</b>	<b>27</b>
1. Recenser les activités .....	27
2. Observer la perception de ces activités vis à vis de l'environnement .....	27
3. Evaluer les connaissances et perceptions des démarches Natura 2000 et ENS .....	28
4. Observer les avis sur les démarches de persévération de la nature.....	29

<b>Partie 3 : Analyse des activités/pratiques et de leurs interactions avec le patrimoine naturel....</b>	<b>31</b>
1. Généralités .....	31
❖ Méthodologie .....	31
❖ Difficulté rencontrées.....	32
2. Analyse des pratiques et de leurs interactions avec le patrimoine naturel.....	33
❖ La Baignade.....	33
❖ Le Canoë-kayak.....	45
❖ La Randonnée aquatique.....	46
❖ Le Canyoning .....	48
❖ Les activités cyclistes (cf carte page suivante) .....	48
❖ La Randonnée pédestre.....	51
❖ La Randonnée équestre.....	53
❖ L'escalade .....	53
❖ Les sports motorisés (trial, quads, motos...) .....	54
<b>CHAPITRE 3 : PISTES D'ORIENTATIONS .....</b>	<b>55</b>
<b>Partie 1 : La Concertation .....</b>	<b>55</b>
❖ Concertation globale .....	55
❖ Concertation spécifique .....	56
<b>Partie 2 : Communication auprès des publics.....</b>	<b>56</b>
❖ Communication sur les sites de pratiques .....	56
❖ Communication sur la plage de Fontugne.....	57
❖ Communication via divers supports.....	57
❖ Communiquer auprès des professionnels.....	58
<b>Partie 3 : Amélioration des connaissances .....</b>	<b>58</b>
<b>Partie 4 : Autre piste d'orientation .....</b>	<b>59</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>82</b>

## INTRODUCTION

Ce rapport de stage se rapporte à la réalisation d'un stage d'une durée de cinq mois et demi sur la thématique des interactions entre le tourisme, les activités de pleine nature et les enjeux naturels, au sein du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche dans le cadre de l'obtention d'un Master II d'Economie Territoriale et Développement réalisé à la Faculté d'Economie de l'Université de Grenoble Alpes.

Le stage avait pour but l'amélioration des connaissances des acteurs et des activités touristiques et de pleine nature présents sur un espace naturel sensible et un site Natura 2000 situé en centre Ardèche. Ce rapport présente donc les travaux réalisés et leurs résultats.

La première partie de ce rapport sera consacrée à la présentation du site d'étude pour comprendre les contextes dans lesquels s'est inscrit le stage. Nous reviendrons successivement sur des contextes géographique, économique ou naturaliste avant d'introduire les missions attendues du stage. Dans une seconde partie nous aborderons l'ensemble des travaux effectués pour répondre à la demande, notamment l'analyse des interactions entre les activités recensées sur le territoire et le patrimoine naturel. Enfin, une troisième partie sera consacrée aux pistes d'orientations proposées et recommandées au territoire aux vues des observations et travaux réalisés tout au long de cette mission.

Ce stage, réalisé dans le cadre de l'animation du DOCUGE du site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluère et de l'Orsanne » a été financé par le Département de l'Ardèche (à hauteur de 70 %), la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (à hauteur de 15 %) et le Parc Naturel régional des Monts d'Ardèche (à hauteur de 15 %).



## **CHAPITRE 1 : CONTEXTES ET MISSION DE STAGE**

Ce premier chapitre est l'occasion de poser les bases de ce document et de comprendre synthétiquement la mission attendue de ce stage. Il s'agira dans un premier temps de poser le contexte territorial dans lequel s'inscrit la mission : un territoire aux enjeux naturels importants et dont le tourisme et les pratiques de pleines natures se développent. Puis de comprendre les missions attendues du stage. Ce n'est que dans le second chapitre que seront décrits les travaux effectués. Ces travaux effectués permettront de présenter des propositions stratégiques, qui seront visibles dans le troisième chapitre de ce document.

### ***Partie 1 : Le site d'étude***

#### **1. Contexte territorial**

La présente étude concerne un site Natura 2000 : « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et un Espace Naturel Sensible : « Serres Boutières, vallées de la Gluère, de l'Auzène et de l'Orsanne ». Ces deux sites se chevauchent sur le secteur appelé Les Boutières (*cf. Carte ci-après*).

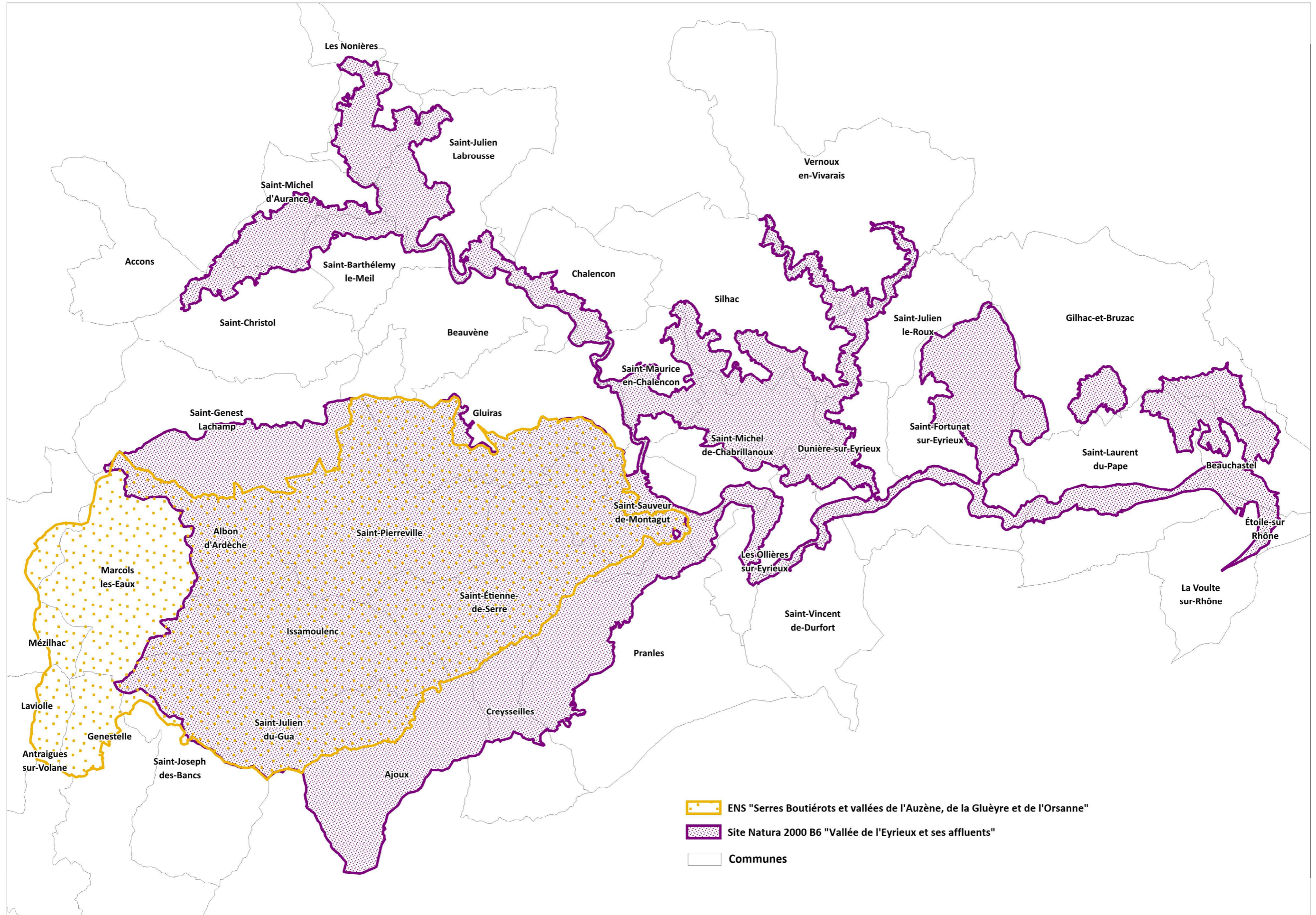
#### **❖ Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?**

La démarche Natura 2000 constitue un réseau européen des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne afin de préserver la diversité biologique présente sur son territoire. L'objectif de cette démarche est de concilier les activités humaines aux enjeux de biodiversité dans le respect des principes du développement durable. Il s'agit donc d'une recherche collective d'une gestion équilibrée et durable de différents espaces naturels qui prennent en compte les préoccupations économiques et sociales. La démarche Natura 2000 tend alors à assurer un maintien ou un rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels, des habitats d'espèces, ainsi que de la flore et de la faune dite d'intérêt communautaire. La liste de ces habitats et espèces est annexée à deux Directives européennes :

- la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « Directive Oiseaux »,
- la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage dite « Directive Habitats-Faune-Flore ».

Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces Directives ou au titre des deux Directives.

La surface terrestre du territoire de l'Union Européenne est ainsi recouverte par des sites Natura 2000 à hauteur de 18 %. C'est 13 % du territoire terrestre métropolitain qui est concerné en France soit 7 millions d'hectares.





Il convient de noter que certains projets (aménagement, événements sportifs, ouvrages, etc.) ne sont pas interdits dans les sites Natura 2000, mais susceptibles d'avoir des incidences sur la biodiversité. Ces derniers doivent alors être soumis à une évaluation d'incidence Natura 2000.

En général, ce sont les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui sont les relais de l'Etat pour la mise en œuvre de la démarche Natura 2000, ce sont elles qui suivent l'animation des sites sur leur territoire. L'ancienne Région Rhône-Alpes a choisi de déléguer ce suivi aux Directions Départementales des Territoires dans un souci de proximité et d'une meilleure application au territoire.

#### ❖ Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible (ENS)?

Un espace naturel sensible se définit comme suit :

*« Espace dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent<sup>1</sup> »*

Les espaces naturels sensibles sont un réseau de sites représentatifs de la diversité du patrimoine naturel, des paysages et des géologies des territoires départementaux.

L'article L.142-1 du Code de l'Urbanisme indique que ce sont les Départementaux qui disposent de la compétence pour « préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels (...) » et « élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles (...) <sup>2</sup> ».

Les espaces naturels sensibles ont donc pour objectif la préservation de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages ainsi que des champs d'expansion des crues. L'objectif est également d'assurer la sauvegarde des habitats naturels mais aussi d'aménager ces espaces pour une ouverture au public. Toutefois l'accueil du public peut être limité dans le temps et dans l'espace, et même être exclu en fonction des capacités d'accueil et de la sensibilité des milieux ou des risques encourus par les personnes.

Il est important de savoir que les espaces naturels sensibles sont des périmètres où ne s'applique pas de réglementation particulière. La politique ENS n'est donc pas un outil réglementaire mais un outil

---

<sup>1</sup> Loi n°76-1285 du 31 décembre 1976 portant réforme de l'urbanisme, précisé jurisprudentiellement par le tribunal de Besançon.

<sup>2</sup> Article L.142-1 du Code de l'Urbanisme

foncier au service de la préservation de la biodiversité. En effet, les départements peuvent instituer une Taxe d'Aménagement des Espaces Naturels Sensibles (TAENS) assise sur les permis de construire qui sera exclusivement affectée à la politique ENS en complément d'un budget général. Cette compétence permet donc aux Départements :

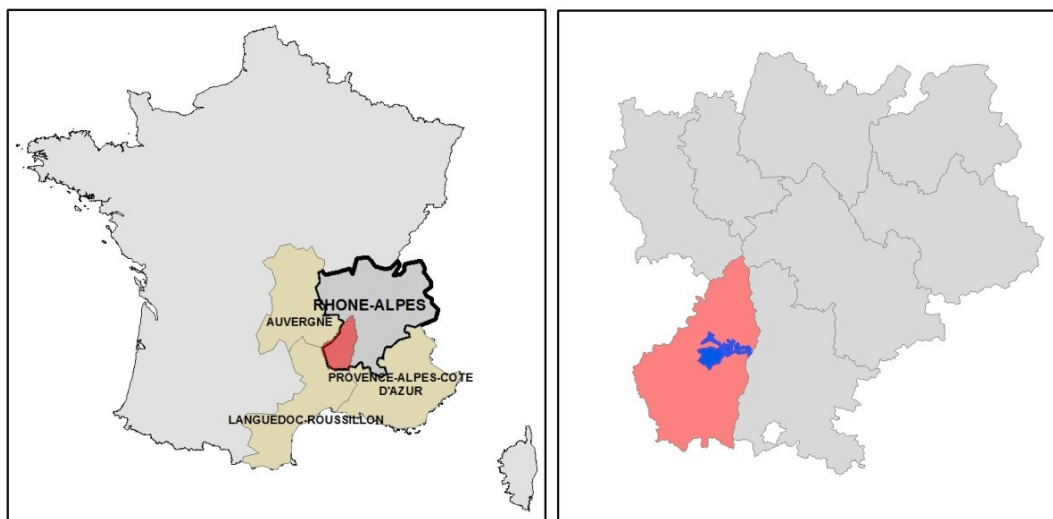
- D'acquérir et d'entretenir un espace nature sous réserve de son ouverture maîtrisée au public.
- De réaliser des études et des inventaires du patrimoine naturel primordial à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de protection de ces espaces.
- D'effectuer des travaux contribuant à la remise en bon état ou à la préservation des continuités écologiques.

Enfin, le Conseil Départemental peut déterminer des zones de préemption en concertation avec les communes concernées sur les espaces les plus remarquables ou les plus sensibles dans le but d'y pratiquer une gestion pérenne.

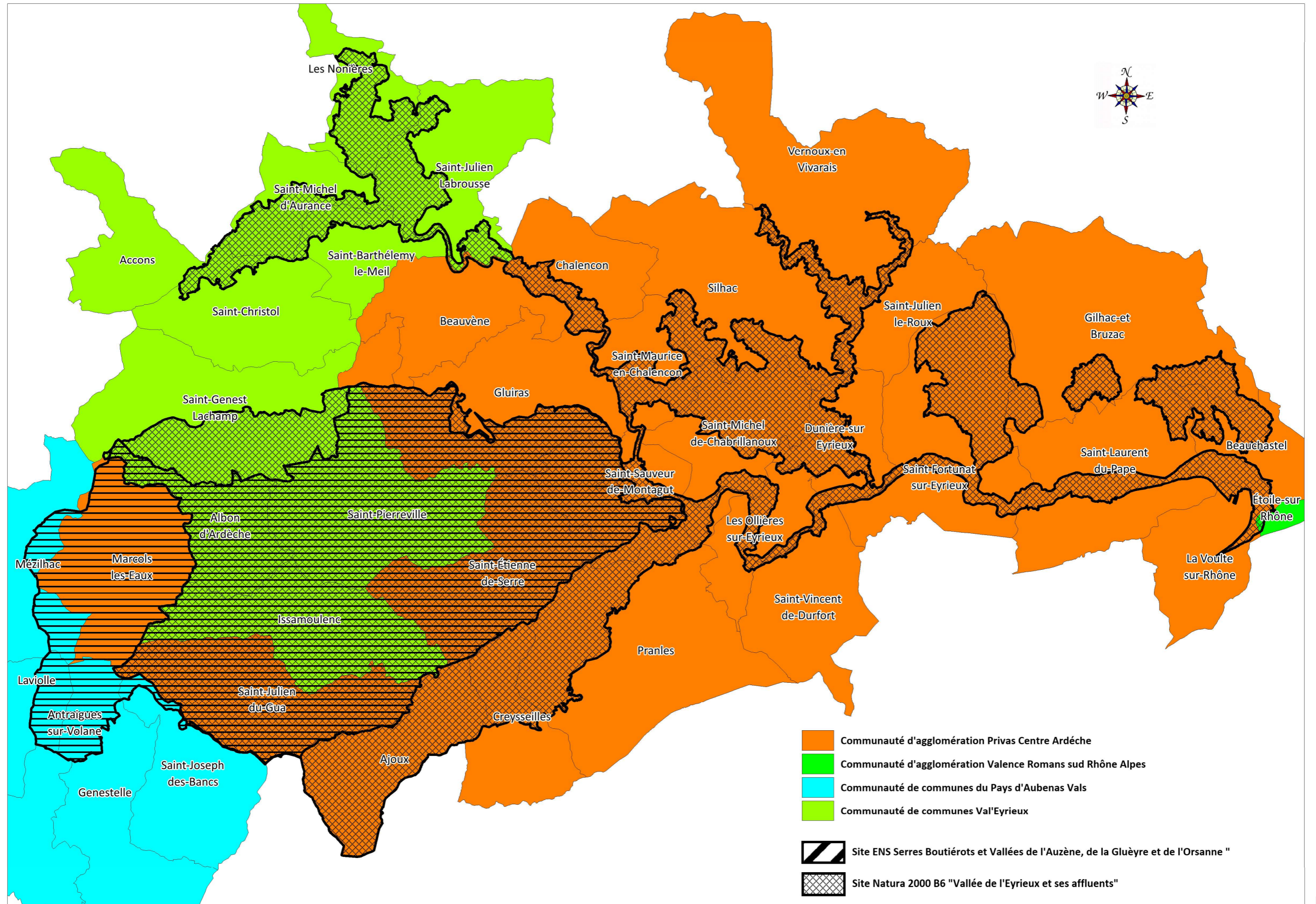
Comme nous l'avons vu précédemment, les périmètres de ces deux sites se superposent (c'est le cas pour de la plupart des sites Natura 2000 et ENS en Ardèche), c'est pourquoi leur animation a été confiée à une collectivité unique (mutualisation des moyens). L'animation du site B6 a été confiée au Syndicat Mixte Eyrieux Clair en 2011 et c'est en 2014 que le département transmet l'animation de son ENS des Boutières au Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC). En 2016, les élus du SMEC prennent la décision de se désengager de l'animation mutuelle de ces 2 sites, c'est alors le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, conformément à sa charte, qui devient la structure animatrice de ces 2 sites.

## 2. Le site d'étude

Le site d'étude concerne trente-neuf communes, quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et deux départements : il se situe en quasi-totalité sur le département de l'Ardèche, une toute petite partie du site s'inscrit sur le département de la Drôme au niveau de la commune d'Etoile-sur-Rhône.



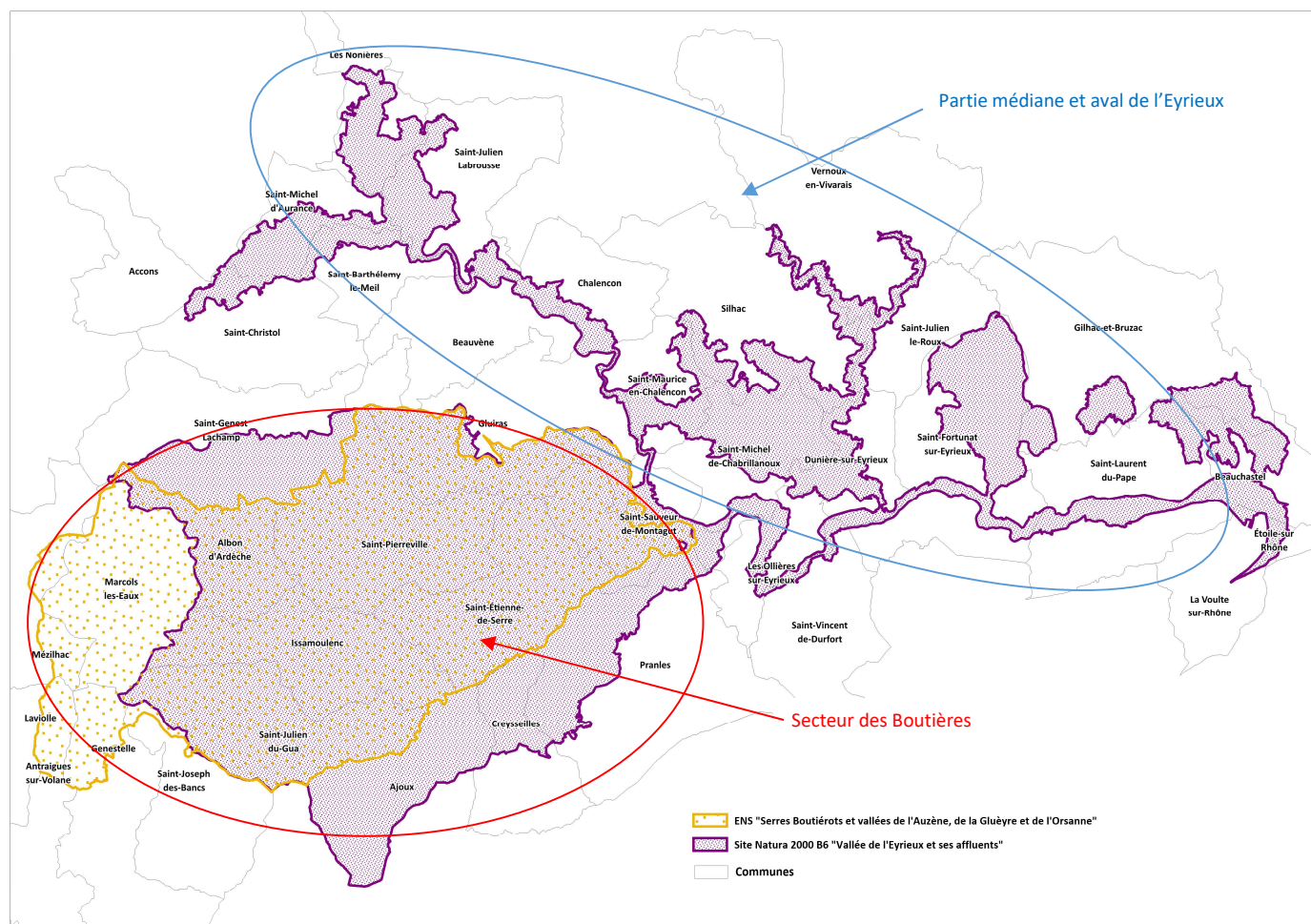






Le site d'étude représente plus de 20 000 hectares, et s'inscrit sur deux entités naturelles :

- La partie médiane et aval de l'Eyrieux : affluent rive droite du Rhône, c'est la deuxième rivière d'Ardèche après la rivière éponyme au nom du département. Son bassin occupe une superficie totale de 865km<sup>2</sup>.
- Le secteur des Boutières : ce secteur se constitue de trois rivières (la Gluèyre, l'Auzène et l'Orsanne), de vallées profondes et de serres (montagnes allongées).



Site de l'étude avec périmètre des sites Natura 2000 et ENS et entités naturelles : partie médiane et aval de l'Eyrieux et secteur des Boutières.

### ❖ Démographie

Il s'agit d'un territoire très rural puisque seulement 1% du site concentre des zones urbaines. La basse vallée de l'Eyrieux est la partie la plus peuplée du secteur d'étude, alors que le reste du site présente une très faible densité (en moyenne à 52,7 habitants au km<sup>2</sup><sup>3</sup>). La densité urbaine se

<sup>3</sup> Source : Document unique de Gestion : document d'objectifs – documents de programmation 2016-2021- NATURALIA Environnement - Syndicat Mixte Eyrieux Clair

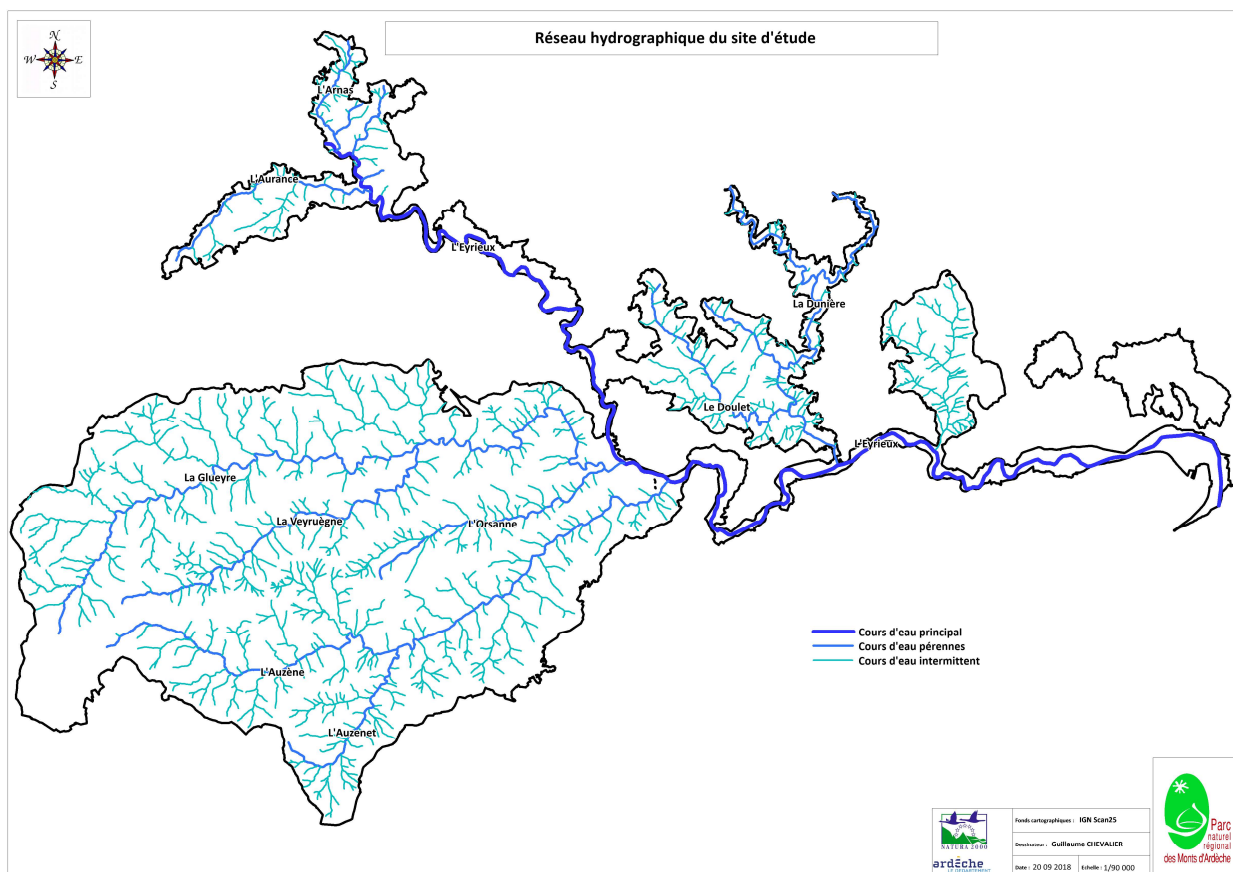
concentre principalement le long de l'Eyrieux et est la plus importante sur les communes situées à la confluence avec le Rhône (Beauchastel, La-Voulte-sur-Rhône).

Marcols-les-Eaux	La Voulte-sur-Rhône	Grenoble	Paris
196	526,7	8860,9	20 934,4

Densité de la population en 2015 (nombre d'habitants au km<sup>2</sup>) – Source : INSEE

#### ❖ Patrimoine naturel et biodiversité

Le site présente de nombreux cours d'eau : l'ensemble de ces cours d'eau sont soumis à un régime hydrologique de type pluvial, avec une période de hautes-eaux qui correspond aux fortes précipitations atmosphériques de l'automne et une période d'étiage prononcé (juillet/août) liée à l'influence du climat méditerranéen.



Réseau hydrographique du site d'étude.  
Réalisation : Guillaume CHEVALIER

Le site est également riche de plusieurs milieux naturels : le milieu boisé est très présent sur le site puisqu'il représente 54 % de l'occupation des sols. Les châtaigneraies en vergers exploités ou en taillis en constituent la trame principale. Les milieux ouverts tels que les pelouses et pâturages sont minoritaires sur le territoire alors que les milieux fermés et semi-fermés sont très bien représentés.

Cela s'explique notamment par la disparition progressive de l'activité pastorale favorisant la recolonisation de ces espaces par la végétation arbustive.

La diversité de ces milieux naturels offre donc une riche biodiversité au site : On compte sur le territoire d'étude 23 habitats inscrits à la directive Habitats (Forêts de *Castanea sativa*, forêts alluviales, rivières permanentes méditerranéenne – cf. *Carte ci-après*). La diversité de ces habitats permettent donc une richesse du nombre d'espèces puisque on compte :

- 65 espèces inscrites à la directive Habitats, Faune, Flore (Petit rhinolophe, loutre d'Europe, sonneur à ventre jaune)
- 12 espèces inscrites à la directives Oiseaux (Bruant ortolan, vautour fauve, alouette lulu)
- 61 espèces de flore protégées (Spiranthe d'été)



*Spiranthe d'été*



*Petit rhinolophe*

*Bruant ortolan*



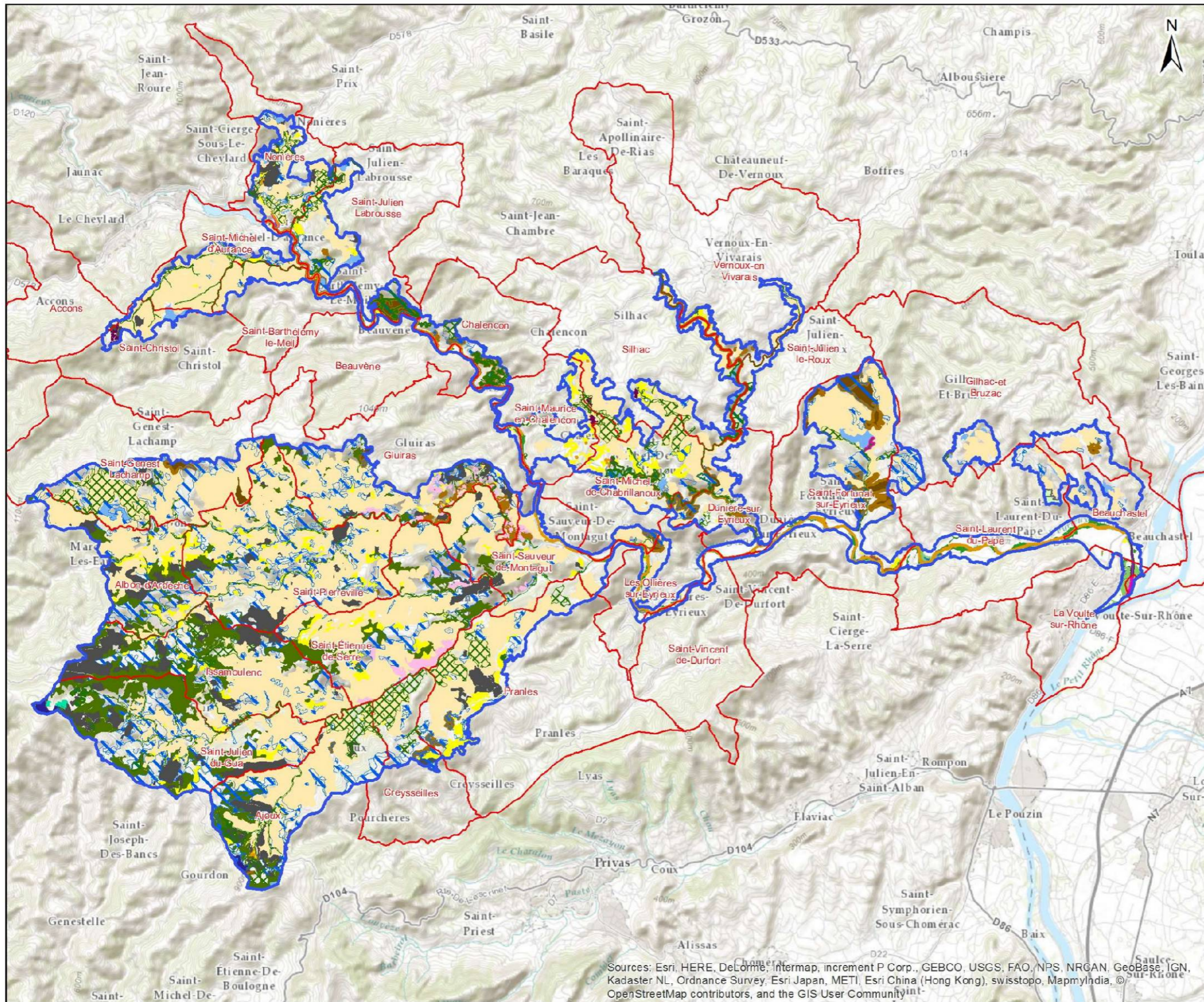
#### ❖ Patrimoines culturels et historiques

Les produits gastronomiques se rattachent au patrimoine culturel et sont reconnus à travers plusieurs labellisations tels que l'AOC « Picodon », l'AOP « Châtaigne d'Ardèche », ou encore de la filière « pomme de terre primeur des Echamps de l'Eyrieux ». Le secteur des Boutières est caractérisé comme le « pays de la châtaigne ».

Le site est également pourvu d'une importante richesse patrimoniale liée au bâti, en effet il est facile d'observer d'anciens moulinages, des maisons en pierres et des cultures en terrasses sur les pentes des vallées creusées par les rivières. Enfin, le patrimoine est enrichi d'ouvrages d'art tels que des passerelles ou des ponts. Il convient enfin de noter la présence de villages labellisés « villages de Caractère » tels que Beauchastel ou Chalencon.

Par ailleurs, une ancienne voie ferrée a aujourd'hui été transformée en piste cyclable, pédestre et équestre : la Dolce Via (cf. *carte page 52*). Il s'agit d'une voie douce de plus de 90 km, maintenant rattachée à la ViaRhôna sur la commune de la Voulte sur-Rhône. Cet aménagement est un itinéraire touristique très attractif pour le Centre Ardèche et est devenu un produit emblématique du territoire.





Carte n°15  
 HABITATS DE L'ANNEXE I DE  
 LA DIRECTIVE HABITATS -  
 HABITATS GÉNÉRIQUES DOMINANTS  
 / DOMINÉS

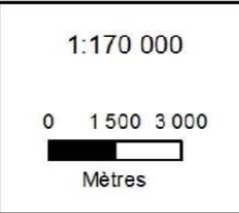
Site Natura 2000 B6  
 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"

- Périètre d'étude DOCUGE B6
- Limite communale

- Habitats d'intérêt communautaire et prioritaire**
- 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition
  - 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
  - 3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba
  - 4030 - Landes sèches européennes
  - 5110 - Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p)
  - 5120 - Formations montagnardes à Cytisus purgans
  - 6120\* - Pelouses calcaires de sables xériques
  - 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)
  - 6230\* - Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
  - 6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
  - 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
  - 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude
  - 6520 - Prairies de fauche de montagne
  - 6220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
  - 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion cillenii
  - 9120 - Hétraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion roboris ou Ilici-Fagenion)
  - 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betulii
  - 91E0\* - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion Incanae, Salicion albae)
  - 9260 - Forêts de Castanea sativa
  - 92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et populus alba
  - 9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia

Sources: Esri, HERE, DeLorme, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRGAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Date : 16/12/2015  
 Sources : IGN® Bd topo, site ENS "Serres boutièrots et vallées de l'Auzène"  
 Auteur : Maillard Olivier  
 Document unique de gestion FR 820 1658 - "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"





## ❖ Eléments de contexte socio-économique

### Agriculture

Le territoire est inscrit dans un contexte fortement rural, le paysage y est donc marqué par l'emprise de la forêt et une activité agricole dispersée : Environ 8 % de la superficie du site est occupée par l'agriculture, à laquelle on peut ajouter les 15 % de pelouses et de pâturages naturels et les 9 % de prairies de fauches et naturelles qui peuvent également servir de pâturage<sup>4</sup>. L'agriculture y est toutefois amoindrie : après une activité majeure dans les années 1850-1900 et la création de nombreuses terrasses (surfaces planes permettant d'exploiter le sol), la déprise agricole a laissé place depuis l'exode rural (1950) aux boisements naturels et plantés.

L'agriculture observée sur le territoire est fortement tournée vers la polyculture et l'élevage. La castanéiculture a une grande importance sur ce territoire réputé pour sa Châtaigne d'Ardèche. La culture de la châtaigne, qui avait été délaissée, a repris de l'importance et assure de bons rendements à faible coût tout en valorisant un patrimoine local. Elle est assurée par une majorité d'agriculteurs, toutes activités confondues. Les landes à myrtilles sont également très présentes sous les châtaigniers.

### Pêche

La pêche est pratiquée sur l'ensemble des cours d'eau permanents du bassin de l'Eyrieux, cours d'eau sauvages réputés pour la pêche à la truite. Il y a quatre Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) qui gèrent la pêche sur la zone étudiée. Celles-ci proposent des Ateliers Pêche Nature (APN) pour s'initier ou se perfectionner dans les différentes techniques et connaître les bonnes pratiques pour le respect de la ressource, de l'environnement et des usagers<sup>5</sup>. Des parcours « no-kill » (pêcher sans tuer) ont été mis en place notamment sur la Gluèyre. Il est à noter pour finir que le nombre de pêcheurs est en constante diminution sur l'ensemble du territoire français, une diminution de 40% du nombre de pêcheurs adhérents des AAPPMA du bassin a été constatée en 25 ans<sup>6</sup>.

A savoir : la pêche suit au niveau départemental un Schéma Départemental à Vocation Piscicole, qui doit tenir compte des enjeux inscrits sur les sites Natura 2000. Aussi, dans le cadre de cette étude, cette activité n'a pas été traitée.

---

<sup>4</sup> Source : Etude de Camille Nollet : « Agriculture et biodiversité : Constat et perspectives sociales, culturelles, économiques sur le site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

<sup>5</sup> Source : Document unique de Gestion : document d'objectifs – documents de programmation 2016-2021- NATURALIA Environnement - Syndicat Mixte Eyrieux Clair

<sup>6</sup> Source : Syndicat Mixte Eyrieux Clair



## Chasse

Concernant la chasse, on note environ 1 500 pratiquants sur le site d'étude ainsi que 58 structures cynégétiques communales de type « associatif » dont 33 Associations de Chasse Communale Agréée (ACCA). Ces associations ont pour but, dans le cadre du code de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage. Les ACCA ont l'obligation de mettre en réserve de chasse un territoire correspondant à au moins 10 % de la superficie communale. Elles ont également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la flore et de la faune sauvages.

Il est à noter que cependant, les sangliers sont à l'origine de dégâts sur les sols, sur les terres agricoles ainsi que sur les berges de certains cours d'eau. La régulation réalisée par les chasseurs semble ce jour insuffisante même si ces derniers se mobilisent et sont de plus en plus sollicités pour aider à cette régulation.

A savoir : comme pour la pêche, la chasse suit les orientations données dans un document de programmation, pour la chasse il est appelé : Schéma Départemental à Vocation Cynégétique. Aussi, ce schéma, qui doit être révisé tous les 10 ans, doit prendre en compte les enjeux liés à la démarche Natura 2000. C'est pourquoi, dans le cadre de ce stage, l'activité de chasse n'a pas été prise en compte.

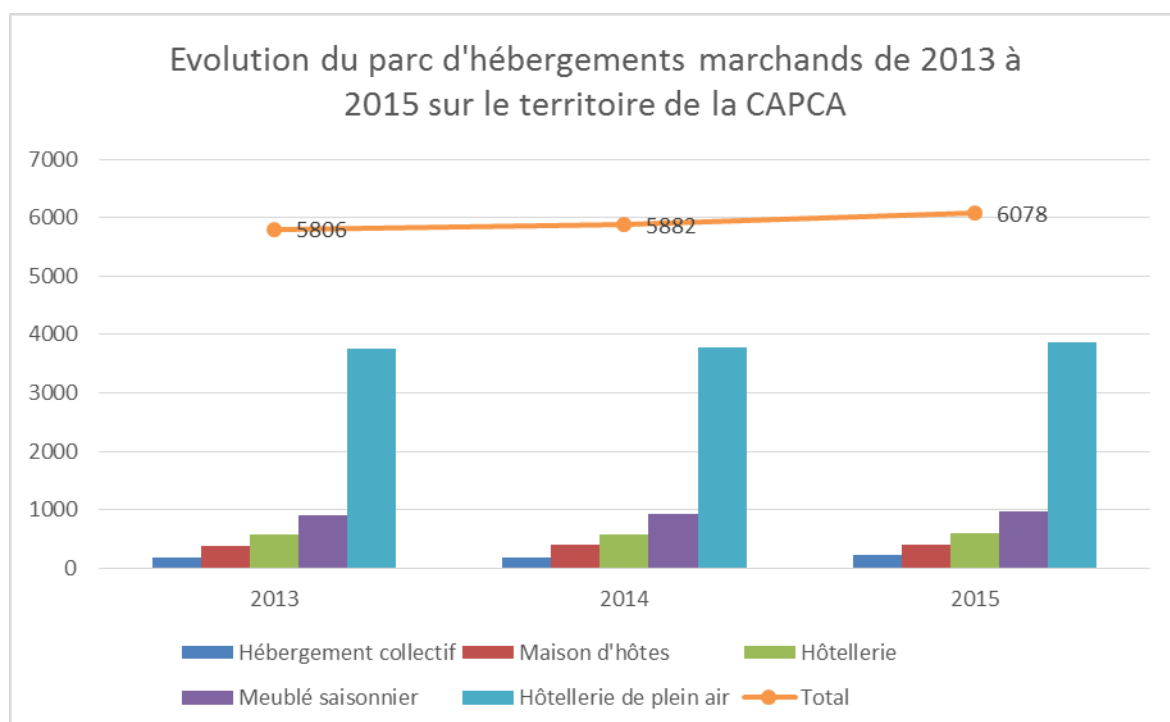
### ❖ Le tourisme et la fréquentation touristique

Le tourisme est également une activité importante du territoire d'étude puisqu'il bénéficie de réels atouts tels que les paysages (Vallée de l'Eyrieux, paysages basaltiques, les Boutières), des infrastructures (sentiers de randonnée pédestre et de VTT, Dolce Via, belvédères de Saint-Michel-de-Chabrilanoux) et un fort patrimoine naturel, culturel et historique.

Il est indéniable que le tourisme est devenu progressivement une activité notable de ce territoire et continue à prendre de plus en plus de place dans son contexte socio-économique. Plusieurs hébergements touristiques sont disponibles sur le site ainsi que plusieurs offices de tourisme. Le DOCUGE (Document unique de Gestion : description de ce document dans la partie deux de ce chapitre) indique que le tourisme semble se tourner vers un type rural qui engloberait le tourisme vert et l'agritourisme.

En ce qui concerne l'hébergement touristique, l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche comptait 20 845 lits touristiques sur le site d'étude en 2014. Plus de 15 000 lits correspondaient à des résidences secondaires, ce qui représente 72% de lits touristiques non-marchand.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (l'EPCI la plus représentée territorialement du territoire d'étude - cf. carte page 6) qui compte 23 communes, les chiffres liés aux couchages touristiques sont les suivants :



Evolution du parc d'hébergements marchands de 2013 à 2015 sur le territoire CAPCA par nombre de lits touristiques. Données de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche

Le graphique ci-dessus permet d'observer la prédominance de l'hôtellerie de plein air sur les autres types d'hébergements marchands. On notera toutefois une faible évolution de la capacité d'hébergement marchande au fil des trois années étudiées puisque entre 2013 et 2015 le nombre de lits touristiques augmente seulement de 3,3%. Il convient de rappeler que le graphique ci-dessus ne représente que les hébergements marchands du territoire de la CAPCA. L'ADT affirmait qu'en 2015, les lits marchands ne représentaient que 31% des lits touristiques (marchands et non-marchand confondus). Ce qui laisse 69% de lits non marchands correspondants aux nombreuses résidences secondaires du territoire évoqués précédemment.

Une étude sur l'organisation touristique de la communauté de communes de Val Eyrieux<sup>7</sup> indique le même constat que celui observé sur le territoire de la CAPCA : faiblesse du nombre de lits marchands auquel s'ajoute un déficit de labélisation et de classement de ces hébergements. L'étude n'expose néanmoins pas de données chiffrées pour illustrer ce constat.

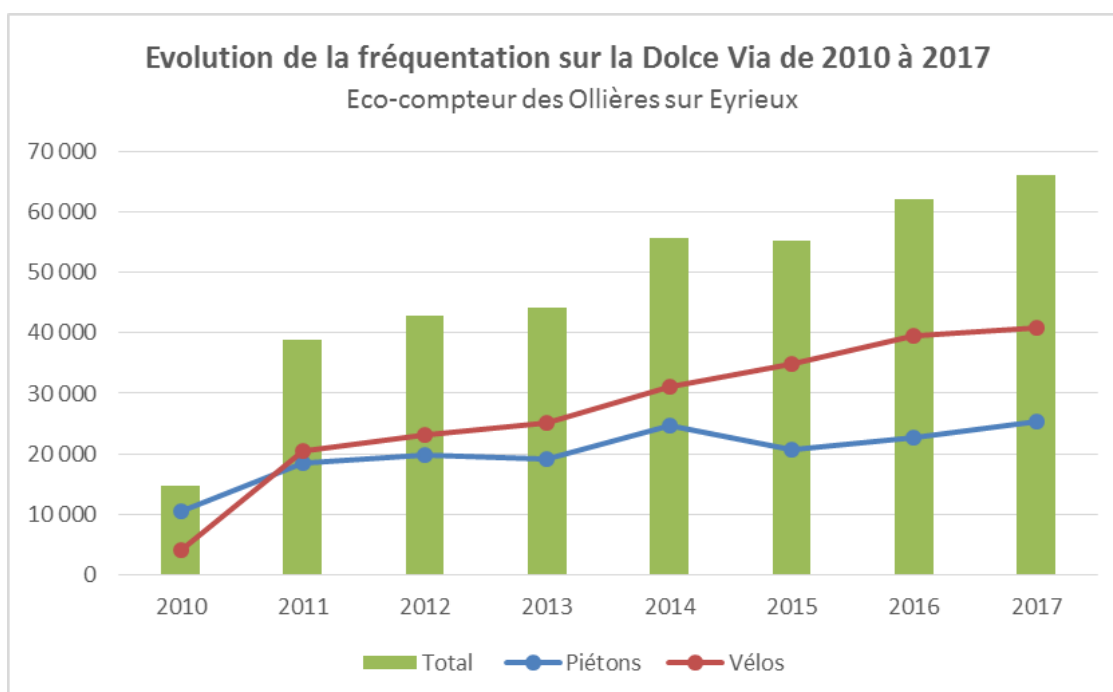
<sup>7</sup> Etude sur l'organisation touristique et l'accompagnement à la définition d'une stratégie de développement touristique et culturel - Compte-rendu du séminaire stratégique Tenu le 11 mars 2015 à Saint Martin de Valamas

Nous avons également pu observer l'évolution de fréquentation touristique grâce à une étude réalisée sur la Dolce Via. Evoquée précédemment, la Dolce Via est une voie douce partagée, longue de 90 km et arpentant la vallée de l'Eyrieux. Elle semble constituer un produit touristique majeur du territoire et cela se confirme avec les observations suivantes :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
<b>Piétons</b>	<b>10 531</b>	<b>18 438</b>	<b>19 822</b>	<b>19 199</b>	<b>24 560</b>	<b>20 572</b>	<b>22 608</b>	<b>25 322</b>	TE 10-17
TE		75%	8%	-3%	28%	-16%	10%	12%	140%
<b>Vélos</b>	<b>4 104</b>	<b>20 389</b>	<b>23 031</b>	<b>25 091</b>	<b>31 088</b>	<b>34 791</b>	<b>39 563</b>	<b>40 853</b>	TE 10-17
TE		397%	13%	9%	24%	12%	14%	3%	895%
<b>Total</b>	<b>14 635</b>	<b>38 827</b>	<b>42 853</b>	<b>44 290</b>	<b>55 648</b>	<b>55 363</b>	<b>62 171</b>	<b>66 175</b>	TE 10-17
TE		165%	10%	3%	26%	-1%	12%	6%	352%

Evolution de la fréquentation sur la Dolce Via de 2010 à 2017. Source : DOSSIER DE PRESSE DOLCE VIA 2018  
Eco-compteur situé aux Ollières-sur-Eyrieux. (TE = taux d'évolution). La gestion de la Dolce Via est réalisée par un comité d'itinérance regroupant les trois EPCI concernés par l'itinéraire : a communauté de communes Val'Eyrieux, la communauté de communes du Pays de Lamastre et la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche

Un éco-compteur localisé aux Ollières-sur-Eyrieux, en amont du camping Mas de Campel a permis de comptabiliser 14 635 passages (vélos et piétons confondus) en 2010 contre 66 175 en 2017, c'est 4,5 fois plus. On observe que la fréquentation touristique de l'itinéraire augmente d'années en années (excepté en 2015 où l'on note un grand déficit de la fréquentation piétonne) de manière plus au moins importante. L'objet ci-dessous représente ces mêmes données sous la forme d'un graphique.



Evolution de la fréquentation sur la Dolce Via de 2010 à 2017. Eco-compteur situé aux Ollières-sur-Eyrieux.

Le tourisme sur le site d'étude semble être tourné vers les activités de pleine nature, c'est la richesse naturelle du site qui est à l'origine de cet attrait touristique. L'offre touristique est donc tournée vers la randonnée, mais aussi vers la baignade en raison de l'importance du réseau hydrographique du site d'étude. Plusieurs événements sportifs ont également lieu sur le site d'étude : marathons, compétitions de canoé-kayak ou encore la célèbre course de l'Ardéchoise. Une carte faisant présentant les activités du site est disponible page 26.

## **Partie 2 : Problématique et mission de stage**

Intéressons-nous à la mission de stage effectuée. Il est important de comprendre dans un premier temps le fonctionnement de la structure d'accueil à savoir, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche puis d'apprécier, via le document unique de gestion, le contexte dans lequel se sont établis cette offre de stage et les missions attendues.

### 1. Contexte et problématique du stage

#### ❖ Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche est né de l'initiative des castanéiculteurs dès 1992 mais l'officialisation du Parc est arrivée neuf années plus tard le 9 avril 2001.

Il fait donc partie des 53 Parcs Naturels Régionaux (PNR) que compte la France en 2018. Contrairement aux parcs naturels nationaux, les PNR ne disposent d'aucun pouvoir réglementaire. Toutefois en créant une Charte, les PNR se voient conférer par la loi une portée juridique puisque la Charte à une valeur de contrat ; les documents d'urbanisme doivent par exemple être compatibles ou rendus compatibles (dans un délai de 3 ans) avec les orientations et les mesures du Parc<sup>8</sup>. La circulation des véhicules à moteur doit faire l'objet de règles communales sur les voies ouvertes à la circulation, nous reviendrons sur cette mesure dans la suite du document.

L'ensemble des missions des PNR de France sont définis dans l'article R. 333-1 du code de l'environnement, à savoir :

- Protéger et gérer les patrimoines naturels, culturels et paysagers à travers une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie.
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics.



<sup>8</sup> Articles L 333-1 et R 333-13 du Code de l'Environnement

- Mettre en œuvre des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Ainsi, les PNR répondent à une philosophie fondée dans les années 1960 : concilier développement des territoires et protection des patrimoines naturels et culturels.

Le PNR des Monts d’Ardèche dans sa Charte 2013-2025 a choisi de « fonder la transversalité du projet de territoire<sup>9</sup> » autour de 6 valeurs fondatrices qui seraient le gage d’un « développement durable omniprésent<sup>10</sup> » : Être responsable, produire durablement, être solidaire, être accueillant, être ouvert, être innovant et imaginatif.

La Charte du Parc se décline ensuite en 3 vocations puis en 13 orientations et enfin en 43 mesures prioritaires en fonction des secteurs caractéristiques des monts d’Ardèche : montagnes, pentes ou Piémonts.

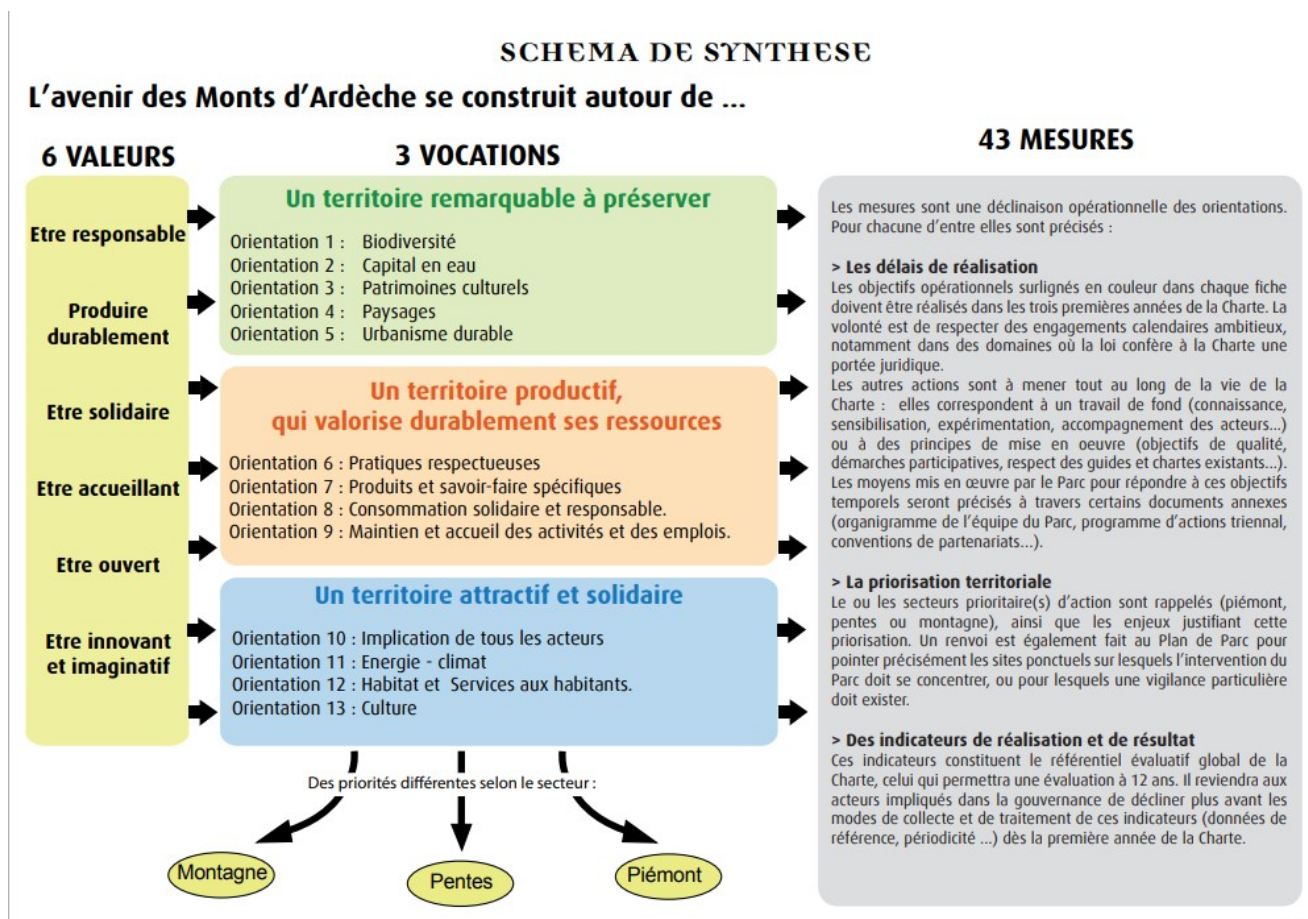


Schéma de synthèse de rapport de Charte du Parc naturel régional des Monts d’Ardèche 2013-2025 – Parc naturel régional des Monts d’Ardèche

<sup>9</sup> Rapport de Charte du Parc naturel régional des Monts d’Ardèche 2013-2025 – Parc naturel régional des Monts d’Ardèche

<sup>10</sup> Rapport de Charte du Parc naturel régional des Monts d’Ardèche 2013-2025 – Parc naturel régional des Monts d’Ardèche



Il est à noter que le Parc des monts d'Ardèche est chargé de l'animation de quatre sites Natura 2000 et de trois espaces naturels sensibles, dont le site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et l'Espace Naturel Sensible : « Serres Boutières, Vallée de la Gluère, de l'Auzène et de l'Orsanne », secteurs d'étude de ce stage.

L'animation de ces deux sites repose sur un document de programmation appelé document unique de gestion (DOCUGE), validé en septembre 2015.

❖ Le DOCUGE : problématique de stage

Le DOCUGE Boutières Eyrieux, document unique de gestion, est un document basé à la fois sur un document d'objectifs (document diagnostic et de programmation des actions d'un site Natura 2000) et un document de programmation (document diagnostic et de programmation des actions d'un Espace Naturel Sensible).

Puisque sur ce territoire, l'animation d'un site Natura 2000 et d'un ENS a été mutualisée (*cf. carte page 3*), cela permet :

- « De disposer d'un document de référence unique (meilleure connaissance du territoire et de ses acteurs).
- De mener une concertation commune aux outils ENS/Natura 2000.
- D'augmenter les capacités financières par la mutualisation des subventions et donc d'obtenir une meilleure potentialité d'actions à mettre en œuvre.
- D'avoir une meilleure visibilité et compréhension des démarches par et pour le territoire. 11»

Le DOCUGE fixe des objectifs de conservation ou de restauration de la biodiversité sur 6 années ; le DOCUGE actuel concerne la période 2016-2021. Il se compose en premier lieu d'un diagnostic très abouti, notamment en terme écologique ; puis définis des enjeux et des objectifs et pour finir d'un plan d'action. Dans le plan d'action on trouve des objectifs stratégiques qui se déclinent en objectifs opérationnels puis en fiches d'action.

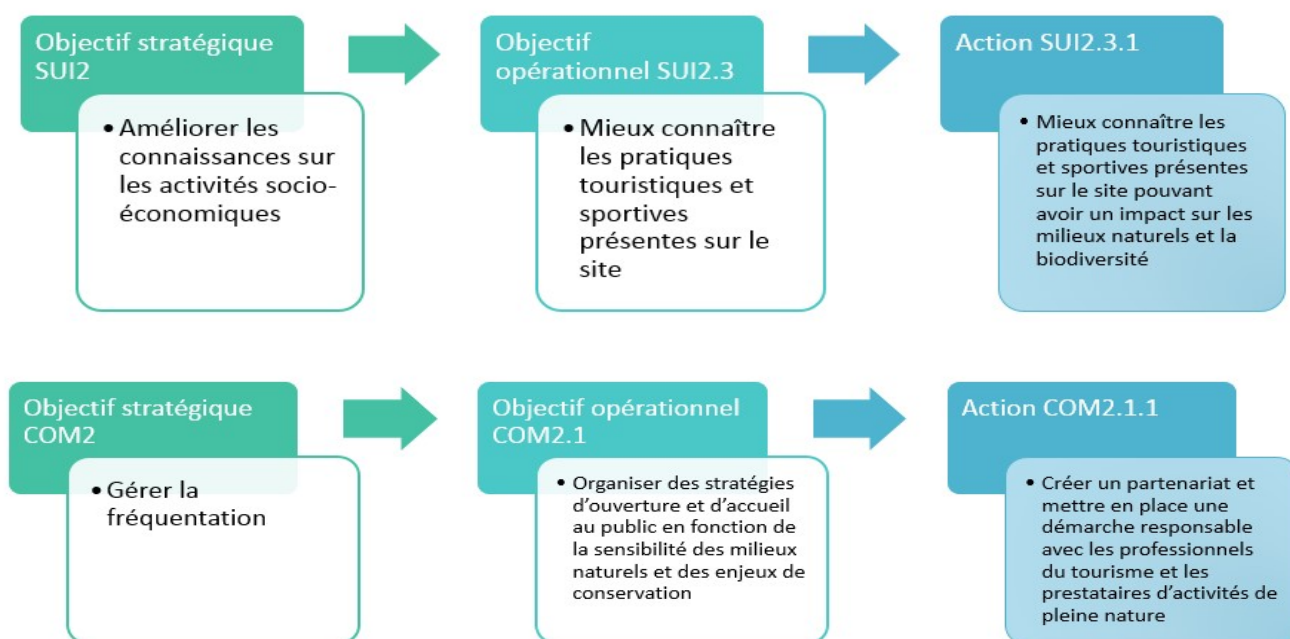
C'est un document très complet sur lequel repose l'armature du stage. En effet, c'est dans cet écrit que l'on retrouve les deux fiches actions à l'origine de mon stage :

- Fiche COM 2.1.1 : Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature (Annexe 1)
- Fiche SUI.2.3.1 : Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité (Annexe 2)

Ce document fait état d'actions de communication, de sensibilisation, de gestion de la faune, de la flore et des milieux naturels, etc. en lien avec les acteurs et les usagers du territoire. Parmi les enjeux et les usages identifiés sont visés ceux du tourisme et des activités de pleine nature, qui peuvent avoir des impacts sur le patrimoine naturel.

---

<sup>11</sup> Source : Document unique de Gestion : document d'objectifs – documents de programmation 2016-2021- NATURALIA Environnement - Syndicat Mixte Eyrieux Clair



Déclinaison des objectifs stratégiques en objectifs opérationnels puis en actions. Les actions sont à l'origine de ce stage. (Source : Document unique de Gestion : document d'objectifs – documents de programmation 2016-2021- NATURALIA Environnement - Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Le constat est fait dans ce DOCUGE que la connaissance actuelle des acteurs et des activités touristique et de pleine nature reste partielle pour le territoire du site Natura 2000 et de l'ENS, ne permettant pas une mise en œuvre d'un travail de fond ainsi qu'un accompagnement des pratiques aux regards des enjeux naturels. C'est donc ce constat qui est à l'origine de la problématique de stage.

## 2. Objectifs du stage et missions attendues

C'est à partir des deux fiches actions précitées que l'élaboration d'une offre de stage s'est articulée. Il est important de revenir sur les objectifs du stage ainsi que les missions attendues car nous reviendrons tout au long de ce document sur les actions réalisées.

### ❖ Objectifs de stage

Le stage devait donc répondre à plusieurs objectifs :

- Avoir une connaissance fine des activités touristiques et des activités de pleine nature s'exerçant sur le site d'étude : identification de l'ensemble des acteurs, connaissance des pratiques et des perspectives d'évolutions, etc.
- Disposer d'un outil et d'une base de données géo-référencée permettant de capitaliser et mutualiser les informations concernant ces activités : nature de l'organisme, activité proposée, lieu de pratique, intensité de la pratique, etc.
- Analyser les pratiques et leurs interactions avec les espèces et le milieu naturel, en vue d'identifier les sites conflictuels ou sensibles.

- Créer une dynamique locale et un accompagnement pour des pratiques plus vertueuses.
- Mettre en place un réseau dont la vocation serait d'échanger autour de ces thématiques et des enjeux de biodiversité. Ainsi faire connaître auprès des acteurs et des usagers, le site Natura 2000, l'ENS et les enjeux locaux de biodiversité.
- Apporter un soutien, un accompagnement technique aux porteurs de projets au regard des enjeux de biodiversité.
- Créer du lien avec les acteurs locaux autour des activités de tourisme, de loisirs et de sports de pleine nature et confronter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la pratique de leurs activités.

## **CHAPITRE 2 : TRAVAUX RÉALISÉS**

Dans ce chapitre sont présentés les travaux réalisés au long du stage. La première partie est consacrée à la création de la base de données recensant les acteurs et les activités pratiquées sur le site d'étude, la seconde partie se focalise sur l'analyse de ces activités et pratiques, et de leurs interactions avec le patrimoine naturel.

### ***Partie 1 : Création de la base de données des acteurs et activités***

Comme évoqué précédemment, le DOCUGE mentionnait une mauvaise connaissance des activités touristiques et de pleine nature présentes sur le territoire Natura 2000 et l'ENS en question. Le stage avait donc pour mission première de recenser l'ensemble des activités pratiquées sur ce périmètre et leurs gestionnaires afin de construire une base de données qui pourrait être ensuite géo-référencée.

Il est important de préciser que la base de données attendue sur le recensement des pratiques et de leur gestionnaire vise les activités touristiques et de pleine nature et non pas le référencement des hébergeurs ou restaurateurs. L'objectif étant d'avoir une base de données recensant les activités du territoire pouvant avoir, par leurs pratiques, une incidence sur les enjeux de biodiversité.

D'autre part, pour être exhaustif et comprendre les interactions existantes entre ce territoire et les activités concernées par ce recensement, des questions se sont posées : qu'est-ce qu'un touriste ou un excursionniste recherche sur ce territoire? Les activités disponibles sont-elles payantes ou gratuites ? Les espaces de pratique sont-ils privés ? Etc.

Il a été convenu de recenser également dans cette base de données les organisateurs d'évènements sportifs se déroulant tout ou en partie sur le périmètre. En effet, l'Ardèche est un département célèbre pour la pratique des sports de pleine nature et elle est pourvue de plusieurs évènements sportifs majeurs tels que des compétitions de canoë/kayak ou la célèbre course cycliste « L'Ardéchoise » qui rassemble chaque année plus de 12 000 participants. D'autre part, les manifestations sportives peuvent être soumises à évaluation d'incidence au titre de la démarche Natura 2000.

## 1. Méthodologie

Pour pouvoir recenser ces activités, plusieurs moyens ont été employés. Dans un premier temps : la prospection s'est appuyée sur la consultation d'un moteur de recherche internet « grand public » et sur les sites internet des offices de tourisme, des communautés d'agglomération ou de communes.

Les offices de tourisme proposent des brochures (*voir exemple en annexe 3*) contenant l'ensemble des activités touristiques présentes sur leur territoire, ce qui a permis d'obtenir des données efficacement exhaustives pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) qui dispose d'un Office de Tourisme intercommunal développé et divisé en quatre agences sur son territoire nommé « l'Ardèche Buissonnière ». Le site internet touristique de la communauté de communes de Val Eyrieux a également permis de recenser plusieurs activités.

D'autre part, plusieurs personnes ou structures apparaissant comme ressources pour notre étude, ont été contactées :

- Les offices de Tourisme (Privas, la Voulte-sur-Rhône, Les Ollières-sur-Eyrieux, Saint-Sauveur de Montagut, de la communauté de communes de Val'Eyrieux)
- Les agents de services attractivités/tourisme des EPCI (Romain SCHOCKMEL, responsable du pôle tourisme de Val'Eyrieux ; Béatrice MAIRE, responsable du pôle attractivité de la CAPCA ; François LEMAITRE, Technicien Randonnée-Tourisme à la CAPCA)
- Des agents du conseil départemental de l'Ardèche (Carine HOPP, pôle ENS du département de l'Ardèche ; Cédric FILIAT, adjoint au chef du Service des Sports du département de l'Ardèche, Nicolas DUPUY et Miloud MOHAMMEDI chargés de mission sport nature au département de l'Ardèche)
- Un agent de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche (Martine GRIVAUD, service environnement de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche)
- Un accompagnateur de moyenne montagne (Dimitri LEMOINE)
- Jean-François DALLER, conseiller d'animation sportive à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Des agents et naturalistes de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frédéric DERONZIER, Chargé de mission EEDD et sport de nature ; Alain LADET et Corinne BAUVET, naturalistes de la FRAPNA)

Cette prise de contact a permis de recenser d'une part de nouvelles activités et/ou de confirmer l'existence/la pratique d'activités déjà identifiées dans certains documents étudiés, puis d'obtenir les informations nécessaires à la construction de la base de données. Il convient de noter toutefois qu'une partie des personnes contactées n'ont pas répondu à la demande ou ne disposaient pas de l'information recherchée.

C'est ainsi que s'est construite, au fur et à mesure des échanges notre base de données.



Pour recenser les activités touristiques et de pleine nature du territoire d'étude nous avons également envoyé un questionnaire aux 39 communes concernées par le site d'étude. Ce questionnaire (cf. Annexe 4) était également l'occasion d'interroger les communes sur leur ressenti concernant les activités touristiques et leurs interactions avec l'environnement naturel. Le questionnaire a donc permis de recenser plusieurs activités touristiques et événements sportifs.

Ce questionnaire a également permis d'observer le niveau de connaissances des démarches Natura 2000 et ENS par ces collectivités, en effet il se clôturait avec des questions relatives aux mesures possibles de gestion des espaces naturels. Nous reviendrons sur ces résultats dans la suite du document.

Enfin, nous nous sommes appuyés à la fin de ce recensement sur le réseau APIDAE. Il s'agit d'un réseau numérique permettant aux acteurs du territoire (principalement les Offices de Tourisme) de mutualiser les informations touristiques. Cette consultation du site a permis de recenser quelques activités supplémentaires, non recensées jusqu'à présent, mais a surtout permis de conforter le recensement préalablement réalisé.

Au départ, il a été choisi de capitaliser le plus d'informations possibles : renseigner le nom du gestionnaire de l'activité, son adresse, son numéro, ses coordonnées géographiques afin de pouvoir le référencer sur une cartographie, la saisonnalité de l'activité, l'adresse où elle se situe et ses coordonnées géographiques à nouveau. Rapidement il a été décidé de diviser les activités touristiques et de pleine nature en trois catégories :

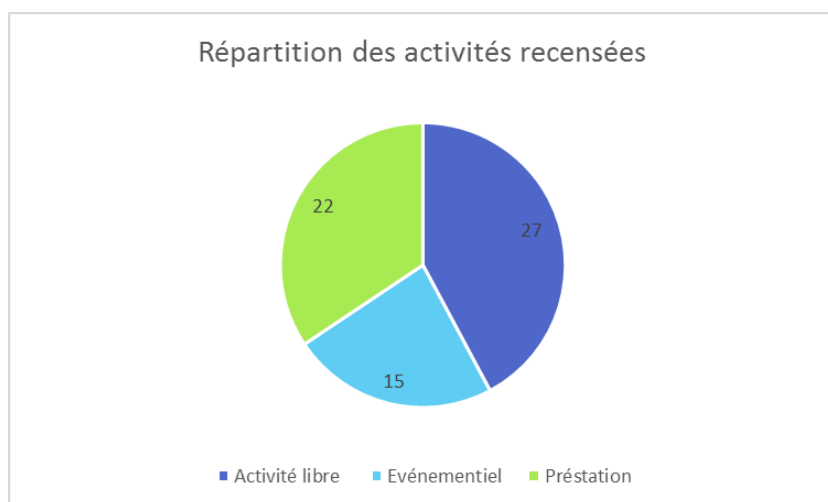
- **Activité libre** : comprenant les sites d'activités accessibles gratuitement (baignades, sites d'escalades, chemins de randonnées)
- **Prestation** : comprenant les activités payantes encadrées par un professionnel agréé (descente de canoë-kayak, balade équestre, musées)
- **Événementiel** : comprenant les événements de pleine nature se déroulant ponctuellement sur le ou une partie du territoire d'étude (Marathon, course cycliste, compétition de canoë-kayak)

Une autre colonne a permis d'insérer des compléments d'informations qui permettront d'en savoir plus sur ses activités recensés (Baignade surveillée ou non, plage privée d'un camping, balade équestre encadrée ou non ...). Ces éléments doivent permettre par la suite une analyse poussée, notamment la construction de cartographies thématiques précises, par exemple afficher les lieux de baignade mais différencier les lieux privés ou publics, surveillés ou non, etc.

Aussi les champs composant cette table de données sont les suivants : Activités\_géné/Activités\_t\_et\_APN/Activité\_libre\_évt/Compléments/Nom/Gestionnaire/Nature\_gest/Adresse/Code\_postal/Commune/Numéro\_gest/Email\_gest/zone\_étude/X\_siège/Y\_siège/Saisonnalité/Hors\_site/Site/ Adresse\_activité/ X\_lieux\_de\_pratique/Y\_lieux\_de\_pratique/Commentaires

## 2. Résultats

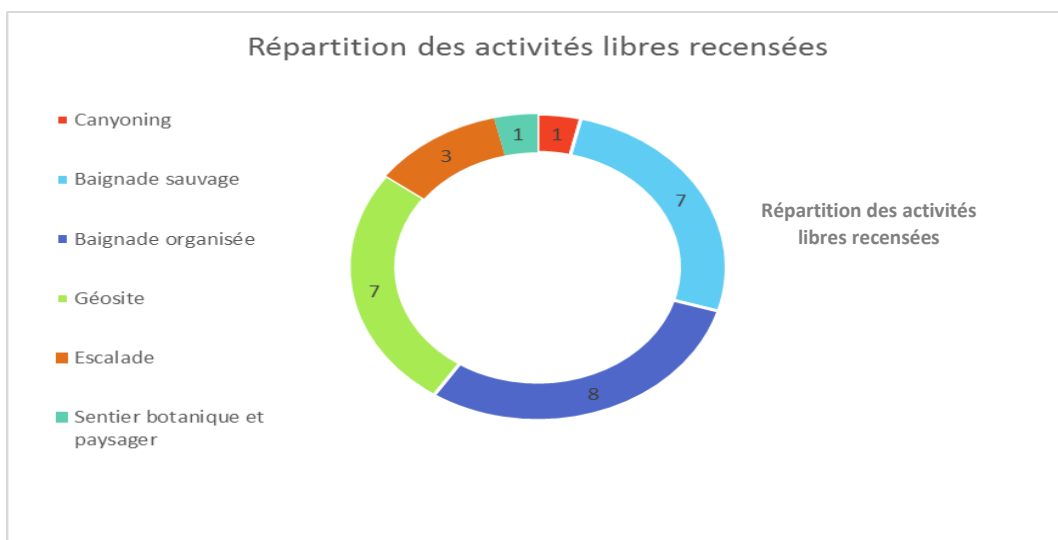
Ce sont donc 64 activités qui ont été recensées (activités libres, prestations, événementiels). La répartition de ces trois catégories s'observe ci-dessous :



Répartition des activités recensées en trois catégories : activités libres (gratuites), événements et prestations.

Ce recensement montre l'importance des manifestations sportives, souvent organisées autour du tissu associatif, notamment au travers d'événements sportifs célèbres : la course cycliste l'Ardéchoise, différents marathons et trails, ou encore des compétitions de canoé-kayak.

Voici la répartition des activités libres recensées. Comme expliqué précédemment, on considère une activité comme « libre » lorsque son accès est gratuit et disponible toute l'année.



On entend par baignade « organisée » les sites où la baignade est aménagée, ceux-ci peuvent-être publics (baignade surveillée) ou privés (accès au site uniquement pour les usagers de camping). On

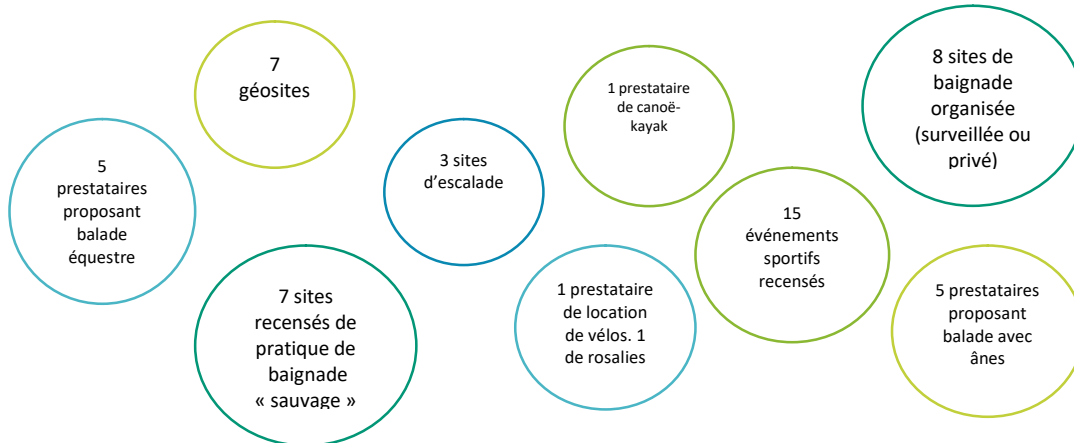
qualifie un site de baignade « sauvage » un site où la baignade est pratiquée mais ce dernier ne bénéficie ni d'aménagement particulier ni de surveillance (baigneurs livrés à eux-même).

Les prestations recensées sont listées ci-dessous :

Balade avec ânes	5
Balade équestre	5
Location de Rosalie	1
Location vélos "Beach bike"	1
Location vélos VTC	1
Location vélos VTT	1
Location vélos électrique	1
Location ou initiation au stand up paddle	1
Parcours Aventure	1
Balades géologiques	2
Location de canoë-kayak	1
Randonnée aquatique	2
Stage pilotage VTT	1

On observe l'importance des balades équestres et avec ânes, et de location de cycles. Nous reviendrons également en détail sur ces activités dans la suite de ce chapitre.

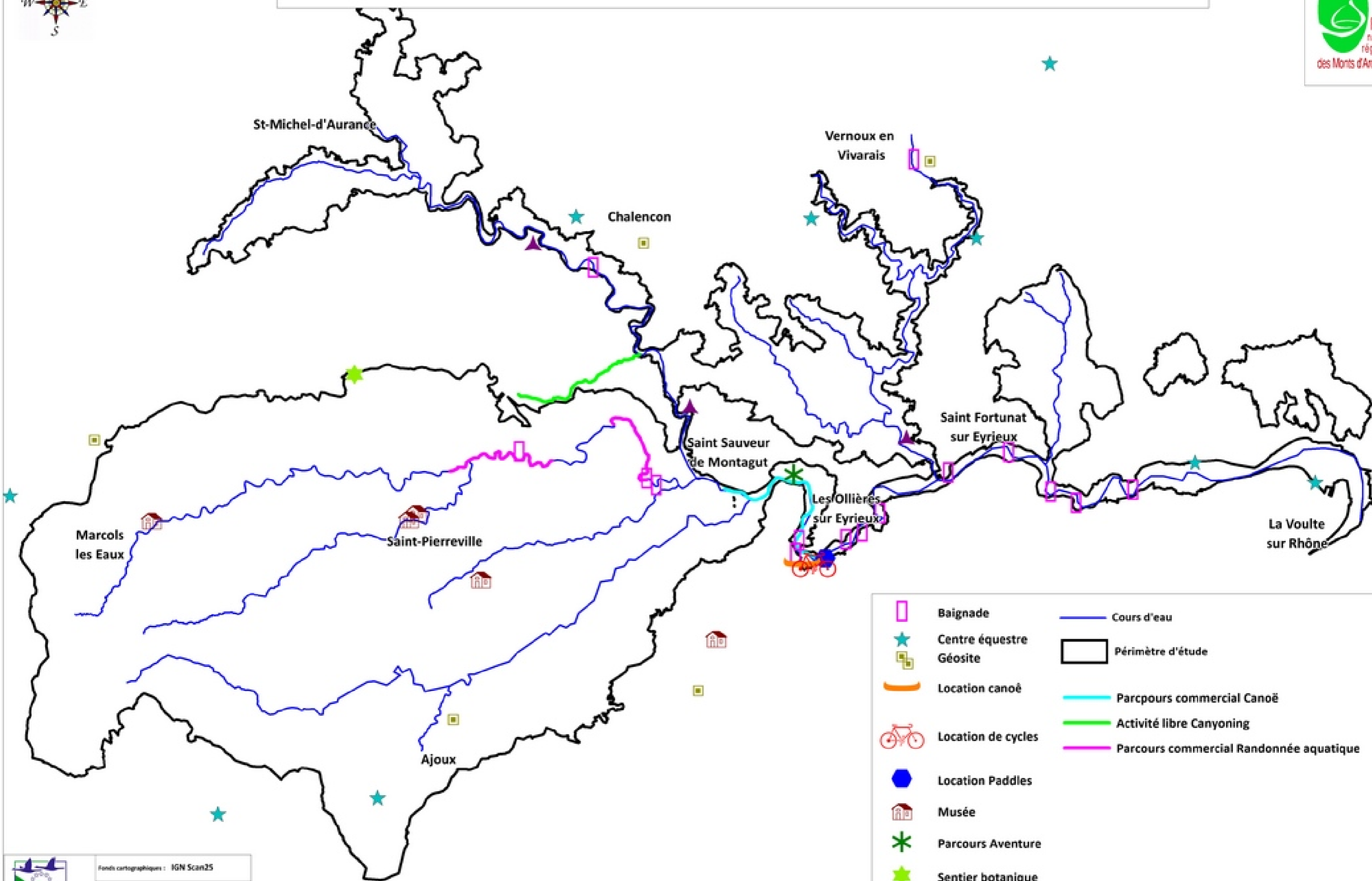
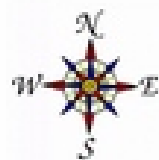
Ci-dessous une retranscription schématique des résultats de ce recensement :



Visuel représentant les principales observations à la suite du recensement.

Une cartographie permettant de localiser l'ensemble des activités proposées sur le site d'étude est donnée ci-après :

# Diversité de l'offre touristique et d'activités de pleine nature du et à la proximité du site d'étude



- |  |                    |  |   |
|--|--------------------|--|---|
|  | Baignade           |  | Cours d'eau                             |
|  | Centre équestre    |  | Périmètre d'étude                       |
|  | Géosite            |  | Parcours commercial Canoë               |
|  | Location canoë     |  | Activité libre Canyoning                |
|  | Location de cycles |  | Parcours commercial Randonnée aquatique |
|  | Location Paddles   |  |   |
|  | Musée              |  |   |
|  | Parcours Aventure  |  |   |
|  | Sentier botanique  |  |   |
|  | Site d'escalade    |  |   |

### 3. Difficultés rencontrées

La principale contrainte rencontrée dans ce travail a été la non-possibilité de pouvoir référencer géographiquement l'ensemble des pratiques. En effet, la plupart des activités de pleine nature se réalisent en itinérance : randonnées, descentes en canoë-kayak, balades équestres, courses sportives... Il est donc difficile de référencer dans la base de données les coordonnées géographiques de ces activités puisque nous n'avons pas la connaissance des itinéraires empruntés. Techniquement il est possible de représenter des itinéraires sur une cartographie (cf. carte des itinéraires de randonnées pédestres, de navigation, etc.) mais ne connaissant pas les itinéraires les plus fréquentés dans le cadre de la pratique de ces activités, aucune représentation graphique n'a été construite pour ces itinéraires.

De plus, il est souvent impossible de connaître précisément le parcours emprunté lors de balades équestres ou d'événements sportifs. Enfin, il était difficile de savoir lors du recensement, si l'activité proposée se réalisait bien sur le périmètre du site Natura 2000 et de l'ENS.

Le recensement s'est basé sur les communes adhérentes au périmètre d'étude (mais certaines communes ne voient qu'une petite superficie de leur espace indexée au site Natura 2000 ou à l'ENS) mais l'activité recensée peut se trouver hors du périmètre d'étude. Pour exemple, nous avons fait le choix de conserver les centres équestres situés hors du site mais à proximité, car les itinéraires qu'ils parcourent peuvent être localisés en partie ou entièrement dans le site d'étude.

Toutefois, cette difficulté a été surmontée et valorisée : il a été décidé de laisser dans la base de données l'ensemble des acteurs recensés de cette manière pour deux raisons :

- Hypothétiquement, les parcours et activités effectués peuvent se situer sur le périmètre Natura 2000 et ENS de par la proximité du site avec leur activité (centre équestre, location de vélos ou de quads).
- La base de données la plus complète possible permettra d'obtenir le maximum d'informations et même si l'acteur qui propose l'activité ne se situe pas dans le périmètre d'étude, il pourra être intéressant de le contacter pour obtenir plus de renseignements voir même pour participer à la constitution du réseau d'acteurs.

En effet, il a semblé important de fournir un maximum d'informations dans cette base de données pour que celle-ci puisse être exploitable par la suite. De plus, avoir le contact d'acteurs proposant potentiellement des activités sur le site d'étude ou à sa proximité est un avantage : ils seront peut-être plus tard en contact avec le périmètre Natura 2000 et ENS, et alors déjà intégrés dans la base de données.

## Partie 2 : Questionnaire envoyé aux communes

Ce questionnaire (cf. annexe 4), destiné aux collectivités, se base sur 4 grandes parties :



Sur les **trente-neuf** questionnaires envoyés, **seize** nous ont été retournés, ce qui établit un **taux de retour à 41 %**. Il faut noter que ce ne sont pas toujours les Maires qui ont répondu au questionnaire, parfois il peut s'agir d'un élu ou d'un ou une secrétaire de mairie qui peut être la raison d'un manque de positionnement parfois lorsqu'on cherche à obtenir un avis sur les politiques environnementales par exemple.

### 1. Recenser les activités

Comme nous l'avons évoqué précédemment dans ce document, le questionnaire a permis soit de **recenser de nouvelles activités de pleine nature du territoire** d'étude vis-à-vis de celles déjà identifiées au travers des autres moyens de recherches (via une recherche internet, ou une brochure touristique par exemple), ou **de confirmer la présence/les pratiques**. Trois communes ne comptant pas d'activités touristiques sur leur territoire ont tout de même pris le temps de répondre à notre questionnaire.

### 2. Observer la perception de ces activités vis à vis de l'environnement

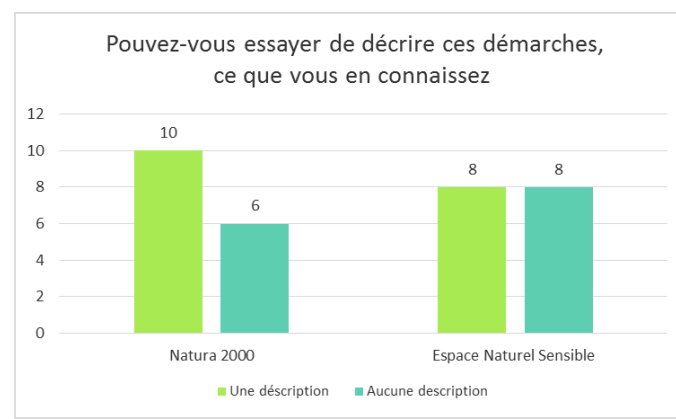
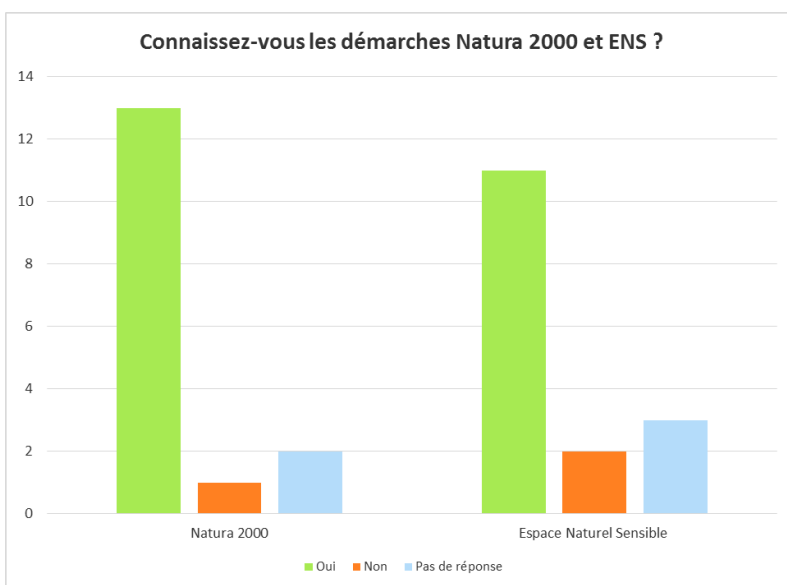
En ce qui concerne le ressenti des interactions possibles entre ces activités et l'environnement, les retours de questionnaires n'ont pas permis d'obtenir beaucoup de réponses. Sur sept communes qui recensées des activités, six déclarent qu'il n'existe **pas de conflit entre les milieux naturels et la biodiversité et l'activité recensée**. Une réponse évoque un « Léger conflit entre l'impact des baigneurs sur la biodiversité et les milieux aquatiques ».

Excepté cette réponse, aucun conflit entre les activités présentes sur leur territoire et la vie économique et sociale et les milieux naturels n'ont été évoqués dans les retours de ce questionnaire.

Dans cette partie, une question était consacrée spécifiquement aux sports motorisés. L'objectif était de savoir si les communes observaient des pratiques de type quad, 4 X 4, moto de cross, etc. sur leur territoire et comment elles les percevaient (dérangement, dégradation, valorisation du territoire, faire marcher les commerces, etc.). Les réponses obtenues seront développées lors de l'analyse des sports motorisés dans la suite de ce chapitre.

### 3. Evaluer les connaissances et perceptions des démarches Natura 2000 et ENS

Nous avons profité de ce questionnaire pour faire un point sur le **ressenti et la connaissance des communes sur les démarches ENS et Natura 2000** ainsi que sur les mesures de gestion de l'environnement dans un cadre touristique.



Réponses à la question : « Connaissez-vous les démarches Natura 2000 et ENS ? » et Nombre de description des démarches Natura 2000 et ENS suite à la question : « Pouvez-vous essayer de décrire ces démarches, ce que vous en connaissez »

Dix personnes peuvent décrire la démarche Natura 2000 alors que seulement huit décrivent la démarche ENS. Les espaces naturels sensibles semblent alors moins connus des collectivités.

Certaines collectivités semblent réellement connaître ces démarches :

- «  *Limiter l'urbanisation et sensibiliser le public. Espace dont le caractère naturel est menacé. Les ENS sont au cœur de la politique environnementale des conseils départementaux. »*
- «  *Préservation des espèces, de la biodiversité. Valorisation du patrimoine naturel. Conservation des sites naturels »*

Mais ces descriptions restent marginales car dans la plupart des cas, si une description est donnée, celle-ci reste très brève :

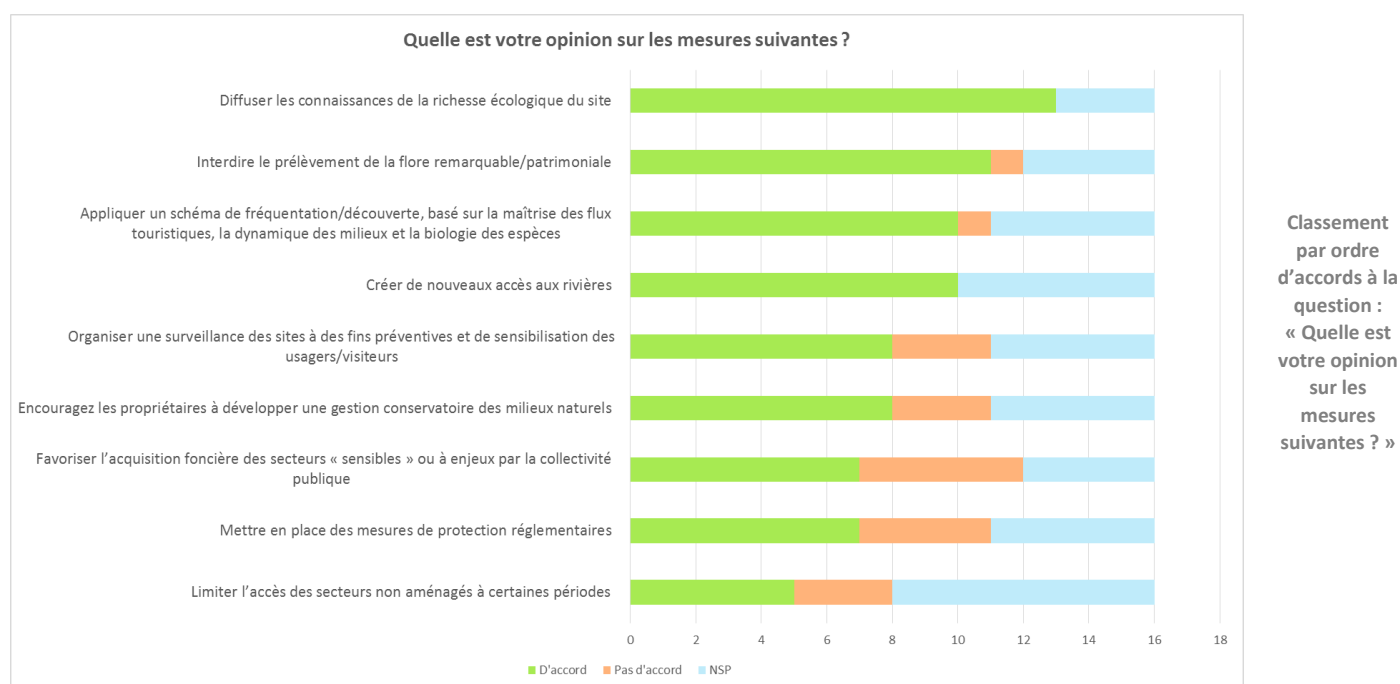
- «  *Protection de la nature »*
- «  *Préserver la faune et la flore »*
- «  *Protection des espaces naturels et de la biodiversité »*



On observe donc ici une certaine **défaillance de connaissance des démarches Natura 2000 et ENS** de la part des collectivités, il semblerait donc opportun de prévoir des mesures d'informations, sensibilisation pour les collectivités. Nous reviendrons sur cette notion dans le chapitre trois de ce document et nous verrons que ce partage de connaissances ne doit pas se faire qu'à destination des collectivités mais bien à l'ensemble des acteurs du territoire.

#### 4. Observer les avis sur les démarches de persévération de la nature

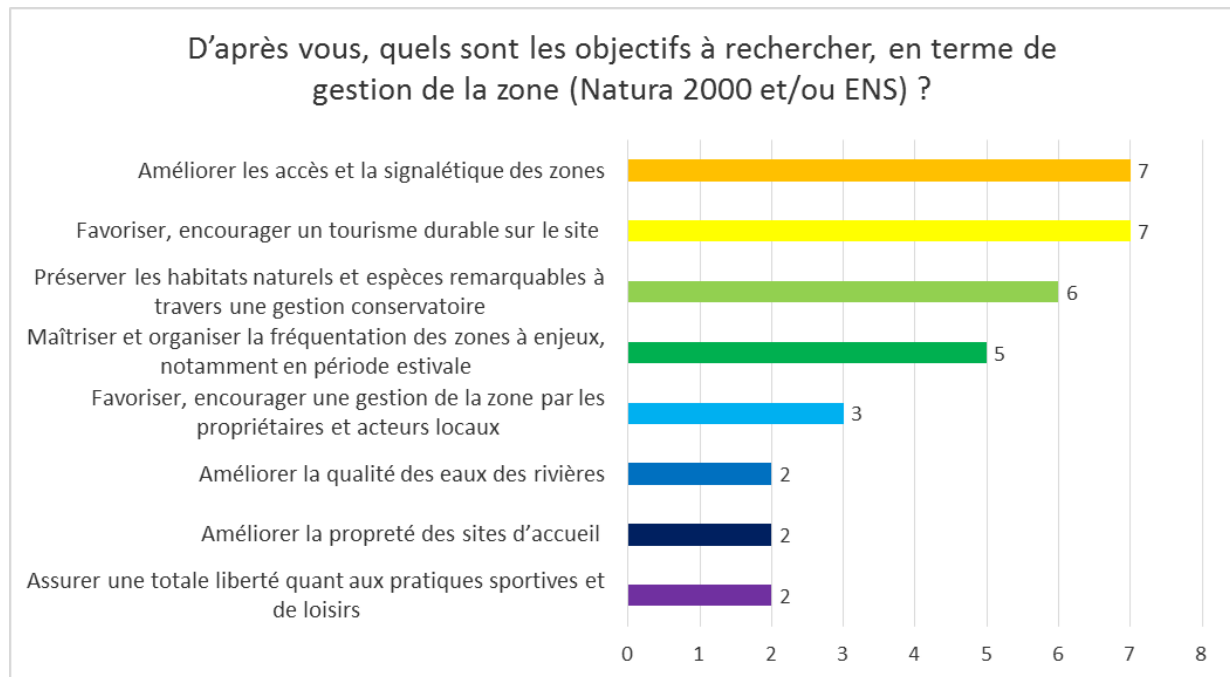
Concernant les avis sur des mesures environnementales, il est intéressant de voir des accords de priorités entre les acteurs répondants au questionnaire.



On observe un quasi consensus sur la mesure « **diffuser les connaissances de la richesse écologique du site** » : sur 16 personnes interrogées et ayant répondu au questionnaire 13 sont d'accord avec cette mesure. 3 personnes ne répondent pas ou n'ont pas d'avis sur cette mesure (à noter que dans le retour de questionnaire certaines personnes n'ont pas répondu aux dernières questions : nous ne pouvons pas s'avoir si il s'agit d'un manque de temps, d'intérêt ou une volonté précise de ne pas se positionner sur ces questions). Quoi qu'il en soit aucune personne ne s'oppose à cette mesure. La diffusion d'information concernant la richesse écologique du site apparait alors comme une priorité pour le site.

**Appliquer un schéma de fréquentation** semble également être une mesure favorable aux collectivités. Les avis sont plus partagés quant à la mise en place de mesures réglementaires pourtant **11 personnes sur 16 sont d'avis d'interdire le prélèvement de la flore remarquable et patrimoniale.**

Une autre question du questionnaire permettait de ressentir les objectifs prioritaires selon les collectivités de la zone d'étude. La question demandait de classer 3 priorités dans un ordre préférentiel mais parfois aucun ordre était inscrit ou une celle priorité cochée. Nous avons donc juste comptabilisé combien de fois la mesure était « choisie » et avons pu établir un ordre d'objectifs à rechercher :



Nombre de fois où l'objectif est cochée à la question : « D'après vous, quels sont les objectifs à rechercher en terme de gestion de la zone ? »

Les mesures prioritaires à adopter sur la zone pour les collectivités interrogées seraient ***l'amélioration des accès et des signalétiques des zones d'activités et l'encouragement à un tourisme durable*** sur le site. Cette deuxième mesure est très vaste puisque le tourisme durable induit une multitude d'actions annexes : préserver les habitats naturels, favoriser une économie solidaire et durable... Mais cette réponse montre la volonté des collectivités de préserver leur patrimoine naturel plutôt que de développer et valoriser un tourisme de masse. La maîtrise de la fréquentation touristique sur certains sites semble relativement importante aux yeux des répondants et correspond au faible taux d'accord sur la mesure consistant à assurer la totale liberté des pratiquants sur la zone. On observe donc le souhait d'un tourisme plus raisonné et maîtrisé sur le territoire.

## **Partie 3 : Analyse des activités/pratiques et de leurs interactions avec le patrimoine naturel**

### 1. Généralités

L'analyse des interactions entre le tourisme et la biodiversité est l'un des éléments importants de la mission de stage, puisque après avoir recensé les activités touristiques et de pleine nature pratiquées sur le site, l'analyse doit permettre d'établir ou non des points critiques et des pistes d'actions à développer selon les priorités.

L'analyse de ces interactions a été construite à l'aide de plusieurs travaux.

#### ❖ Méthodologie

Pour analyser l'interaction possible entre le tourisme, les activités de pleine nature et la biodiversité, un travail s'est appuyé sur les constats dressés dans le DOCUGE. En effet, le DOCUGE mentionne déjà la présence d'activités touristiques sur le site et dresse par activités (baignades, sports d'eaux vives, VTT...) un bilan des impacts avérés et potentiels de ces dernières. Attention, il n'est pas seulement fait mention des impacts négatifs, les impacts positifs sont également énumérés. A partir de ces données, il a été décidé de construire à nouveau, par types d'activités une matrice inspirée de la matrice SWOT (*cf. ci-dessous*) permettant de synthétiser les impacts positifs pour la zone, les opportunités possibles pour la préservation des milieux ou la possible communication et sensibilisation sur les enjeux naturels, puis les impacts négatifs présents sur le site d'activités et les menaces externes et risques potentiels. Il a été ajouté deux lignes à la matrice afin d'évoquer les difficultés liées à l'élaboration de l'analyse : il s'agit la plupart du temps du manque de données de mesure de fréquentation et des objectifs à atteindre à plus ou moins long terme.

	Positif	Négatif
Sur la zone	Impacts positifs	Impacts négatifs
Hypothèses pour la zone	Opportunités	Menaces et risques potentiels
Difficultés		
Objectifs à réaliser (court ou long terme)		

En outre, pour réaliser cette analyse des interactions, un travail de cartographie a été réalisé. En effet, nous avons superposé la base de données géo-référencée des activités pratiquées sur la zone d'étude aux cartographies actualisées des enjeux faune, flore et habitats naturels du DOCUGE. Ces cartographies nous ont permis de mettre en évidence les sites d'activités les plus problématiques, sur lesquels il nous semblerait nécessaire d'interagir avec le tourisme et les activités de pleine nature, comme travailler sur une stratégie de sensibilisation voire de fréquentation.

Les cartes sur lesquelles nous nous sommes appuyés sont disponibles aux annexes 5, 6 et 7. Elles montrent notamment la présence d'enjeux liés aux milieux aquatiques et aux pratiques dans ces milieux. En effet, les cours d'eau, la faune et la flore qu'ils contiennent sont sensibles et fragiles, cette fragilité s'accroît en période estivale dite période d'étiage<sup>12</sup>, durant laquelle les activités touristiques battent leur plein. C'est dans les milieux aquatiques que se trouvent plusieurs espèces aux importantes valeurs patrimoniales locales comme la loutre d'Europe, l'écrevisse à pied blanc ou encore le sonneur à ventre jaune.

Le retour des questionnaires envoyés aux communes a également permis d'alimenter cette analyse ainsi que l'échange avec plusieurs acteurs du territoire (surveillant de plage de Fontugne, loueur de canoë-kayak, loueur et vendeurs de motos et quads, associations de protection de la nature...). Nous nous sommes également appuyés sur d'autres rapports que le DOCUGE : les profils de baignades établis pour plusieurs sites de baignades recensés qui nous ont permis d'obtenir des données concernant la qualité des eaux et des études sur la fréquentation de site Natura 2000 et ENS en Ardèche<sup>1314</sup> nous permettant d'avoir un modèle d'étude pour nous aider dans nos démarches.

#### ❖ Difficulté rencontrées

La mesure de la fréquentation touristique a été une difficulté à laquelle nous nous sommes heurtés rapidement et qui fragilise en conséquence l'étude. Comment pouvoir établir un lien entre tourisme et biodiversité sans connaître la fréquentation touristique ? Le Parc Naturel Régional devait être doté en début de stage de trois éco-compteurs<sup>15</sup> mais les crédits devant permettre cet achat ont été supprimés. Il n'a donc pas été possible d'en disposer pour calculer la fréquentation sur des sites estimés comme sensibles. Il a donc été décidé d'évaluer les interactions entre le tourisme et la

---

<sup>12</sup> Débit minimal du cours d'eau

<sup>13</sup> Etude de la fréquentation de quatre sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles du sud Ardèche - Etude réalisée par le Syndicat mixte Ardèche Claire, Le Syndicat des rivières Beaume et Drobie, Le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche Et la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes. Avec la collaboration de l'Agence départementale de Développement Touristique et du Cermosem, Université Grenoble-Alpes – 2015.

<sup>14</sup> Bellamy Q. (2017), « Etude de la fréquentation de l'ENS des Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne (07) » ; Mémoire de Master 2 ERPUR. Université de Rennes 1 (50 pages).

<sup>15</sup> Système électronique permettant de compter les passages de piétons. Il peut s'agir de dalles enterrées, de poteaux ou de caméras. Souvent utilisé dans la gestion des espaces naturels.

biodiversité comme des risques potentiels, des hypothèses. Certes, on sait par exemple que la baignade et le piétinement des cours d'eau sont néfastes pour les habitats d'espèces : c'est un fait et l'on sait que la baignade est pratiquée sur le site, mais on évaluera également cet acte comme un risque potentiel grandissant selon la fréquentation. Il est choisi alors de baser cette étude ainsi que les actions qui en découleront, comme une anticipation sur les risques potentiels ou avérés. On sait que le territoire n'est pas face à une forte fréquentation touristique comme l'est le sud-Ardèche par exemple ; toutefois il est intéressant de réaliser cette étude avant que le tourisme ne se développe considérablement et donc puisse avoir des incidences préjudiciables sur l'environnement naturel local. Environnement participant grandement, sinon étant à la base de l'attrait touristique de ce territoire.

Il est important de rappeler les données de la fréquentation et de l'hébergement touristique observées dans le premier chapitre du document. Celles-ci nous ont montré que la fréquentation touristique de la Dolce Via était en forte augmentation depuis 2010, cette infrastructure accueille de plus en plus de publics. La capacité d'hébergements touristiques augmentent elle aussi dans une moindre mesure mais on peut émettre l'hypothèse que si la fréquentation touristique se développe on observera alors une augmentation à la fois de l'offre d'activités et de l'offre d'hébergements. Avec cette analyse, il apparaît donc important d'observer les risques potentiels entre tourisme et biodiversité afin de les anticiper puisqu'ils pourraient devenir de plus en plus conséquents et se multiplier de manière proportionnelle à la fréquentation touristique.

## 2. Analyse des pratiques et de leurs interactions avec le patrimoine naturel

Les milieux aquatiques étant les plus directement concernés en terme de sensibilité et d'interactions avec les pratiques du tourisme et de pleine nature, nous commencerons cette analyse par les activités se pratiquant sur ou dans l'eau : baignade, canoë-kayak et randonnée aquatique. Puis nous aborderons ensuite les activités terrestres (cycles, randonnées, escalade, sports motorisés).

### ❖ La Baignade

La baignade apparaît comme le socle de notre étude : c'est une pratique sur laquelle on se questionne sur l'impact local vis-à-vis de la biodiversité. On savait avant cette étude que la pratique de la baignade dite « sauvage » existait notamment sur la rivière de la Gluèyre où est présente une espèce emblématique : le sonneur à ventre jaune. Vivant dans des mares cupulaires ou temporaires<sup>16</sup>, il arrive fréquemment que les baigneurs « jouent » avec elle et la manipule. Parfois, pensant vouloir bien faire ils la remettent dans l'eau de la rivière pour la « sauver de cette mare jugée inadaptée » et provoquent ainsi la mort de l'animal qui est loin d'être un bon nageur.

---

<sup>16</sup> Petites mares creusées dans la roche à proximité de rivière où vit le sonneur à ventre jaune

Voici un petit résumé des observations vis-à-vis de cette pratique :



Résumé des observations réalisées sur l'activité baignade

Il s'agit d'une activité attractive pour le territoire : Une étude réalisée par un cabinet pour l'Observatoire départemental du tourisme (issu de l'Agence de développement touristique de l'Ardèche) montre l'importance de la pratique de la baignade sur la communauté de communes de Val'Eyrieux :

Pratique de la baignade en rivière ou lac	
Données Ardèche	Données CC Val Eyrieux
24.6%	35.5%

Pratique de la baignade en Ardèche et sur la communauté de communes de Val Eyrieux

Source : étude réalisée par Altimax pour l'Observatoire départemental du tourisme

On note donc l'attrait touristique de la baignade pour la communauté de communes de Val'Eyrieux située en partie sur le territoire d'étude (principalement sur l'ENS). En effet, plus de 35% des personnes interrogées déclarent avoir pratiquées de la baignade sur le périmètre de la communauté de communes contre 24.6 % des personnes interrogées sur l'ensemble du département Ardèche.

Nous avons recensé 13 sites de baignades sur le périmètre d'étude : seulement trois sites sont surveillés durant la période estivale. Des sites de baignade recensés sont en accès privé puisqu'ils appartiennent aux campings longeant des cours d'eau (Eyrieux et Gluèyre essentiellement). Enfin, la plupart des sites recensés sont des plages ou sites accessibles (plus au moins facilement) où se pratiquerait de la baignade dite « sauvage ».

Les profils de baignades (Étude de vulnérabilité obligatoire qui permet d'identifier les sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs.) consultés montrent la fragilité de la qualité des eaux de baignade. La qualité des eaux de la plage de la Théoule a été jugée insuffisante de 2002 à 2008<sup>17</sup>. Enfin des dépôts de déchets ont

<sup>17</sup> PROFIL DE BAINNADE DE LA PLAGES DE LA THEOULE - Commune des Ollières sur Eyrieux – Mars 2018 – Athos Environnement



pu être observés aux abords des lieux de baignade, notamment sur la baignade non organisée et surveillée de la Téra :



Déchets sur la plage de la Téra (Eyrieux)



La baignade a donc plusieurs effets négatifs sur l'environnement (voir son analyse en matrice SWOT disponible en annexe 8) : dérangement voir destruction des espèces de flore patrimoniale par le piétinement et/ou la cueillette, de la faune et destruction d'habitats ou encore érosion des sols par piétinement notamment sur les chemins d'accès aux sites de baignade.

Sentier crée pour accéder au site de baignade de la Pimpie sur l'Eyrieux

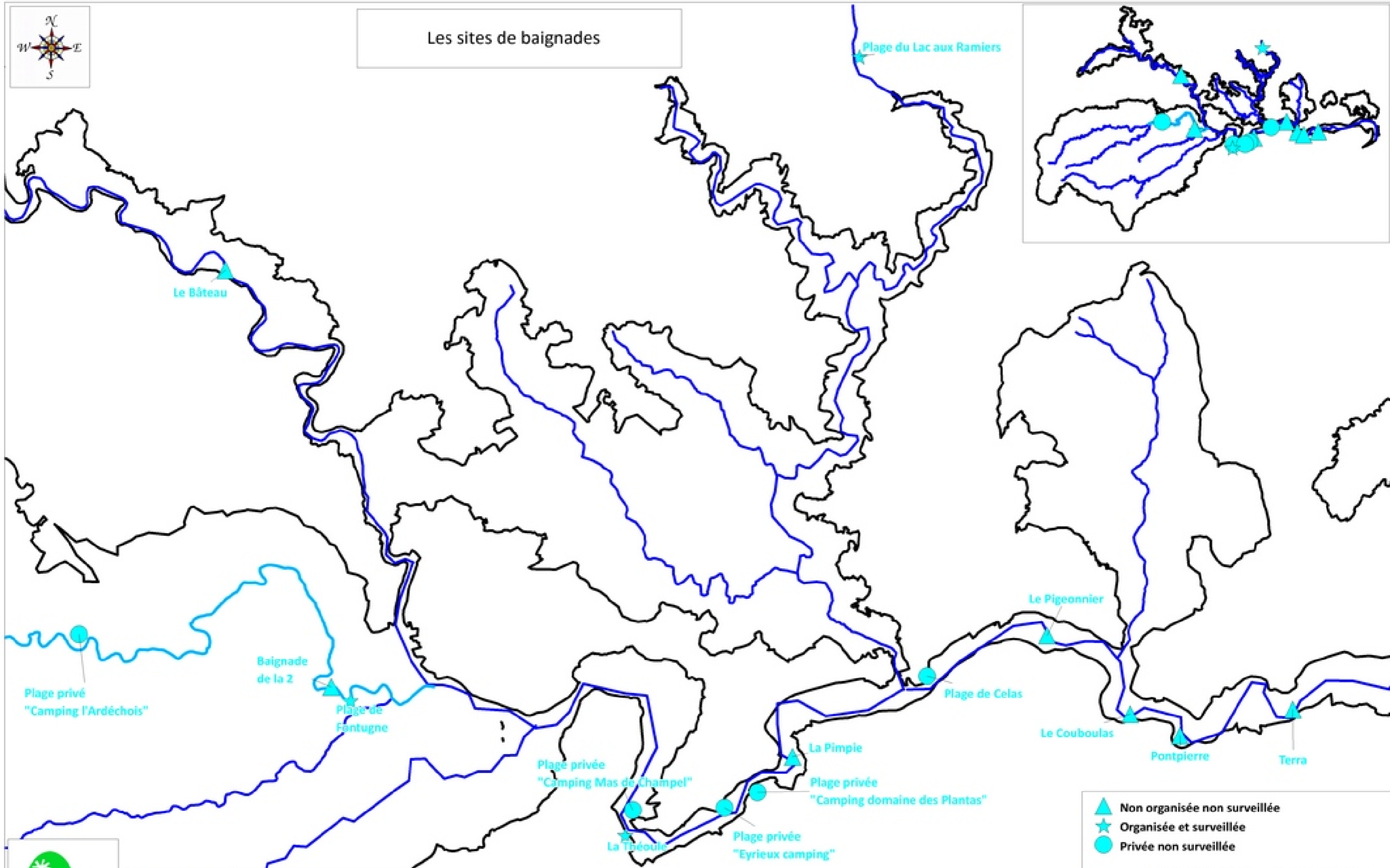
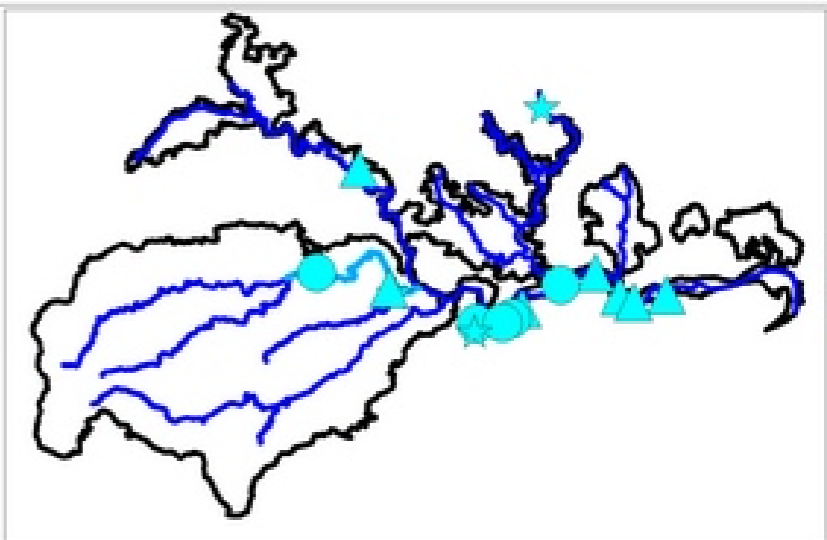
La carte des baignades recensées sur le territoire d'étude est disponible sur la page suivante de ce document. Bien que la plupart des sites recensés se situent sur la rivière Eyrieux, il est important de savoir que la baignade sur l'Eyrieux est moins intensive que sur la Gluère (rivière plus large et apparemment moins attrayante selon), elle semble être plus ponctuelle (constat donné suite à des discussions avec des acteurs du territoire : locaux et prestataire touristique).

Les cartographies réalisées sur les interactions baignades et enjeux naturels (*cf. pages 36 et 37*) mettent en évidence la sensibilité accrue de la rivière Gluère face aux enjeux naturels. La pratique de la baignade « sauvage » se réalise sur une grande partie du linéaire de cette petite rivière qui





# Les sites de baignades



Plage privé  
"Camping l'Ardéchois"

Baignade  
de la 2

Plage de  
Fontugne

Plage privée  
"Camping Mas de Champel"

La Théoule

Plage privée  
"Eyrieux camping"

La Pimpie

Plage privée  
"Camping domaine des Plantas"

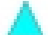





Plage de Celas

Le Pigeonnier

Le Couboulas

Pontpierre

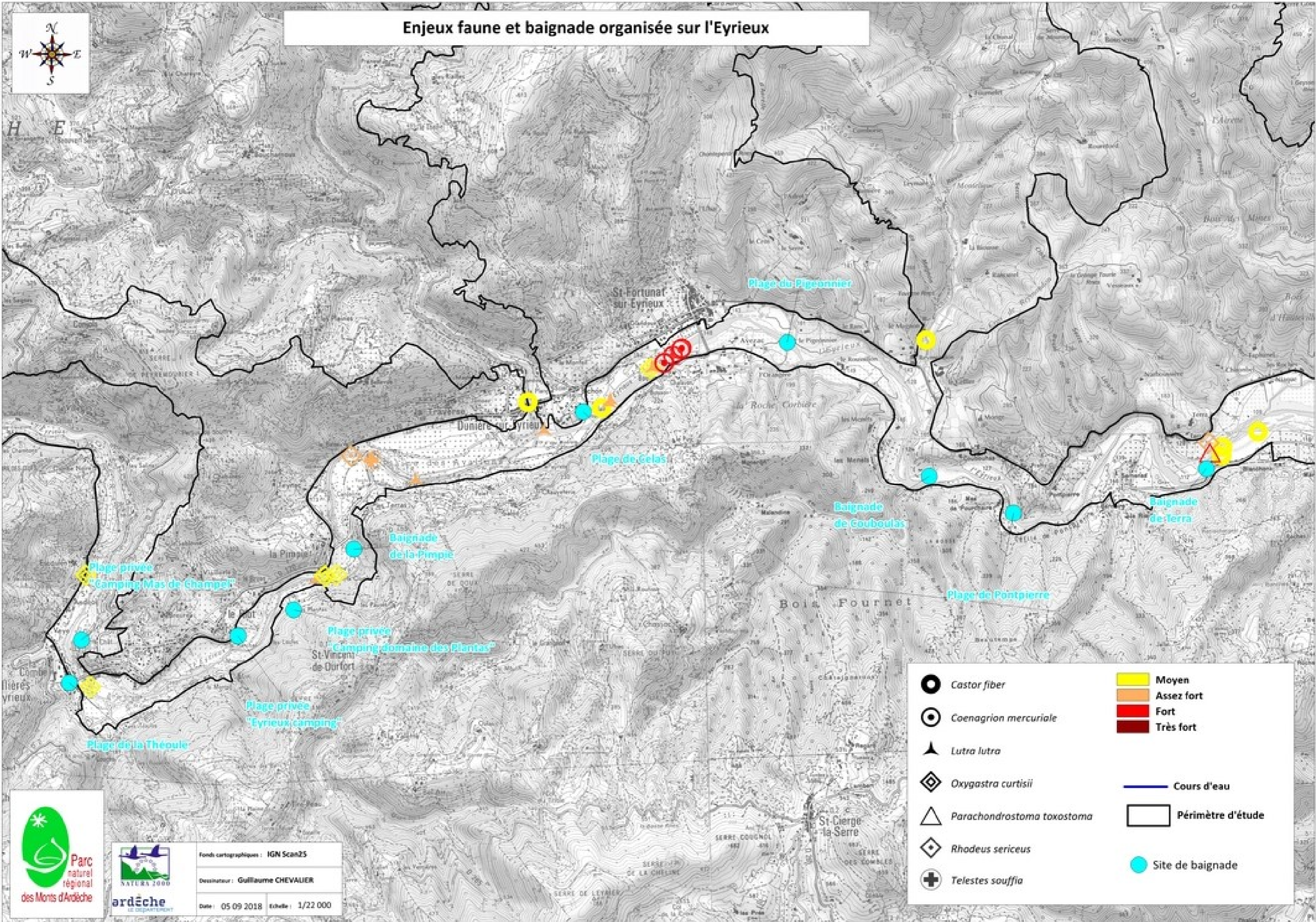
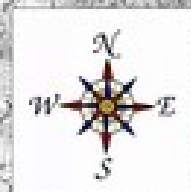
Terra

-  Non organisée non surveillée
-  Organisée et surveillée
-  Privée non surveillée
-  Tronçon de la Gluèyre où est pratiquée la baignade libre de façon soutenue
-  Cours d'eau
-  Périmètre d'étude



Fonds cartographiques : IGN Scan25  
Dessinateur : Guillaume CHEVALIER  
Date : 28 09 2018    Echelle : 1 / 45 000

# Enjeux faune et baignade organisée sur l'Eyrieux



	<i>Castor fiber</i>		Moyen
	<i>Coenagrion mercuriale</i>		Assez fort
	<i>Lutra lutra</i>		Fort
	<i>Oxygastra curtisii</i>		Très fort
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>		Cours d'eau
	<i>Rhadeus sericeus</i>		Périmètre d'étude
	<i>Telestes souffia</i>		Site de baignade



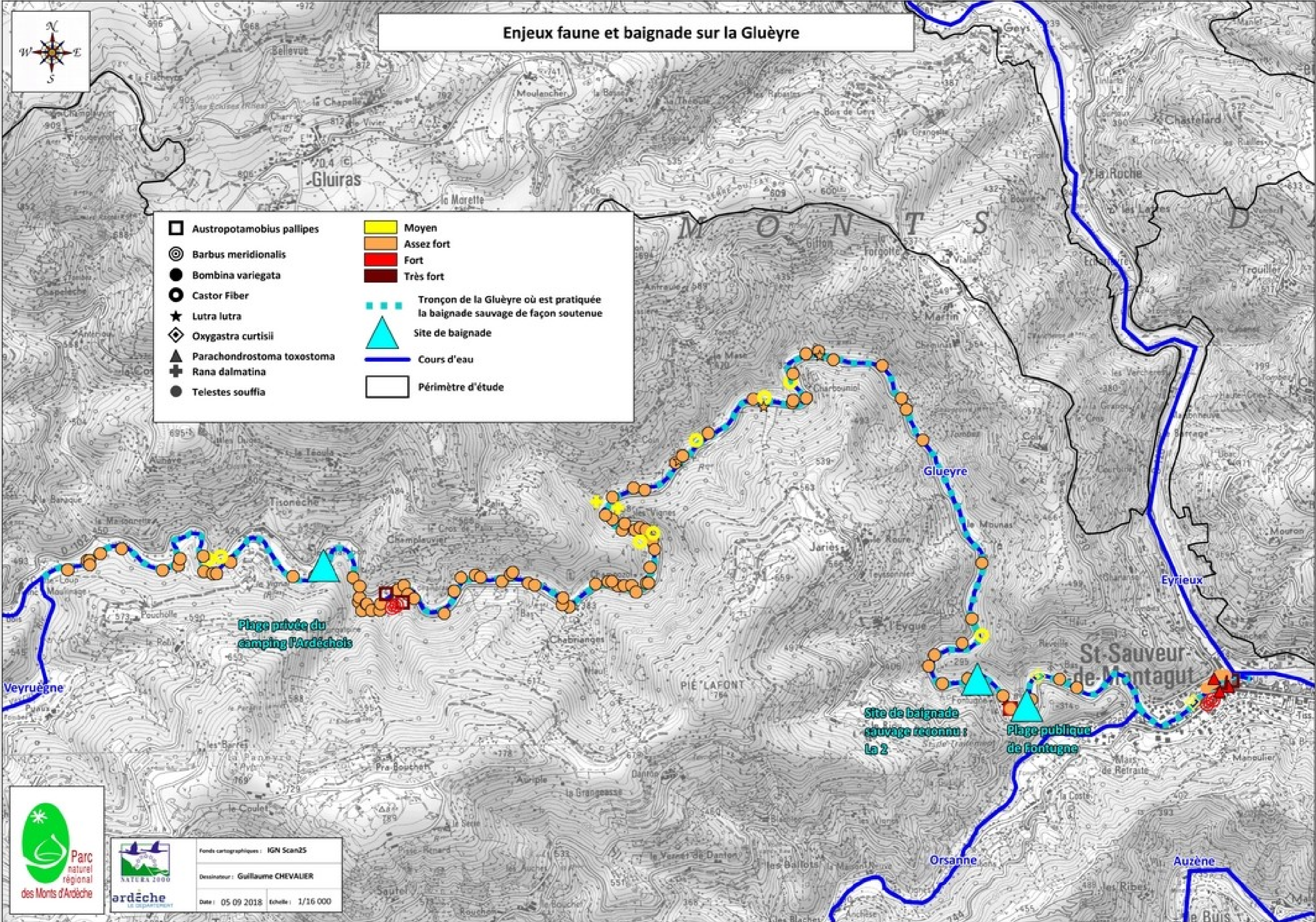
Fonds cartographiques : IGN Scan25  
 Dessinateur : Guillaume CHEVALIER  
 Date : 05 09 2018 Echelle : 1/22 000



# Enjeux faune et baignade sur la Gluère



<b>Austropotamobius pallipes</b>	<b>Moyen</b>
<b>Barbus meridionalis</b>	<b>Assez fort</b>
<b>Bombina variegata</b>	<b>Fort</b>
<b>Castor Fiber</b>	<b>Très fort</b>
<b>Lutra lutra</b>	<b>Tronçon de la Gluère où est pratiquée la baignade sauvage de façon soutenue</b>
<b>Oxygastra curtisii</b>	<b>Site de baignade</b>
<b>Parachondrostoma toxostoma</b>	<b>Cours d'eau</b>
<b>Rana dalmatina</b>	<b>Périmètre d'étude</b>
<b>Telestes souffia</b>	



Plage privée du camping l'Ardéchois

Site de baignade sauvage reconnu : La 2

Plage publique de Fontugne



Fonds cartographiques : IGN Scan25  
Dessinateur : Guillaume CHEVALIER  
Date : 05/09/2018 Echelle : 1/16 000

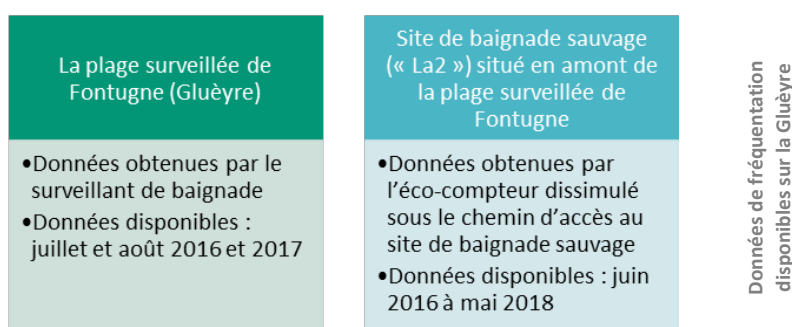


accueille outre le Sonneur à ventre jaune, l'Écrevisse à pieds blancs, le Barbeau méridionale, la Loutre d'Europe, etc. (la Gluère bénéficie d'une bonne connaissance de son contexte naturel, différentes études y ont été réalisées notamment dans le cadre de la création de l'espace naturel sensible). Pour rappel, ces effets négatifs sont majorés durant la période estivale, période de basses eaux...

La baignade se pratique également sur la rivière Auzène où quelques secteurs seraient appréciés de la population locale, malgré une température plus fraîche.

### 3. Focal sur le site de Fontugne : site de baignade principal de la zone d'étude

Il convient de noter que nous avons pu disposer de données de fréquentation sur la rivière de la Gluère qui nous ont permis de comprendre l'importance de la baignade sauvage sur ce site. Nous avons des données disponibles sur la Gluère à deux endroits distincts :



Le profil de baignade de la plage de Fontugne évoque les risques de pollution sur la baignade : liés à la fréquentation et au réseau d'assainissement : une importante fréquentation de la baignade en saison estivale y est observée. *« Au-delà de l'augmentation de la charge polluante transitant par les réseaux d'assainissement, l'augmentation de la population estivale et la fréquentation massive de la baignade [notamment sauvage en amont de la plage] constituent une source de pollution potentielle puisque l'homme est un vecteur de contaminants fécaux. »* [PROFIL DE BAINNADE DE LA PLAGE DE FONTUGNE - Commune de Saint Sauveur de Montagut – Avril 2018 – Athos Environnement].

De plus, le document indique une dégradation de la qualité de l'eau ces deux dernières années. Jugée de « qualité excellente » de 2001 à 2006, elle est devenue de « bonne qualité » de 2007 à 2015, mais en 2016 et 2017 la qualité de l'eau a été jugée insuffisante<sup>18</sup> il est alors indiqué :

<sup>18</sup> Qualité de l'eau selon la Directive 2006/7/CE ; effective en 2013 la simulation à partir de 2001 a été réalisée à partir de la Directive 76/160/CEE



« La plage de Fontugne a subi des épisodes de contaminations bactériologiques ces dernières années, à l'origine d'un déclassement de la qualité de l'eau. Si la qualité ne s'améliore pas les prochaines années et que ces pollutions deviennent récurrentes, l'eau ne sera plus conforme pour un usage baignade » [PROFIL DE Baignade DE LA PLAGE DE FONTUGNE - Commune de Saint Sauveur de Montagut – Avril 2018 – Athos Environnement]

Schéma de présentation du site d'étude : Plage de Fontugne et « La 2 »



La plage de Fontugne est donc un des sites des plus pertinents de l'étude: l'interaction entre le tourisme et la biodiversité est ici indéniable. L'activité de pleine nature aurait un impact sur l'environnement pouvant le dégrader jusqu'à la possible non-conformité de baignade.

Cette plage est surveillée chaque été du 1er juillet au 31 août. En 2016, c'est le lundi que la baignade n'était pas surveillée sur les 7 jours de la semaine, en 2017 c'était le jeudi. Tous les jours, le surveillant de baignade doit remplir une feuille de route permettant d'archiver plusieurs informations : météo, qualité de l'eau, température de l'eau, nombre de personnes présentes sur la plage dont baigneurs.

En amont de cette plage se situe un site de baignade sauvage accessible depuis un petit chemin escarpé dont la fréquentation semble importante. C'est pourquoi le département et le PNR (conformément à la coopération entre les deux institutions pour la gestion et l'animation de l'espace

naturel sensible signé dans une convention-cadre) ont choisi de placer un éco-compteur sur ce chemin afin de mesurer la fréquentation de ce site (*voir schéma de présentation du site d'étude ci-dessus*).

#### Méthodologie d'analyse de la fréquentation

Plusieurs calculs et analyses (total mensuel, moyenne, taux d'évolution) ont été réalisés à partir des données disponibles.

Comme évoqué précédemment, la plage surveillée de Fontugne est surveillée 6 jours sur 7 durant la période estivale : nous ne disposons pas de données concernant les lundis de l'année 2016 et les jeudis de l'année 2017. Dans un souci de comparaison il a été décidé de ne pas prendre en compte les données de l'éco-compteur situé sur le chemin d'accès au site de baignade sauvage pour les lundis de 2016 et les jeudis de 2017.

De plus, les données récoltées par l'éco-compteur ont été divisées par deux. En effet il totalise l'ensemble des passages réalisés à la journée sans distinction de sens. Bien qu'il soit possible d'accéder au site d'une autre manière (directement depuis la route en surplomb du site), le chemin où est dissimulé l'éco-compteur reste l'accès le plus évident. Ainsi, nous avons considéré qu'un passage réalisé dans un sens s'effectuera dans l'autre, donc lorsque l'éco-compteur totalise 120 passages en une journée, il sera considéré que 60 personnes se sont rendues sur le site de baignade sauvage.

Il convient aussi de mentionner qu'il existe une marge d'erreur sur les comptages réalisés par le surveillant de plage sur la plage surveillée de Fontugne.

Les résultats suivants sont donc à observer avec ces informations en tête et avec précaution.

L'objectif de cette analyse est multiple : elle doit permettre de se rendre compte de la réalité de la fréquentation. Voir si la fréquentation sur le site sauvage est plus importante ou non, si cette différence est notoire.

#### Résultats

	Baignade surveillée		
	Total mensuel	Moyenne par jour	Taux d'évolution
juil-16	1191	44	
août-16	1469	59	23%
juil-17	1927	71	31%
août-17	2737	105	42%

Totaux mensuels, moyenne par jour et taux d'évolution de la fréquentation de la plage surveillée de Fontugne en juillet et août 2016 et 2017 – Source : surveillant de plage

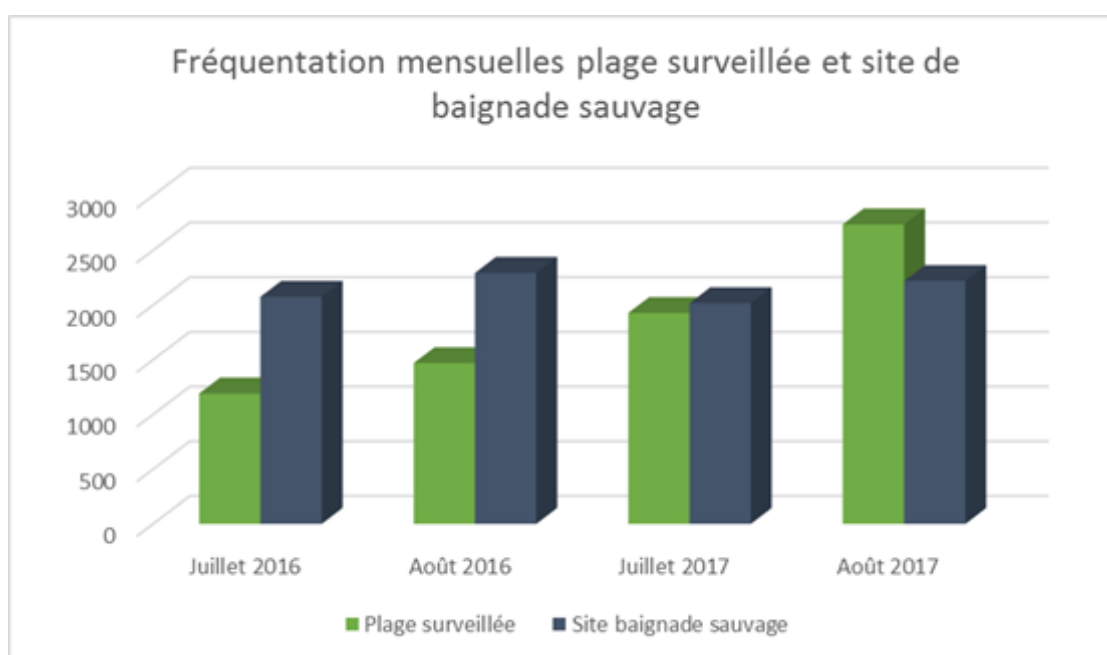
Ce premier tableau concerne uniquement la plage surveillée de Fontugne. Le surveillant de plage comptabilise chaque jour le nombre d'individus sur la plage dont les baigneurs. Les données ici présentent le nombre de personnes comptabilisées sur la plage (qui sont potentiellement des baigneurs) et non uniquement le nombre de personnes se baignant.

On observe facilement que la fréquentation de la plage est de plus en plus importante au fil du temps. La moyenne d'individus présents sur le site par jour permet d'apprécier rapidement l'amplification de cette fréquentation. Enfin, le taux d'évolution (évolution d'une valeur numérique entre deux dates) calculés à partir des totaux mensuels permet de se rendre compte de cette ampleur puisque chaque année il gagne environ 10 points.

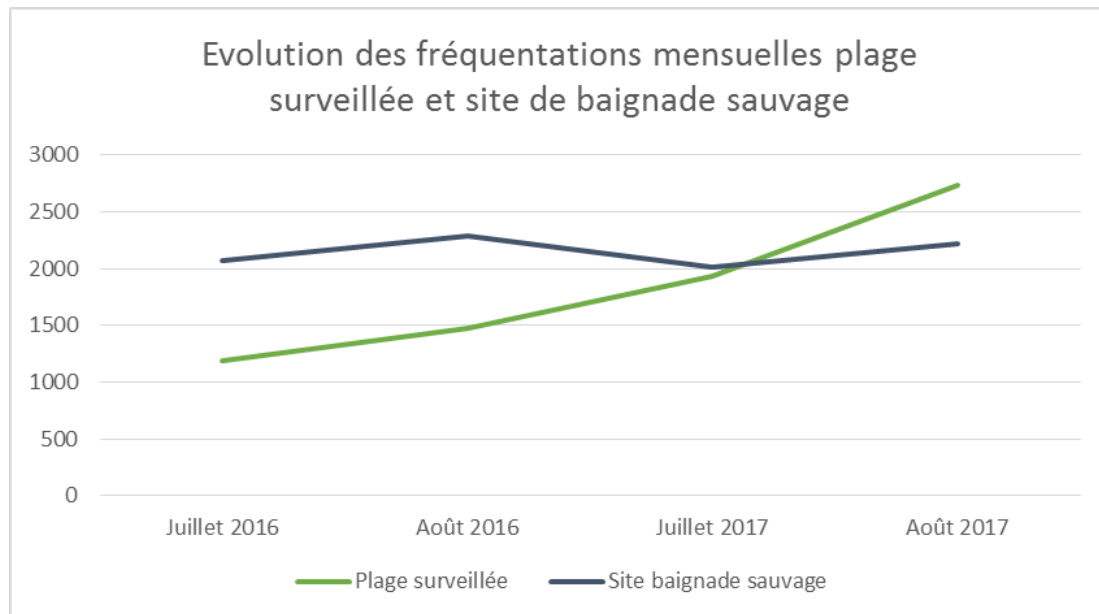
	Site de baignade sauvage		
	Total mensuel	Moyenne par jour	Taux d'évolution
juil-16	2076	67	
août-16	2294	74	11%
juil-17	2017	65	-12%
août-17	2219	72	10%

Totaux mensuels, moyenne par jour et taux d'évolution de la fréquentation du site de baignade « sauvage » appelé « La 2 » en juillet et août 2016 et 2017 – Source : éco-compteur situé sous le chemin d'accès au site de baignade sauvage

En ce qui concerne le site de baignade sauvage situé en amont de la plage surveillée de Fontugne, on observe rapidement que la fréquentation est plus importante que le site surveillée de Fontugne en période estivale de l'année 2016 et en juillet 2017. Les taux d'évolution sont eux beaucoup plus faibles que ceux concernant la plage surveillée, il y a même une baisse de fréquentation de 12% entre juillet 2017 et août 2016 sur ce site de baignade dite « sauvage ».



Fréquentation mensuelles de la plage surveillée et du site de baignade sauvage en juillet et août 2016 et 2017 – Source : surveillant de plage et éco-compteur



Fréquentation mensuelles de la plage surveillée et du site de baignade sauvage entre juillet et août 2016 et 2017 – Source : surveillant de plage et éco-compteur

Ces deux graphiques présentent les mêmes données, on note une amplification graduelle entre 2016 et 2017 de la fréquentation de la plage surveillée face à l'importante fréquentation du site de baignade sauvage. Il est toutefois important de noter que cette analyse portée sur les périodes estivales n'est réalisée que sur deux années. Il ne serait donc pas prudent d'établir d'analyse trop poussée en songeant à partir de ces observations que la fréquentation de la plage surveillée va encore croître quand celle du site de baignade sauvage diminuer. Il convient donc de poursuivre les comptages (l'éco compteur basé en amont du site de baignade surveillé de Fontugne doit être maintenu) et d'analyser ces données dans le temps afin de constater une réelle tendance d'évolution de la fréquentation de ces deux sites.

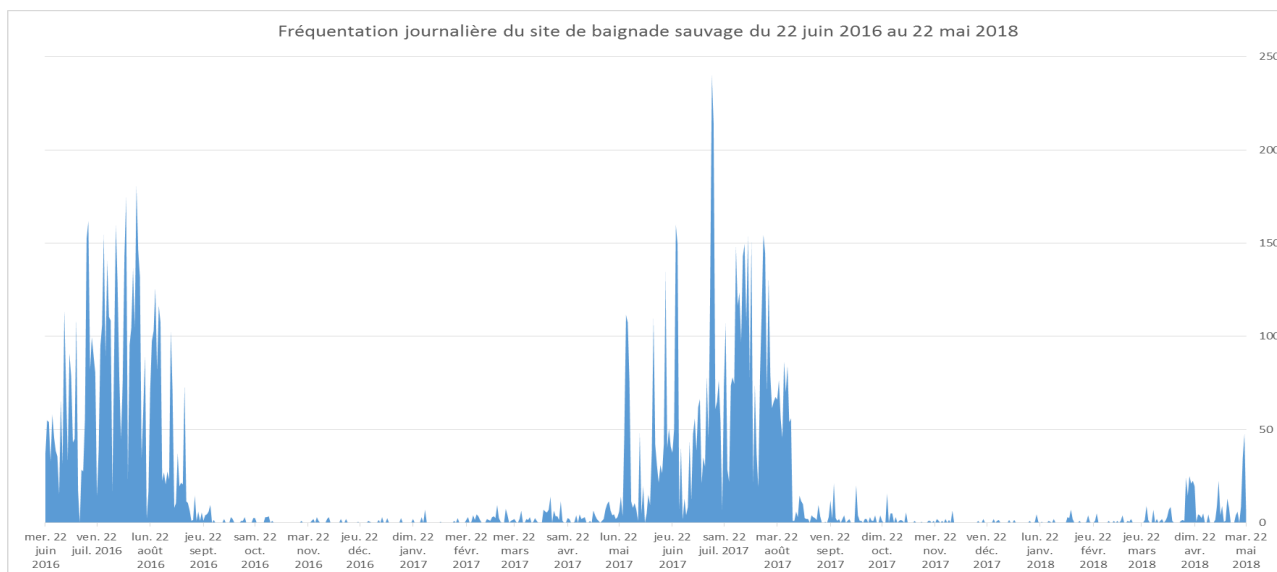
#### Analyse de la fréquentation du site de baignade dite « sauvage » de « La 2 »

L'éco-compteur installé sous le chemin d'accès au site dit de « La 2 » depuis mars 2016 permet de récupérer des données journalières de fréquentation

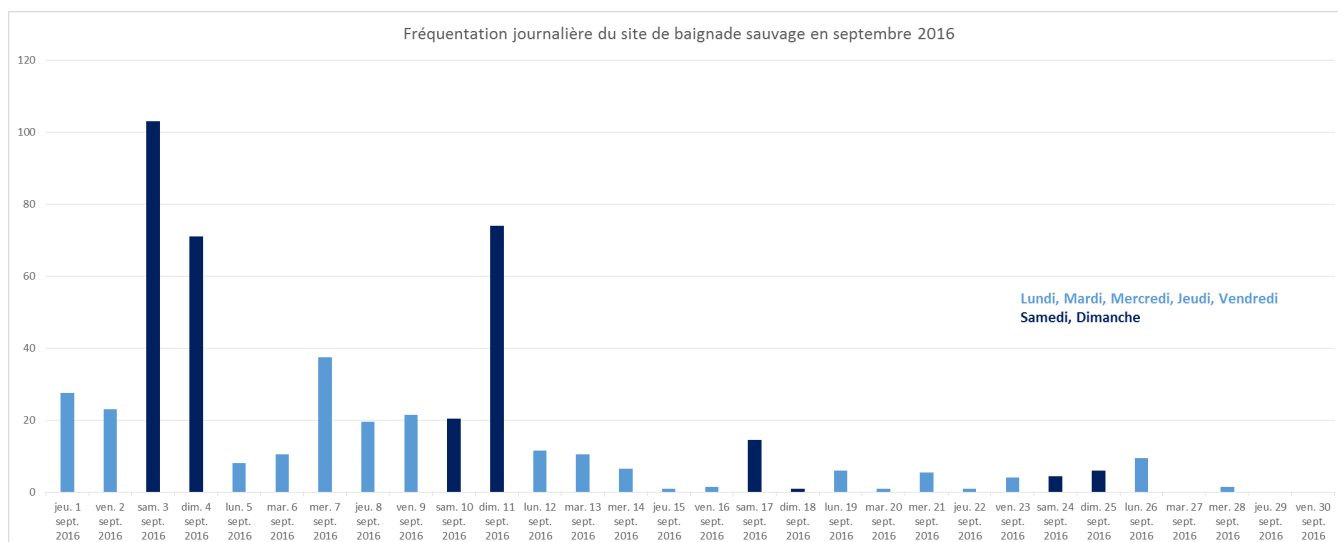
La première observation réalisée grâce à ces données montre **une forte saisonnalité de la fréquentation**. On note une **fréquentation importante du mois de juin à celui de septembre** avec une plus grosse affluence pour les mois de juillet et août. Le reste de l'année, on comptabilise environ une **moyenne de 30 passages par mois** contre **1 500 passages par mois de juin à septembre**. Cette observation semble tout à fait légitime car la baignade est logiquement une activité estivale. Cette donnée permet donc de valoriser le fait que les personnes empruntant ce chemin l'empruntent

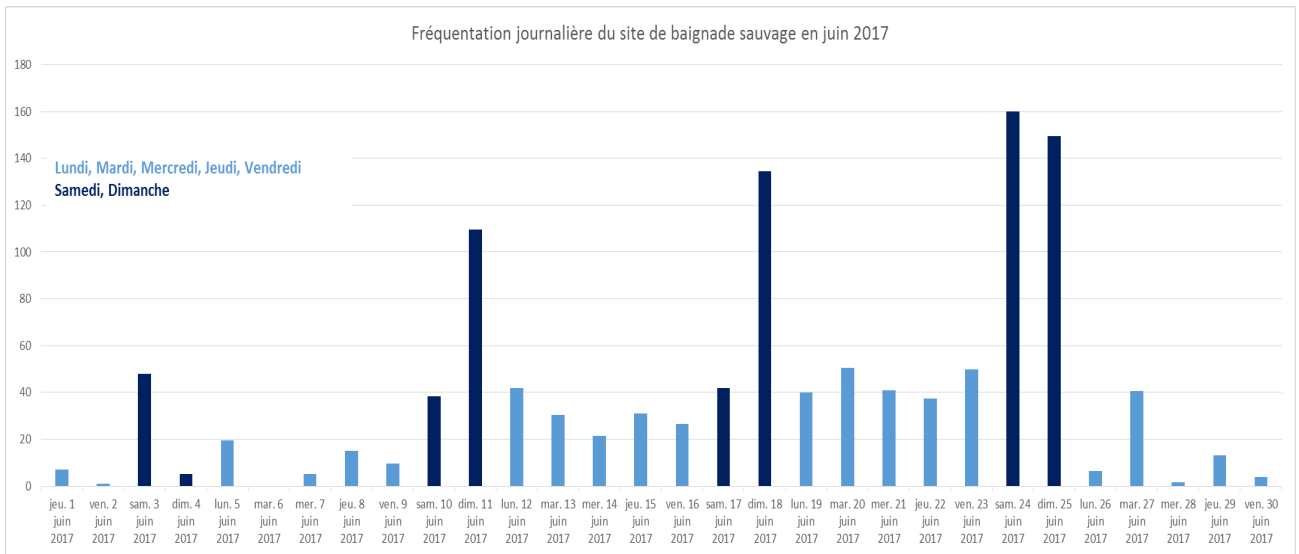


essentiellement pour pratiquer de la baignade. Il est facile d'observer cette constatation à l'aide du graphique suivant :



La deuxième information importante, qui est en fait une hypothèse qui semble se confirmer, est que **les personnes qui fréquentent le site de baignade sauvage sont davantage des habitants du territoire** que des touristes. Cette hypothèse se construit dans un premier temps par le fait que les sites de baignades sauvages sont d'ordre général souvent fréquentés par la population locale : il s'agit souvent de « coins secrets » principalement connus des habitants et non des touristes. En effet, les touristes sont amenés à se rendre de façon plus évidente sur des sites de baignades organisés et signalés que les institutions leur ont communiqués (OT). L'hypothèse se construit également par les observations depuis les données de l'éco-compteur. On observe effectivement une affluence plus importante du site les week-ends notamment durant les mois de juin et septembre, ce qui laisse penser que la population locale profite de ces week-ends pour se rendre sur le site puisque en semaine à ces mois-ci la plupart des personnes travaillent encore et les touristes sont présents sur le site dans une moindre mesure.





Sur ces graphiques, les samedis et dimanches ont été déclinés par la couleur bleu foncée. Cela permet de mettre en évidence que la fréquentation du site est nettement plus importante les week-ends, ce qui laisse donc à penser que la fréquentation est davantage celle d'habitants et d'excursionnistes.

Pendant les mois de juillet et août, l'affluence reste parfois plus importante les week-ends ; en semaine la fréquentation hebdomadaire est quasiment équilibrée entre le 15 juillet et le 15 août, mais on peut encore émettre l'hypothèse que c'est davantage la population locale qui occupe ce site (congès estivaux ou pratique de la baignade après la journée de travail). Cette analyse permet alors de dire qu'il serait pertinent de mettre en place une communication sur les enjeux naturels à destination du public touristique mais également à destination de la population locale. Cette communication pourrait par exemple se faire via les bulletins d'informations des collectivités locales (*cf. partie Propositions d'actions*).

#### ❖ Le Canoë-kayak

Le canoë-kayak est une activité physique de loisir ou sportive, pratiquée avec des embarcations propulsées à la pagaie. Sur le périmètre d'étude, il n'existe qu'un prestataire touristique qui propose des descentes en canoë-kayak sur l'Eyrieux ; il s'agit de la société Eyrieux Sport. La prestation proposée par Eyrieux sport est donc une pratique commerciale et de loisirs. Mais il existe également des compétitions de canoë-kayak sur l'Eyrieux, ainsi qu'un club à Saint-Sauveur-de-Montagut. Enfin une pratique sportive est réalisable sur plusieurs cours d'eau du site d'étude : la Dunière, la Gluèyre et l'Eyrieux depuis le barrage des Collanges du Cheylard mais cette pratique est réservée aux sportifs aguerris, voire à des experts.



Différentes pratiques du canoë-kayak sur le site d'étude

A noter que la pratique dépend grandement des débits d'eau. La prestation commerciale se pratique sur un parcours plus long au printemps qu'en été. La période estivale correspondant à la période d'étiage de l'Eyrieu, le parcours est donc réduit en été puisque le faible niveau d'eau ne permet pas la pratique au-delà de la plage de la Théoule des Ollières-sur-Eyrieux. Une carte résumant les diverses pratiques du canoë-kayak et leurs itinéraires est disponible page suivante.

Nous ne disposons pas de données de fréquentation concernant la pratique du canoë-kayak. La matrice SWOT disponible en annexe 9 résume les effets à l'environnement de cette pratique où l'on retrouve notamment le dérangement de la faune, le piétinement des espèces florales et l'érosion des sols sur les accès aux points d'eau.

❖ La Randonnée aquatique (*cf carte page suivante*)

La randonnée aquatique est l'activité qui peut être la plus problématique car traumatisante pour le milieu naturel. Un rapport publié en 1995<sup>19</sup> mentionnait déjà les impacts négatifs des sports d'eaux vives, particulièrement la randonnée aquatique, sur le milieu aquatique : dérangement de la faune (fuite, changement de territoire, modification du régime alimentaire).

Il a été difficile d'obtenir des données fiables sur la pratique de cette activité sur le territoire d'étude. Un prestataire (Spelcanya aventure) situé en Drôme nous a communiqué qu'il venait réaliser cette activité 2 fois par an sur la Gluèyre. (Son activité étant tournée majoritairement vers le massif du Vercors. Nous n'avons néanmoins pas obtenu plus de renseignement sur cette prestation : combien de personnes sont emmenées, à quelle période la pratique est réalisée, il conviendrait de recontacter cet acteur (*cf. partie Propositions d'actions*).

Eyrieux Sport a pratiqué un temps cette activité sur la Gluèyre, mais le prestataire nous a communiqué avoir abandonné cette pratique car il la jugeait trop impactante pour le milieu naturel.

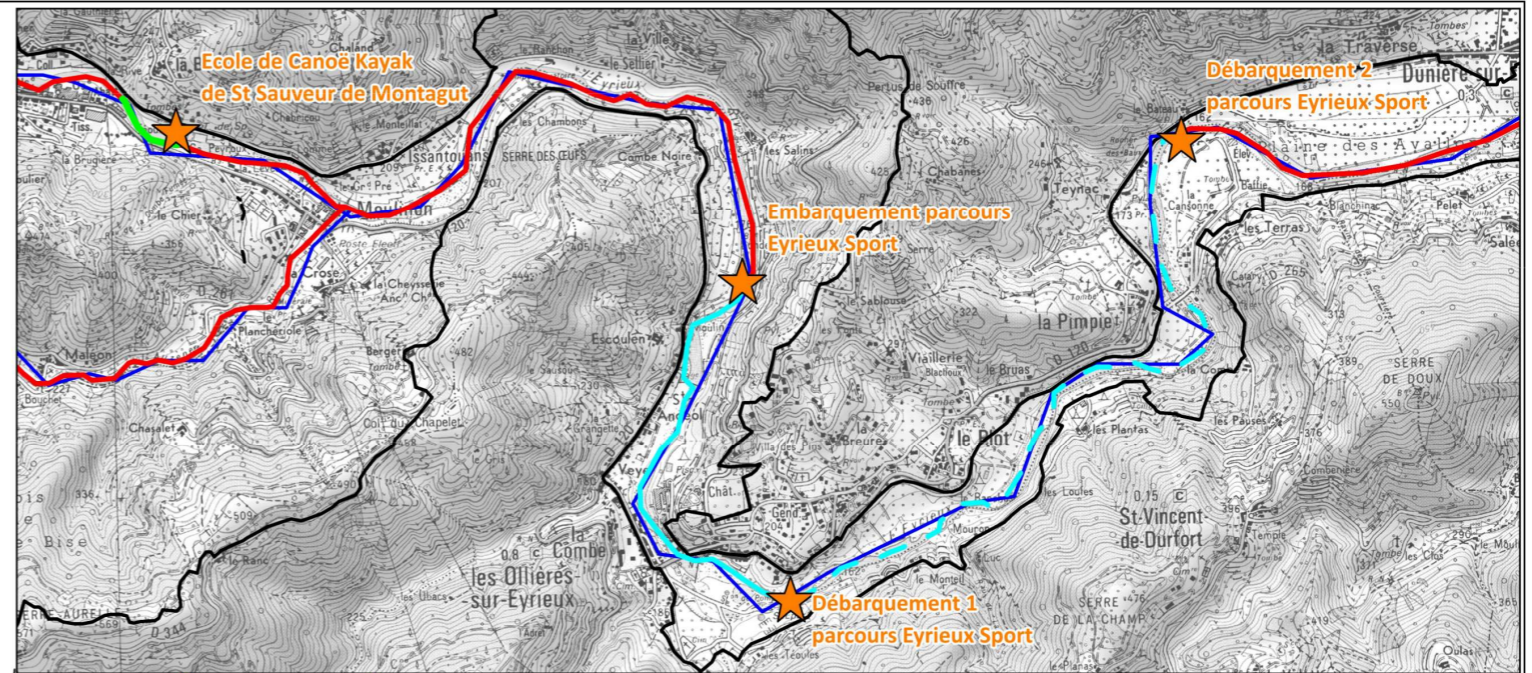
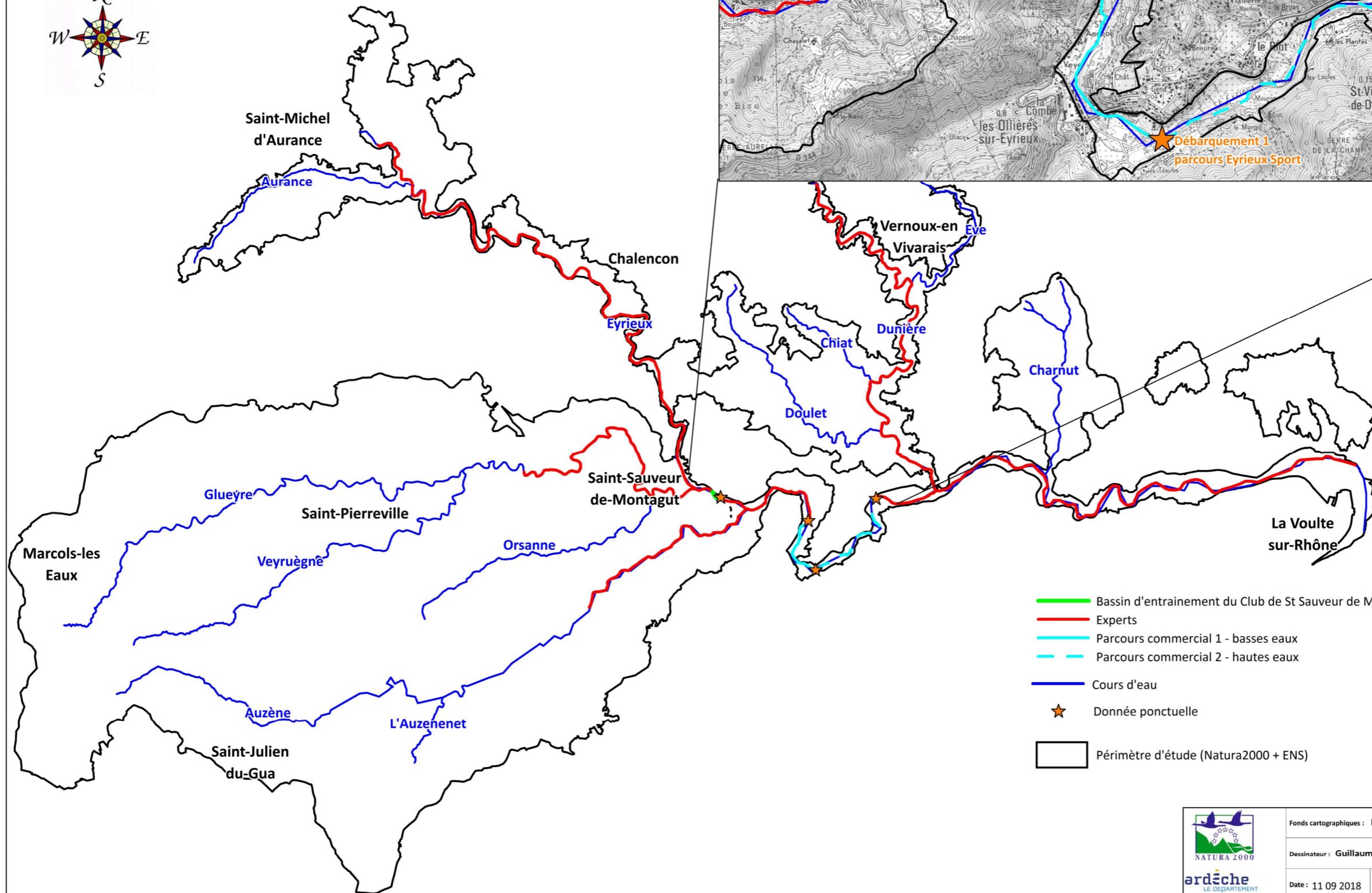
Enfin, un prestataire situé sur la commune de COUX (Indian forêt) semble proposer des sorties en randonnée aquatique sur la Gluèyre toutes les semaines en période estivale. Ce prestataire a été contacté par téléphone, mais après quelques questions qui avèraient qu'il organise des sorties sur la Gluèyre, ce dernier n'a pas souhaité s'exprimer davantage en interrompant la conversation. Comme expliqué, cette activité est très traumatisante pour le milieu naturel, aussi il semble nécessaire de connaître davantage la mise en œuvre de cette pratique par ce prestataire (*cf. partie Propositions d'actions*).

---

<sup>19</sup> Rapport de mission : LE DEVELOPPEMENT DES SPORTS ET LOISIRS D'EAU VIVE EN FRANCE IMPACT SUR LE MILIEU AQUATIQUE ET CONFLITS D'USAGES - Mission d'inspection spécialisée de l'environnement - Germain LEYNAUD et Louis BLAISE – Paris Mai 1995



Pratique du canoë-kayak sur le site d'étude



- Bassin d'entrainement du Club de St Sauveur de M.
- Experts
- Parcours commercial 1 - basses eaux
- Parcours commercial 2 - hautes eaux
- Cours d'eau
- ★ Donnée ponctuelle
- Périmètre d'étude (Natura2000 + ENS)



Fonds cartographiques : IGN Scan25  
 Dessinateur : Guillaume CHEVALIER  
 Date : 11 09 2018 Echelle : 1/100 000





La pratique se situerait donc uniquement sur la rivière Gluèyre, au vue des enjeux faune identifiés lors de la cartographie d'analyse concernant la baignade nous pouvons comprendre que les dégradations environnementales liées à cette activité (voir matrice SWOT en annexe 9) peuvent être importantes.

#### ❖ Le Canyoning

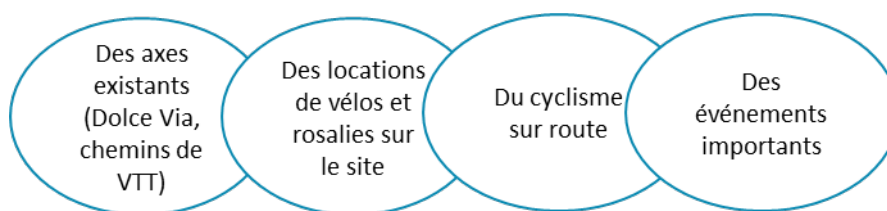
Le ruisseau de Rioufol sur la commune de Gluiras permettrait une activité de canyoning. Cette pratique est d'ailleurs réglementée par un arrêté préfectoral réglementant tous les canyons situé en Ardèche. L'arrêté stipule notamment que la taille des groupes empruntant le canyon ne peut dépasser 10 personnes (encadrant compris).

Toutefois, ce site a tendance à être considéré plutôt à mi-chemin entre la randonnée aquatique et le canyoning. Il est considéré comme « Anecdotique, sans véritable intérêt » sur un site internet (Yadugaz07) recensant les sites d'escalade, de canyoning et les itinéraires de VTT en Ardèche.

Aucun prestataire ne propose de sorties canyoning sur ce site, la pratique y est donc libre mais nous ne disposons pas de connaissances sur la fréquentation de cet itinéraire. Il serait intéressant d'obtenir davantage d'information sur la pratique sur ce site puisque les risques néfastes à l'environnement y sont importants et semblables à ceux de la randonnée aquatique (*cf. matrice sport d'eau vive en annexe 9*)

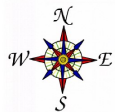
A savoir, seulement la partie de confluence du Rioufol avec l'Éyrieux est comprise dans le périmètre d'étude.

#### ❖ Les activités cyclistes (*cf. carte page suivante*)

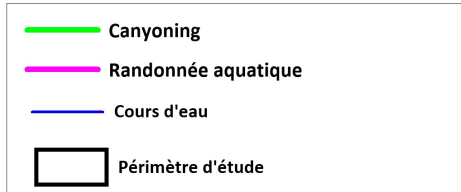
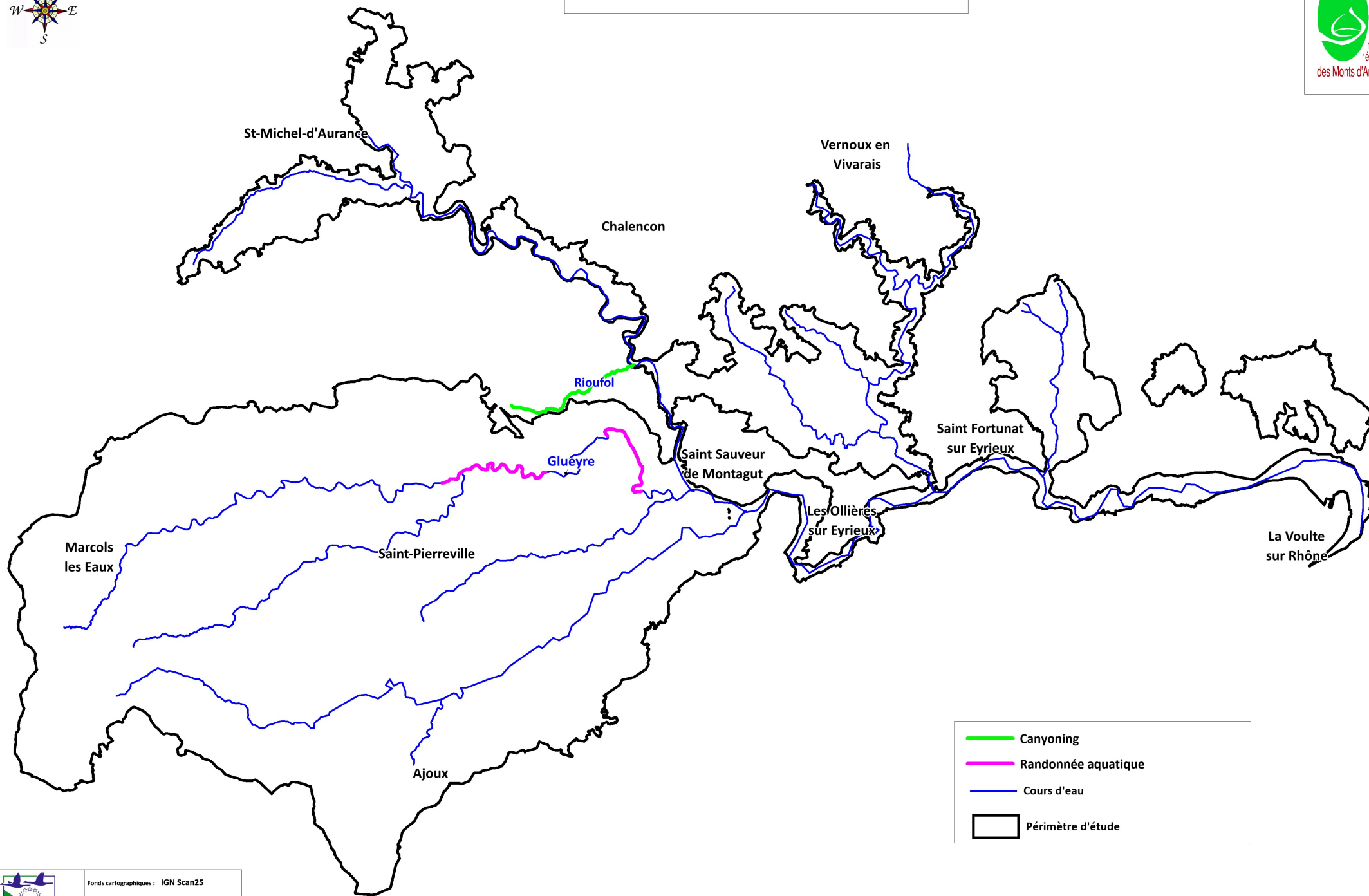


Résumé des observations concernant l'activité cycliste

Le cyclisme est une activité attractive pour le territoire. Une étude réalisée par un cabinet pour l'Observatoire départemental du tourisme (issu de l'Agence de développement touristique de l'Ardèche) montre l'importance du cyclisme sur la communauté de communes de Val'Éyrieux :



# Canyoning et randonnée aquatique



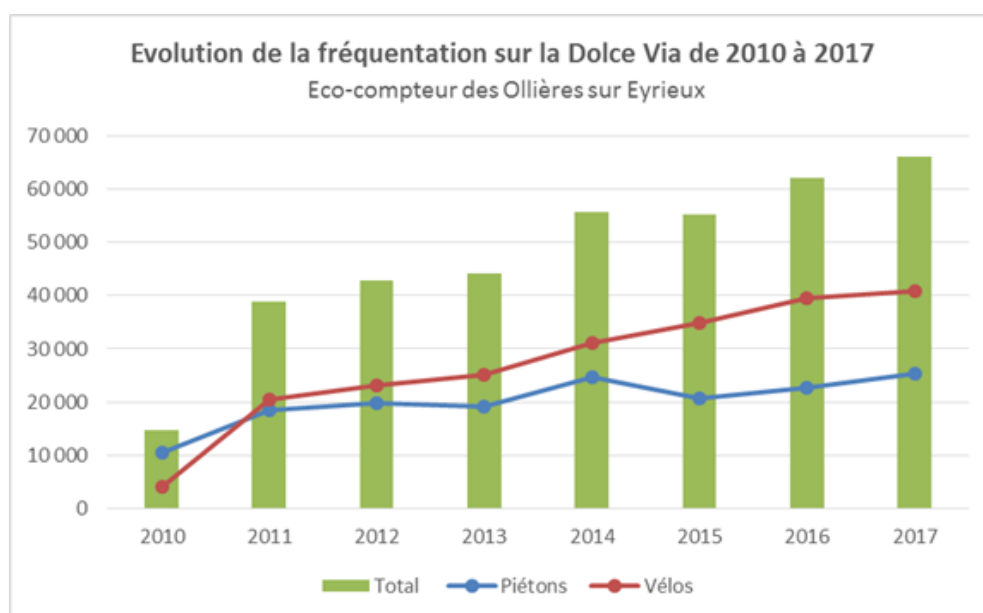
Pratique du VTT/VTC/Vélo/Cyclo	
Données Ardèche	Données CC Val Eyrieux
11.7%	25.5%

Pratique du VTT/VTC/Vélo/Cyclo en Ardèche et sur la communauté de communes de Val Eyrieux  
 Source : étude réalisée par Altimax pour l'Observatoire départemental du tourisme

On note donc l'attrait touristique des sports cyclistes pour la communauté de communes de Val'Eyrieux située en partie sur le territoire d'étude (principalement sur l'ENS). En effet, plus de 25% des personnes interrogées déclarent avoir pratiquées du VTT, VTC, vélo ou cyclisme sur le périmètre de la communauté de communes contre 11,7 % des personnes interrogées sur l'ensemble du département Ardèche. De nombreux chemins de VTT existent sur le territoire et la Dolce Via offre également un itinéraire propice à l'attrait de cette activité. Il existe un prestataire de locations de vélos sur le territoire d'étude et un autre pour la location de rosalias. Ces prestataires demandant aux usagers de circuler uniquement sur la Dolce Via.

Il est également important de rappeler que plusieurs événements réalisés sur le site permettent de populariser davantage la pratique du cyclisme sur route : l'Ardéchoise et le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche empruntant plusieurs routes du site d'étude.

Nous disposons uniquement de données de fréquentation touristique sur la Dolce Via évoqué précédemment dans le chapitre un de cette étude.



Evolution de la fréquentation sur la Dolce Via de 2010 à 2017. Eco-compteur situé aux Ollières-sur-Eyrieux. Etude sur l'organisation touristique et l'accompagnement à la définition d'une stratégie de développement touristique et culturel - Compte-rendu du séminaire stratégique Tenu le 11 mars 2015 à Saint Martin de Valamas

La fréquentation de la Dolce Via par des cyclistes augmente de 2010 à 2017 et il semble pouvoir être établi une tendance qui amènerait cette fréquentation à augmenter ou à se stabiliser autour de 40 000 passages par an dans les années à venir. Nous ne disposons pas d'autres données de fréquentation concernant la pratique cycliste (cyclisme sur route ou itinéraires VTT).

Concernant les interactions possibles entre l'activité cycliste et l'environnement naturel, celles-ci restent limitées. On peut citer le piétinement de la flore patrimoniale et l'érosion des sols mais uniquement si la pratique se réalise hors des sentiers et routes. L'activité n'étant pas motorisée, les risques de perturbation de la faune et de pollution sont également limités. La pollution est par contre effective lorsque l'on retrouve sur le bord des routes et des chemins des emballages de barres de céréales, vitaminées ou autres barres nutritives utilisées par certains pratiquants... La matrice concernant les activités cyclistes est disponible en annexe 10.

#### ❖ La Randonnée pédestre

La randonnée pédestre est une activité très largement pratiquée sur le territoire (*cf. Carte ci-après*), elle assure une partie du tourisme local puisque de nombreux chemins de randonnées sont disponibles sur l'ensemble du site. (Le maillage des itinéraires de randonnées est disponible à la page suivante). De plus, se rajoute des chemins emblématiques comme la Dolce Via, la Route des Dragonnades<sup>20</sup> ou encore les itinéraires de Grande randonnée (GR).

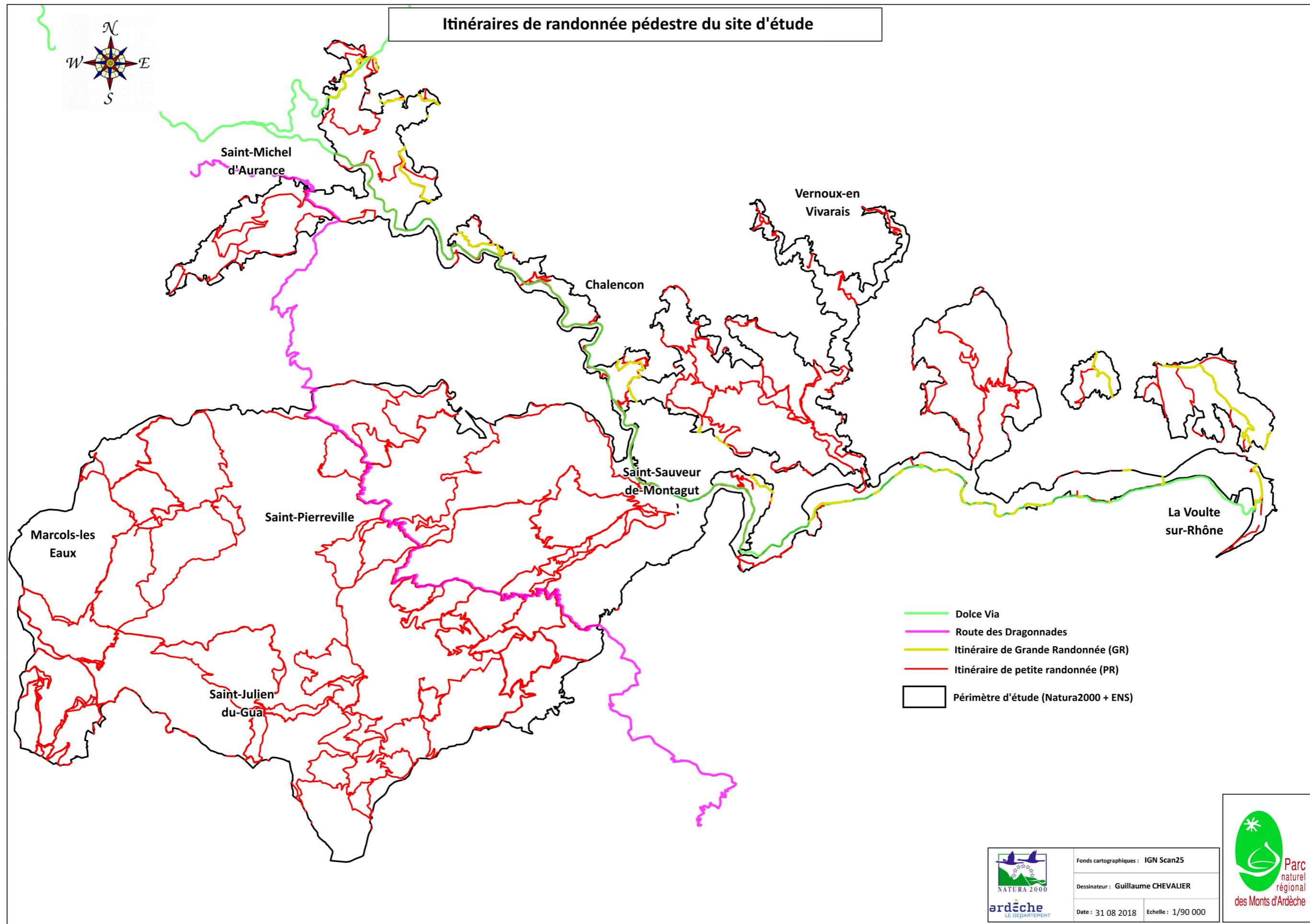
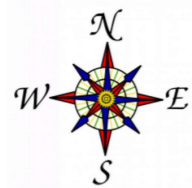
La randonnée est une activité peu impactante à l'environnement (voir matrice disponible en annexe 11) puisqu'elle se pratique sur les chemins déjà existants. Les risques néfastes à l'environnement sont uniquement liés aux dépôts de déchets, du même ordre que les cyclistes, ou le dérangement de la faune locale (bruit).





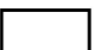
---

<sup>20</sup> Le chemin royal dit « Route des Dragonnades » a été construit au temps de Louis XIV pour mieux « contrôler » la population Protestante des Boutières



### Itinéraires de randonnée pédestre du site d'étude



-  Dolce Via
-  Route des Dragonnades
-  Itinéraire de Grande Randonnée (GR)
-  Itinéraire de petite randonnée (PR)
-  Périmètre d'étude (Natura2000 + ENS)



Fonds cartographiques : IGN Scan25  
Dessinateur : Guillaume CHEVALIER  
Date : 31 08 2018    Echelle : 1/90 000



### ❖ La Randonnée équestre

Comme évoqué en début de ce chapitre, cinq centres équestres proposant des balades à cheval et cinq centres proposant des balades avec ânes ont été recensés sur ou à proximité du site d'étude (cf. *carte page 25*). La randonnée équestre est donc une activité touristique et de pleine nature bien représentée et pratiquée sur le territoire. Néanmoins nous ne pouvons caractériser les pratiques équestres de façon précise car nous n'avons pas pu obtenir davantage d'éléments sur les itinéraires les plus fréquentés et à quelle fréquence... La matrice de la randonnée équestre est disponible en annexe 12. Les risques les plus marqués de cette pratique vis-à-vis de l'environnement sont le piétinement des espèces végétales si les cavaliers sortent des itinéraires existants, et le dérangement de la faune locale par le bruit.

### ❖ L'escalade

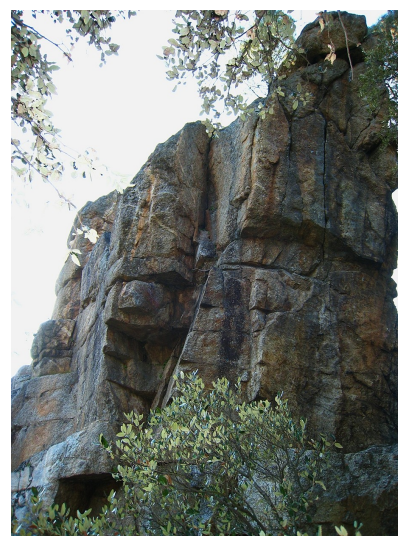
La carte des activités recensées disponibles en page 25 montre les trois sites d'escalade présents sur le territoire d'étude :

- Les cabanes (St Michel-de-Chabrillanoux)
- La roche de Tournay (Beauvène)
- La tour de Dunière (Dunière-sur-Eyrieux)

Nous avons contacté Le Comité Départemental de la Montagne et de l'Escalade de l'Ardèche pour obtenir les données de fréquentation de ces trois sites. Il n'y a pas de compteurs installés sur ces sites pour pouvoir mesurer leurs fréquentations exactes, mais le responsable technique Fédéral nous a communiqué les éléments ressentis suivants :

- Les cabanes : le site le plus fréquenté des trois, il est estimé une moyenne de 10 personnes par jour en été, 5 en hiver.
- La roche de Tournay : On compte moins de personnes sur ce site, on estime voir une voiture par semaine l'été, une voiture par mois l'hiver.
- La tour de Dunière : la fréquentation y serait très ponctuelle, très rare.

Les risques environnementaux liés à cette activité sont également limités : dépôt de déchets et possible dérangement de la faune (cf. matrice en annexe 13). Enfin les chemins créés pour accéder aux sites d'escalades peuvent favoriser l'érosion des sols.



Site d'escalade de la Tour de Dunière. Source :  
Camp to Camp

❖ Les sports motorisés (trial, quads, motos...)

Il s'agit d'activités controversées, jugées souvent dérangeantes et dégradantes envers l'environnement. Dans le questionnaire adressé aux communes, nous cherchions à savoir si les municipalités observaient la pratique de sports motorisés sur leur territoire et quel en était leur perception. Voici quelques réponses données lors des retours de questionnaire

« Oui, parfois bruyants et peu respectueux des autres utilisateurs ou riverains. Forte dégradation des sentiers ou pistes en terre. »

« Oui, cette activité n'est pas bien perçue par les citoyens (activité qui dégrade les chemins et activité bruyante). »

« Oui, si les gens sont corrects et raisonnables (vitesse, bruit, pollution) nous ne sommes pas contre. »

« Oui, perception variable selon l'usage effectué : s'ils ne sont pas nombreux, s'ils respectent les autres usagers (en ralentissant lors des croisements par exemple) je ne

Diverses réponses à la question « *Observez-vous des activités motorisées (randonnées motos, quads) sur les chemins de votre commune ; Quelle-en-est votre perception ?* » posée dans le questionnaire envoyé aux 39 communes concernées par le site d'étude.

Sur les seize questionnaires retournés, onze communes déclarent observer des activités motorisées sur leur territoire. (Deux communes ne répondent pas à la question et trois déclarent ne pas observer ces activités). Il semblerait donc que la pratique de sports motorisés soit assez répandue, toutefois il est très difficile d'obtenir des données de fréquentation et de connaître les itinéraires empruntés par les pratiquants de ces activités.

Nous avons pu observer récemment la pratique de sports motorisés dans des lieux où cette pratique y est interdite, notamment sur le champ de Mars à Genestelle. Il y a quelques années le site de Pierre gourde, situé à Gilhac-et-Bruzac, avait été investi par des motos de trial...

Les impacts négatifs sur l'environnement sont importants pour ces pratiques : pollution des milieux, dérangement de la faune par le bruit des moteurs, érosion des sols et écrasement des espèces végétales ... La matrice SWOT pour les activités motorisées est disponible en annexe 14.

## **CHAPITRE 3 : PISTES D'ORIENTATIONS**

Dans ce troisième chapitre seront présentées des pistes d'orientations, au regard des analyses et constats présentés précédemment dans ce document. Il s'agit de pistes d'orientations pour la mise en œuvre d'actions concrètes qui devront permettre de valoriser le patrimoine naturel du site d'étude dans un objectif de développement durable en lien avec le tourisme et les pratiques de pleines natures, voire même au delà.

Ces pistes d'orientations s'organisent principalement autour de trois blocs : la concertation, la communication et l'amélioration des connaissances.

Il convient d'évoquer le fait que le stage prévoyait une réflexion sur des actions de gestion du site d'étude, notamment concernant la réglementation d'accès aux cours d'eau mais aux vues des observations et analyses réalisées et évoquées dans ce document, il n'est pas apparu nécessaire de préconiser de telles actions.

### ***Partie 1 : La Concertation***

Le premier bloc de pistes d'orientation est celui de la concertation. Il induit une concertation entre les acteurs du territoire : professionnels du tourisme, élus, associations (et même population locale). Cette concertation d'acteurs est la première des pistes d'orientation dans le sens où elle peut devenir le pilier aux autres recommandations évoquées dans ce chapitre.

#### **❖ Concertation globale**

L'objectif d'une concertation globale est une **meilleure intégration des enjeux locaux** par tous les acteurs du territoire. On cherche ici à obtenir une connaissance commune du territoire. Pour cela, on peut s'appuyer sur des travaux communs, des ateliers qui regrouperaient l'ensemble des acteurs et permettraient par exemple de réfléchir et d'élaborer une communication commune à l'ensemble du territoire. Cette concertation globale peut-être à l'origine des actions de communication et de sensibilisation que nous développerons dans la seconde partie des pistes d'orientations. Le but étant ici de réunir l'ensemble des acteurs du territoire pour valoriser le patrimoine naturel local.

Le patrimoine naturel étant à l'origine de l'attractivité touristique du site, il convient de le valoriser au mieux dans une optique de développement durable. Nous avons déjà observé dans les retours de questionnaire (cf. *chapitre deux, partie deux : questionnaire envoyé aux communes*) que les élus sont favorables au développement d'un tourisme durable et ne souhaitent donc pas se tourner vers un tourisme dit « de masse » comportant beaucoup d'effets néfastes à l'environnement. Il faut donc réunir l'ensemble des acteurs du site pour obtenir une réflexion commune sur la valorisation et la durabilité du tourisme de leur territoire.



#### ❖ Concertation spécifique

Une concertation entre acteurs peut également être engagée de façon ciblée, soit spécifique à une activité ou à un site d'activité en particulier. Il semble par exemple intéressant de créer un comité technique spécifique aux activités de baignade. En effet, aux vues des observations effectuées sur la baignade, un comité technique regroupant les collectivités gérant des sites de baignades, les collectivités en lien avec des cours d'eau où se pratique la baignade sauvage ainsi que, les campings ayant des accès aux rivières pourrait permettre d'échanger sur les enjeux de préservation des milieux aquatiques et de réfléchir à une communication auprès des publics.

La concertation peut également être spécifique à un site d'activité, c'est le cas de la Dolce Via ou du chemin des Dragonnades par exemple où un comité d'itinérance existe déjà. Une piste d'orientation serait de proposer à ces comités d'itinérance l'intégration des enjeux naturels locaux dans leurs travaux et réflexions (cf. *Partie 2 : communication*).

## **Partie 2 : Communication auprès des publics**

Ce deuxième bloc de pistes d'orientations concerne la communication et la sensibilisation auprès de divers publics. Plusieurs pistes d'actions sont donc détaillées ci-après.

#### ❖ Communication sur les sites de pratiques

Une des premières recommandations pour le territoire d'étude est de proposer une communication sur les sites de pratiques. En effet, il n'est communiqué à aucun endroit sur le territoire qu'on se trouve sur un périmètre Natura 2000 et/ou ENS. L'idée est donc ici de communiquer sur les sites de pratiques d'activités touristiques et de pleine nature pour éveiller les publics aux démarches Natura 2000 et/ou ENS et aux enjeux naturels locaux. Des panneaux situés sur la Dolce Via et sur les chemins de randonnées peuvent par exemple informer le public qu'il évolue dans un espace naturel à la biodiversité remarquable.

Le panneau peut être composé d'une brève description de la démarche Natura 2000 et ENS, des enjeux naturels, des espèces remarquables du site et des bonnes pratiques d'usages (rapporter ses déchets, ne pas sortir des sentiers, ne pas faire de bruit...). La concertation des acteurs du territoire que nous avons évoqué précédemment peut-être à l'origine de ces supports de communication.

Un autre moyen de communiquer sur les sites de pratiques peut se trouver dans la sensibilisation des publics réalisée par des éco-gardes. C'est une solution utilisée dans le sud de l'Ardèche où des éco-



Exemple d'un panneau d'information d'espace naturel sensible en Vendée.

gardes se rendent sur les lieux de pratiques d'activités touristiques pour échanger et sensibiliser les publics. C'est une démarche qui fonctionne bien en sud-Ardèche, les publics en sont satisfaits. L'échange direct avec une personne physique permet de toucher et sensibiliser au mieux les publics en répondant à leurs interrogations et en adaptant le discours aux divers types de publics.

❖ Communication sur la plage de Fontugne

La présente étude a pu démontrer l'importance de la baignade le long de la Gluère et les risques de cette pratique pour l'environnement et les milieux aquatiques. L'idée (reprise du document de programmation de l'ENS) est donc ici de créer un kiosque d'information, celui-ci pourrait être démontable. Le kiosque permettrait de communiquer et de sensibiliser les publics aux enjeux naturels locaux, il serait intéressant d'y d'intégrer une spécificité sur la rivière Gluère et les milieux aquatiques.

Ce kiosque d'information pourrait également servir de support à des ateliers réalisés auopprès des scolaires. En effet, le but de cette communication et cette sensibilisation est de s'adresser à tous les publics, il est donc primordiale de communiquer auprès des générations futures. Un kiosque d'information sur la plage de Fontugne pourrait donc être un moyen de sensibilisation pour les jeunes publics.

❖ Communication via divers supports

Après avoir vu les possibilités de communication sur les sites de pratiques d'activités touristiques et de pleine nature, intéressons-nous à une communication qui peut se réaliser sur d'autres supports. Des brochures d'information peuvent être distribuées dans les offices de tourisme, sur les sites de pratiques, chez les professionnels du tourisme ou dans les établissements scolaires pour sensibiliser les publics aux enjeux naturels locaux. La brochure peut contenir une présentation des périmètres de l'ENS et/ou Natura 2000 avec une brève explication de la démarche, on peut y indiquer les espèces

remarquables du site, les activités disponibles sur ce périmètre ...

Il est aujourd'hui facile de communiquer sur les réseaux sociaux et internet. Les informations peuvent donc être communiquées via ces supports. Les offices de Tourisme apparaissent ici comme un bon relai de communication :



Exemple d'une brochure d'information d'un espace naturel sensible dans le département des Deux Sèvres.

ils peuvent diffuser les informations sur leurs sites internet, sur leurs réseaux sociaux, ils peuvent distribuer des brochures. Mais attention, les offices de tourisme sont souvent en contact exclusivement avec les touristes ou excursionnistes. La population locale ne serait pas/peu touchée par ces actions, c'est pourquoi les collectivités peuvent également diffuser ces informations et divers supports peuvent être à nouveau utilisés : bulletin d'information communal, site internet, brochures distribués en Marie... ainsi l'ensemble des publics pourraient être sensibilisés.

❖ Communiquer auprès des professionnels

Pour terminer ce bloc de pistes d'orientations, il convient de rappeler l'importance de communiquer également auprès des professionnels du tourisme. Il faut les informer, les sensibiliser aux enjeux de l'environnement dans lequel ils exercent leurs activités. Pour cela, il est possible d'imaginer des sorties sur le territoire pour échanger et informer ces professionnels. Le but de cette communication est de pouvoir rendre les professionnels acteurs à leur tour de la sensibilisation des publics. Une fois l'information acquise ils pourront la transmettre aux publics qu'ils reçoivent.

### ***Partie 3 : Amélioration des connaissances***

L'amélioration des connaissances, et plus précisément l'acquisition de données dans le temps, sont également des piste d'orientations qui ressortent suite aux travaux réalisés ici. En effet, nous avons observé tout au long de l'étude un déficit de données et de connaissances, qui n'a pas permis une analyse poussée des interactions entre activité (pratiques, fréquentation, itinéraires, etc.) et les enjeux de biodiversité.

Il serait notamment intéressant d'obtenir plus de connaissances sur la pratique des sports motorisés : connaître les itinéraires les plus empruntés, savoir si des sorties s'organisent sur des sites et combien de personnes elles rassemblent. La concertation entre les acteurs du site peut déjà être un moyen d'obtenir ces informations : des élus, des habitants du site et même des professionnels du tourisme peuvent détenir des informations sur ces activités. C'est pour cela que la concertation des acteurs (*cf. Partie 1 : La concertation*) est un pilier pour l'ensemble des autres préconisations.

L'amélioration des connaissances peut également être poussée sur les activités de randonnée aquatique et de canyoning. En effet nous avons évoqué précédemment plusieurs difficultés concernant ces activités. Il faudra alors reprendre contact avec les prestataires proposant de la randonnée aquatique sur la Gluèyre pour d'une part vérifier l'information (Indian Forest) et d'autre part obtenir plus de renseignements (à quelle période de l'année ? combien de personnes par groupe ? combien de fois par mois ou par semaine ?...). Il conviendra également d'obtenir plus de renseignements sur la pratique du canyoning dans le ruisseau de Rioufol, il serait intéressant d'y

obtenir des données de fréquentation (canyon beaucoup emprunté ? combien de personnes par groupe ? à quelle période de l'année ?)

Enfin, obtenir des données de fréquentation (itinéraires de randonnées, sites de baignade « sauvage ») permettrait de mieux appréhender les risques néfastes de ces activités sur l'environnement naturel.

#### ***Partie 4 : Autre piste d'orientation***

Pour clôturer ce chapitre, nous pouvons évoquer une dernière piste d'orientation. La première recommandation serait de s'inspirer des modèles « Camp to Camp » et « Suricate ». Camp to camp est un blog consacré aux activités de montagne ou tout public, qui permet de partager des informations entre usagers : itinéraires empruntés, photos, dangers, espèces observées. Suricate est un site réalisé par le Pôle ressources national des sports de nature, il permet à n'importe quelle personne de signaler un problème lors de sa pratique de loisir et d'activité de pleine nature : une erreur de balisage, un problème sécuritaire, un conflit d'usage...

Il serait donc intéressant de pouvoir obtenir les signalements renseignés sur Suricate et concernant le site d'étude pour permettre une meilleure gestion du site (régler les erreurs de balisage par exemple). S'inspirer du modèle « Camp to Camp » peut également permettre d'assurer une bonne gestion des sites d'activités mais ces modèles peuvent en outre permettre d'obtenir des données de fréquentation sur les sites d'activités et d'observer les pratiques des publics.



## **CONCLUSION GENERALE**

Au travers de cette étude, nous avons remis en avant l'importance richesse naturelle du site d'étude et nous avons compris que c'est cette richesse même qui était à l'origine de l'attractivité de ce territoire pour les activités touristiques et de pleine nature. Nous avons également amélioré et enrichi la connaissance des activités se situant sur ou à proximité du site d'étude (objectif du DOCUGE) et nous avons pu évaluer les effets négatifs de ces activités sur l'environnement.

Après l'ensemble des travaux réalisés et d'un point de vue global, il ressort que les pratiques de ces activités touristiques et de pleine nature n'entraînent pas de grands effets négatifs sur l'environnement ; la mise en œuvre de mesures de gestion d'urgences n'apparaît pas une priorité (bien qu'il soit encore nécessaire d'approfondir des connaissances sur certaines pratiques).

Toutefois, nous pressentons que certaines activités vont évoluer (fréquentation des voies douces, diversification de l'offre, évolution des pratiques, etc.), et probablement assez rapidement. Ces évolutions pourraient impacter bien plus lourdement la biodiversité au fil du temps et fragiliser le milieu naturel. C'est pourquoi, il convient d'anticiper ces risques et d'impulser une dynamique avec les acteurs locaux, ce territoire, autour de la communication, de la sensibilisation, de l'accompagnement des pratiques et de leur évolution, afin de permettre ce développement local, durable souhaité par une majorité.

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1 FICHE COM 2.1.1 CREER UN PARTENARIAT ET METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE RESPONSABLE AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ET LES PRESTATAIRES D'ACTIVITES DE PLEINE NATURE .....</b>	<b>62</b>
<b>ANNEXE 2 FICHE SUI.2.3.1 MIEUX CONNAITRE LES PRATIQUES TOURISTIQUES ET SPORTIVES PRESENTES SUR LE SITE B6 POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE.....</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE 3 CARTE TOURISTIQUE PROPOSEE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE .</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXE 4 QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX COMMUNES .....</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE 6 : ENJEUX FAUNE.....</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXE 6 : ENJEUX FAUNE.....</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXE 6 : ENJEUX FLORE.....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 6 : ENJEUX FLORE.....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 8 MATRICE SWOT DE L'ACTIVITE BAINNADE.....</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 9 MATRICE SWOT DES SPORTS D'EAU VIVE (CANOË-KAYAK, RANDONNEE AQUATIQUE, CANYONING) .....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 10 MATRICE SWOT DES ACTIVITES CYCLISTES .....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 11 MATRICE SWOT DE L'ACTIVITE DE RANDONNEE PEDESTRE.....</b>	<b>78</b>
<b>ANNEXE 12 MATRICE SWOT DE L'ACTIVITE DE RANDONNEE EQUESTRE .....</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXE 13 MATRICE SWOT DE L'ACTIVITE D'ESCALADE.....</b>	<b>80</b>
<b>ANNEXE 14 MATRICE SWOT DES SORTS MOTORISES .....</b>	<b>81</b>

**Annexe 1** Fiche COM 2.1.1 Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature

Communication et sensibilisation	COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature	Atlas : Cartes 56 et 62 à 67	Priorité 1
<b>Objectifs stratégiques de conservation et objectifs opérationnels associés</b>	COM.2 : Gestion de la fréquentation ; COM.2.1 : Organiser une stratégie d'ouverture et d'accueil du public en fonction de la sensibilité des milieux naturels et des enjeux de conservation.			
<b>Enjeux écologiques</b>	<b>Habitats d'intérêt communautaire et remarquables</b>	<b>Espèces d'intérêt communautaire et remarquables</b>		
	L'ensemble des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et remarquables du site B6.			
<b>Objectif(s) de la mesure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Prévenir des effets néfastes de certaines activités du tourisme et des activités de plein air sur la biodiversité en rendant acteur les professionnels de ces activités ;</li> <li>-Gérer la fréquentation sur le site en partenariat avec les professionnels du tourisme afin de limiter les impacts des activités de pleine nature sur les écosystèmes sensibles ;</li> <li>-Evaluer la perception du site par les visiteurs.</li> </ul>			
<b>Contexte</b>	<p>Un des enjeux de la politique ENS et de la politique Natura 2000 est de permettre la découverte des milieux naturels en éduquant à la nature, tout en maîtrisant la fréquentation pour limiter les impacts de cette fréquentation sur la biodiversité.</p> <p>Le service environnement du Conseil Départemental a d'ailleurs réalisé en 2010 une étude de fréquentation de la zone à enjeux des gorges de la Gluèyre (plage de Fontugne, commune de Saint Sauveur de Montagut).</p>			
<b>Recommandations générales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaborer une démarche responsable et une stratégie de fréquentation avec le Comité départemental de Motocyclisme de l'Ardèche ;</li> <li>-Elaborer une démarche responsable et une stratégie de fréquentation avec la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche;</li> <li>-Elaborer une démarche responsable et une stratégie de fréquentation avec la Fédération de l'Ardèche pour la pêche et protection du milieu aquatique;</li> <li>-Elaborer une démarche responsable et une stratégie de fréquentation avec les structures de sports d'eaux vives, de randonnées, pédestre, équestre et cyclotouristique (comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Comité Départemental Olympique et Sportif, Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, Comité Départemental de Canoe Kayak de l'Ardèche, Comité Départemental de Tourisme Ardèche, etc.) ;</li> <li>-Créer et animer un réseau de partenariat et de veille avec les professionnels du tourisme, des loisirs et des sports de plein air ;</li> <li>-Proposer et organiser des déplacements groupés avec les personnes intéressées pour suivre des formations, des journées d'information sur les thématiques loisirs, tourisme et activités de plein air, se déroulant à l'extérieur du site B6</li> </ul>			
<b>Périmètre d'application</b>	L'ensemble du site B6.			
<b>Contractants ou bénéficiaires potentiels</b>	Les prestataires et professionnels du tourisme, des loisirs et des activités de pleine nature, SMEC, etc.			

<b>Communication et sensibilisation</b>	<b>COM.2.1.1</b>	<b>Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature</b>	<b>Atlas : Cartes 56 et 62 à 67</b>	<b>Priorité 1</b>		
<b>Partenaires techniques potentiels</b>	Les prestataires et professionnels du tourisme, des loisirs et des activités de pleine nature, Agence touristique de l'Ardèche PNR MA, SMEOV, Département, etc.					
<b>DESCRIPTIF DE LA MESURE</b>						
<b>Méthodes et moyens techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser des réunions avec les différentes structures (Syndicat départemental de l'Hôtellerie de plein air, Club Eyrieux Canoë-kayak, Comité ardèche cyclisme, Eyrieux sport, Comité départemental de Motocyclisme de l'Ardèche, etc.) ;</li> <li>-Réaliser un état de lieux des pratiques et des besoins des loueurs et pratiquants (Co-encadrement d'un stagiaire ou organisme spécialisé) ;</li> <li>-Faire réaliser, par un prestataire extérieur, une étude « Analyse de la fréquentation du site B6 et proposition d'une stratégie adaptée aux enjeux socio-économique et environnementaux »,</li> <li>-En amont du lancement de l'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place sur des sites cibles (sites subissant potentiellement un impact lié à la fréquentation : promeneurs, baigneurs, pratiquants d'activités de pleine nature, etc.), des dispositifs de comptages permettant l'acquisition de données qui alimenteront l'étude (cette étape préalable est à mettre en œuvre avec les partenaires du tourisme et des loisirs sur site)</li> <li>· Réaliser un cahier des charges pour lancer l'étude ;</li> </ul> </li> <li>-En aval de l'étude, animer le plan d'actions stratégique.</li> </ul>					
<b>Actions liées</b>	COM.1.1.1 : Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)					
<b>Documents ou programmes existants</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Résultats de l'étude de fréquentation comprenant les orientations de gestion et les actions à mettre en œuvre ;</li> <li>-Compte-rendu de réunion ;</li> <li>-Documents et rapports produits ;</li> <li>-Bilan annuel d'animation du site B6.</li> </ul>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>

<b>Action</b>	<b>Détail coûts</b>				<b>Coût de l'action</b>	
Animation	Animation du partenariat « Tourisme et loisirs du site B6 »  Calculé dans l'animation du site				Aucun surcoût	
Etude	Etude « Analyse de la fréquentation du site B6 et proposition d'une stratégie adaptée aux enjeux socio-économique et environnementaux »				18 000 €	
<b>Total des coûts estimatifs</b>					<b>18 000 €</b>	
<b>Financeurs</b>	<b>CD 07</b>	<b>Etat</b>	<b>SMEC</b>	<b>Collectivités</b>		
<b>Participation (en %)</b>	<b>Max. 35 %</b>	<b>35 %</b>	<b>20 %</b>	<b>10 %</b>		



Annexe 2 Fiche SUI.2.3.1 Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité

<b>Amélioration des connaissances et suivi scientifique</b>	<b>SUI.2.3.1</b>	<b>Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité</b>	<b>Atlas : Carte 56</b>	<b>Priorité 2</b>		
<b>Méthodes et moyens techniques</b>	Ce travail sera pris en charge par l'animateur Natura 2000 et pourra être renforcé par un stage de 6 mois et s'inspirer de l'observatoire socio-économique créé sur le site Natura 2000/ENS des Gorges de l'Ardèche.					
<b>Actions liées</b>	COM.2.1.1 : Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature.					
<b>Documents cadres et programmes existants</b>	Schéma des sports départemental (CDESI)					
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de réunions informatives réalisées ; - Notes de synthèse ; - Comptes-rendu de réunion.					
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>

<b>Moyens mis en oeuvre</b>	<b>Détails</b>				<b>Coût de l'action</b>
Temps d'animation	Calculé dans l'animation du site				Aucun surcoût
Stagiaire	Stage niveau Master 2 : « Amélioration des connaissances des activités touristiques, de loisirs et de sport de pleine nature du site B6 »  Stage de 6 mois sous convention : 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale soit 554,40 € par mois Soit 554,40 € x 6 = <u>3 326,4 €</u> Frais de déplacement et de restauration : 250 km/semaine sur 3 mois = 1 000 € + Repas = 200 € Soit <u>1 200,00 €</u>				4 527 €
<b>Total des coûts estimatifs</b>					<b>4 527 €</b>
<b>Financeurs</b>	<b>CD 07</b>	<b>Etat</b>	<b>EPCI</b>		
<b>Participation (en %)</b>	<b>Max. 70%*</b>	<b>10 %</b>	<b>20%</b>		

\*70% si l'étude est réalisée uniquement sur le site ENS, sinon le taux sera abaissé à 50%



## Annexe 4 Questionnaire envoyé aux communes

### Analyse des acteurs et des pratiques du tourisme et des activités de pleine nature sur un site Natura 2000 et un Espace Naturel Sensible en Centre Ardèche



#### Questionnaire auprès des communes

##### Attention : Information importante avant de débiter l'enquête

Notre étude cherche à connaître les activités touristiques et de pleine nature pratiquées sur le site. Nous cherchons donc à recenser les activités (site de baignade, d'escalade) mais aussi les acteurs proposant des activités (location de vélos, de kayaks, parc de loisirs).

L'étude ne porte pas sur les acteurs touristiques tels que les hébergeurs (hôtels, gîtes, campings) et les restaurateurs. Toutefois nous savons que certains hébergeurs notamment les campings proposent des activités touristiques : accès à la baignade, location de vélos, de kayaks ... Dans ce cas, cet acteur sera considéré comme un acteur proposant des activités touristiques et de pleine nature.

Si vous connaissez l'existence d'un acteur qui n'est pas situé sur votre territoire mais qui propose des activités sur votre commune (par exemple, une école d'escalade situé à Privas mais donnant des cours sur votre territoire), considérez également qu'il s'agit d'une activité sur votre territoire.

Avez-vous la connaissance d'activités touristiques et/ou de pleine nature sur votre commune ?

Oui

Non

En fonction de votre réponse, reportez-vous à la suite du questionnaire adéquat :

**Option 1 : Vous avez répondu « oui » à la question**  
→ Reportez-vous page 2

**Option 2 : Vous avez répondu « non » à la question**  
→ Reportez-vous page 10

Commune interrogée :

Fonction de la personne répondant au questionnaire :

#### Option 1 : Vous avez répondu « oui » à la première question

##### Connaissance des activités

1. **Veillez décrire la ou les activités que vous recensez sur votre commune** : (exemple : professionnel louant des VTT, camping donnant accès à un lieu de baignade, chemin de randonnées ...)

Activité 1	6	
2	7	
3	8	
4	9	
5	10	



2. Savez-vous depuis combien de temps l'activité est-elle implantée sur votre commune ? Possédez-vous le contact et l'adresse de l'acteur proposant l'activité ou en charge du site d'activité ?

Activité	Ancienneté	Contact	Adresse
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

#### Ressenti sur ces activités

3. Pensez-vous que l'activité proposée sur votre commune participe à la vie locale et au développement de votre territoire ? Si oui, de quelle manière ?

Activité	Participation à la vie et au développement du territoire	De quelle manière
1	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
2	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
3	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
4	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
5	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
6	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
7	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
8	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
9	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
10	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

4. Selon vous, existe-t-il des conflits entre l'activité proposée sur votre commune et ces éléments ?

Activité	Conflit avec l'activité économique de la commune	Conflit avec la vie sociale de la commune	Conflit avec les milieux naturels et la biodiversité
1	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
5	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
6	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
7	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
8	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
9	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
10	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez coché certains « oui » ci-contre merci de préciser de quelle manière le conflit se manifeste-il ?

5. Avez-vous d'autres conflits à évoquer ?



6. Pensez-vous que le patrimoine de votre commune (naturel, culturel et/ou historique) est impacté par l'activité en question ? Détaillez votre réponse si vous le souhaitez

Activité	Le patrimoine est-il impacté par l'activité	De quelle manière
1	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
2	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
3	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
4	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
5	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
6	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
7	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
8	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
9	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
10	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

7. Travaillez-vous avec le ou les acteurs qui proposent une activité sur votre commune ? De quelle manière ?

8. Votre commune a-t-elle le souhait ou le projet de développer davantage l'offre touristique de son territoire ?

Oui  Non

9. Connaissez-vous les démarches Natura 2000 et ENS ?

Natura 2000	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Espace Naturel Sensible	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

10. Pouvez-vous essayer de décrire ces démarches, ce que vous en connaissez

Natura 2000	
Espace Naturel Sensible	

11. Ces démarches vous semblent elles efficaces ? Pourquoi ?

Natura 2000	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Espace Naturel Sensible	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

12. Informez-vous les citoyens que votre commune se situe sur un site Natura 2000 et/ou un espace naturel sensible ? De quelle manière ?

**13. Pensez-vous que le public (touristes, usagers, citoyens) soient informés et sensibilisés à ces démarches ? aux enjeux naturels ?**

Oui suffisamment  Moyennement  Pas suffisamment  Pas du tout

**14. Quelle est votre opinion sur les mesures suivantes ?**

Diffuser les connaissances de la richesse écologique du site :

d'accord  pas d'accord  NSP

Favoriser l'acquisition foncière des secteurs « sensibles » ou à enjeux par la collectivité publique :

d'accord  pas d'accord  NSP

Mettre en place des mesures de protection réglementaires :

d'accord  pas d'accord  NSP

Interdire le prélèvement de la flore remarquable/patrimoniale :

d'accord  pas d'accord  NSP

Encouragez les propriétaires à développer une gestion conservatoire des milieux naturels :

d'accord  pas d'accord  NSP

**16. D'après vous, quels sont les objectifs à rechercher, en terme de gestion de la zone (Natura 2000 et/ou ENS) 3 réponses max, avec préférence : 1,2,3**

- Préserver les habitats naturels et espèces remarquables à travers une gestion conservatoire
- Assurer une totale liberté quant aux pratiques sportives et de loisirs
- Maîtriser et organiser la fréquentation des zones à enjeux, notamment en période estivale
- Améliorer les accès et la signalétique des zones
- Améliorer la propreté des sites d'accueil
- Améliorer la qualité des eaux des rivières
- Favoriser, encourager une gestion de la zone par les propriétaires et acteurs locaux
- Favoriser, encourager un tourisme durable sur le site
- Autre (précisez) :

Organiser une surveillance des sites à des fins préventives et de sensibilisation des usagers/visiteurs :

d'accord  pas d'accord  NSP

Limiter l'accès des secteurs non aménagés à certaines périodes :

d'accord  pas d'accord  NSP

Créer de nouveaux accès aux rivières :

d'accord  pas d'accord  NSP

Appliquer un schéma de fréquentation/découverte, basé sur la maîtrise des flux touristiques, la dynamique des milieux et la biologie des espèces

d'accord  pas d'accord  NSP

**15. Observez-vous des activités motorisées (randonnées motos, quads) sur les chemins de votre commune ?**

Oui  Non

**Quelle-en-est votre perception ?**

**17. Selon vous, qui doit se charger de cette gestion, cette communication ?**

Questionnaire à retourner avant le lundi 4 juin 2018 :

Par mail : [natura2000enseyrieuxboutieres@gmail.com](mailto:natura2000enseyrieuxboutieres@gmail.com)

Ou par courrier :

Manon HOREL – Guillaume CHEVALIER  
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche  
Domaine de Rochemure  
07380 JAUJAC

**Option 2 : Vous avez répondu « non » à la première question**

1. Votre commune est-elle dotée de professionnels du tourisme ne proposant pas d'activités touristiques ou de pleine nature ? (hébergeurs ou restaurateurs par exemple)

Oui  Non

2. Votre commune a-t-elle le souhait ou le projet de développer une offre touristique ?

Oui  Non

3. Connaissez-vous les démarches Natura 2000 et ENS ?

Natura 2000	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Espace Naturel Sensible	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

6. Pensez-vous que le public (touristes, usagers, citoyens) soient informés et sensibilisés à ces démarches ? aux enjeux naturels ?

Oui suffisamment  Moyennement  Pas suffisamment  Pas du tout

7. Quelle est votre opinion sur les mesures suivantes ?

Diffuser les connaissances de la richesse écologique du site :

d'accord  pas d'accord  NSP

Favoriser l'acquisition foncière des secteurs « sensibles » ou à enjeux par la collectivité publique :

d'accord  pas d'accord  NSP

Mettre en place des mesures de protection réglementaires :

d'accord  pas d'accord  NSP

Interdire le prélèvement de la flore remarquable/patrimoniale :

d'accord  pas d'accord  NSP

Encouragez les propriétaires à développer une gestion conservatoire des milieux naturels :

d'accord  pas d'accord  NSP

4. Pouvez-vous essayer de décrire ces démarches, ce que vous en connaissez

Natura 2000	
Espace Naturel Sensible	

5. Ces démarches vous semblent elles efficaces ? Pourquoi ?

Natura 2000	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Espace Naturel Sensible	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Organiser une surveillance du site à des fins préventives et de sensibilisation des usagers/visiteurs :

d'accord  pas d'accord  NSP

Limiter l'accès des secteurs non aménagés à certaines périodes :

d'accord  pas d'accord  NSP

Créer de nouveaux accès aux rivières :

d'accord  pas d'accord  NSP

Appliquer un schéma de fréquentation/découverte, basé sur la maîtrise des flux touristiques, la dynamique des milieux et la biologie des espèces

d'accord  pas d'accord  NSP

8. Observez-vous des activités motorisées (randonnées motos, quads) sur les chemins de votre commune ?

Oui  Non

Quelle-en-est votre perception ?

9. D'après vous, quels sont les objectifs à rechercher, en terme de gestion de la zone (Natura 2000 et/ou ENS) 3 réponses max, avec préférence : 1,2,3

- Préserver les habitats naturels et espèces remarquables à travers une gestion conservatoire
- Assurer une totale liberté quant aux pratiques sportives et de loisirs
- Maîtriser et organiser la fréquentation des zones à enjeux, notamment en période estivale
- Améliorer les accès et la signalétique des zones
- Améliorer la propreté des sites d'accueil
- Améliorer la qualité des eaux des rivières
- Favoriser, encourager une gestion de la zone par les propriétaires et acteurs locaux
- Favoriser, encourager un tourisme durable sur le site
- Autre (précisez) :

10. Selon vous, qui doit se charger de cette gestion, cette communication ?

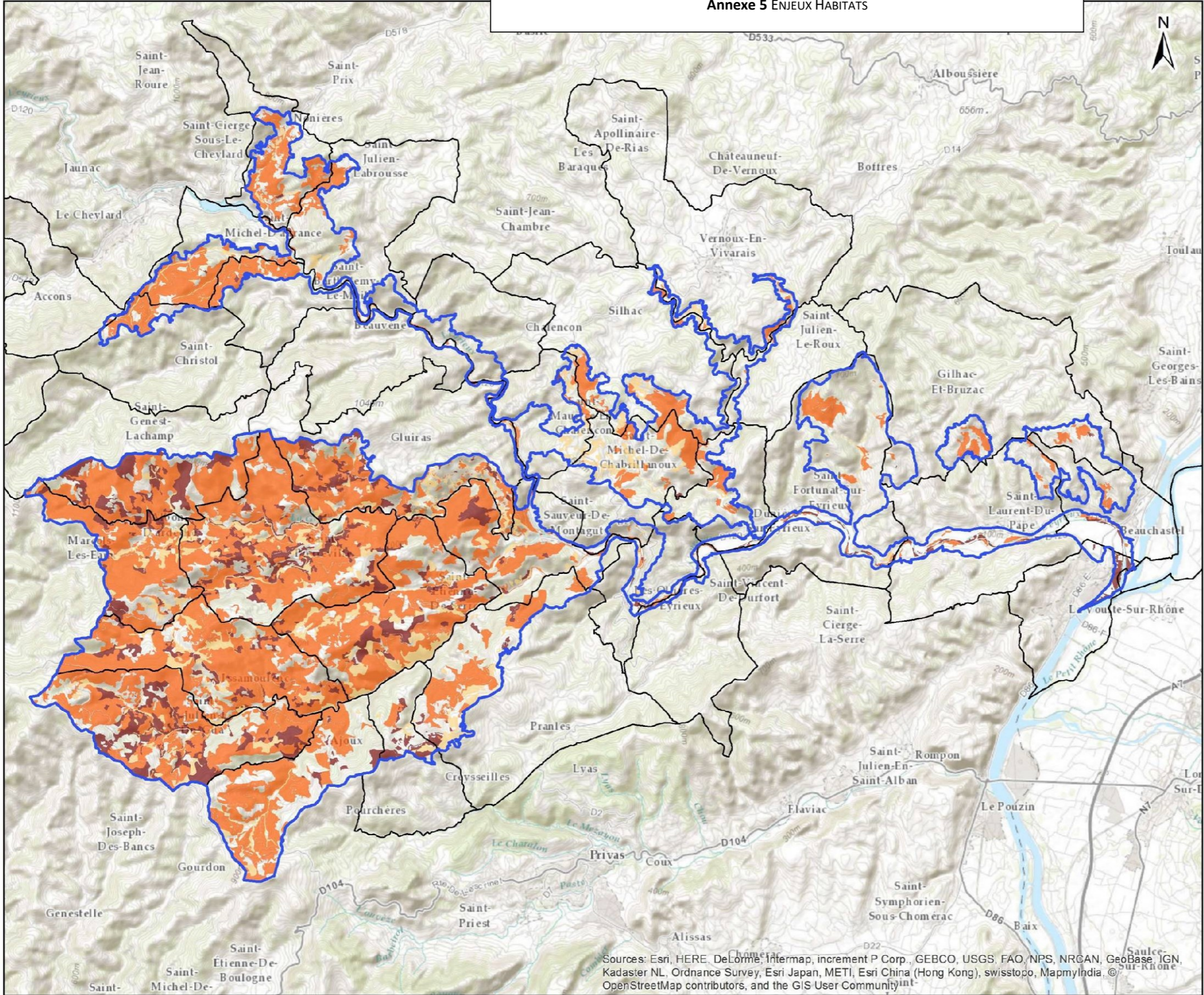
Questionnaire à retourner avant le lundi 4 juin 2018 :



Par mail : [natura2000enseyrieuxboutieres@gmail.com](mailto:natura2000enseyrieuxboutieres@gmail.com)

Ou par courrier :

Manon HOREL – Guillaume CHEVALIER  
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche  
Domaine de Rochemure  
07380 JAUJAC





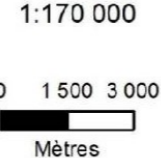
 Périmètre d'étude DOCUGE B6  
 Limite communale

**Enjeu de conservation**  
 Fort  
 Assez fort  
 Modéré  
 Faible

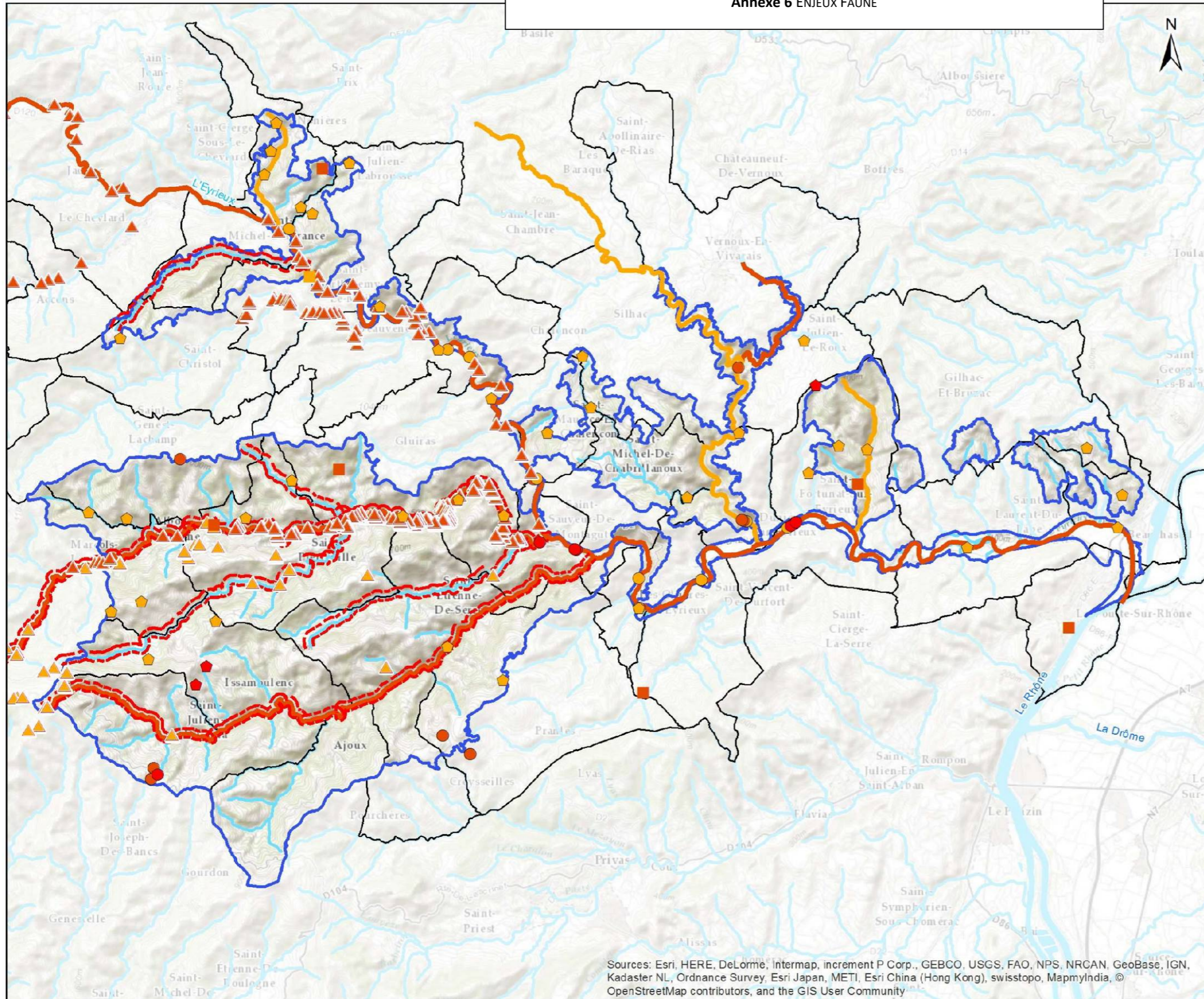
Sources: Esri, HERE, DeLorme, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Date : 18/12/2015  
 Sources : IGN@ Bd Topo, Naturalia  
 Auteur : Maillard Olivier

Document unique de gestion du site FR 820 1658 - "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"






















Sources: Esri, HERE, DeLorme, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Carte n°67  
ENJEU DE CONSERVATION  
DES ESPÈCES FAUNISTIQUES  
REMARQUABLES

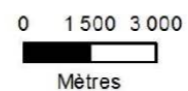
Site Natura 2000 B6  
"Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"

-  Périmètre d'étude DOCUGE
-  Limite communale
-  Cours d'eau
  
- Amphibiens / Reptiles**
-  Assez fort
-  Modéré
  
- Invertébrés**
-  Fort
-  Assez fort
-  Modéré
  
- Mammifères**
-  Assez fort
-  Modéré
  
- Crustacés**
-  Fort
  
- Chiroptères**
-  Assez fort
-  Modéré
  
- Avifaune**
-  Fort
-  Modéré

Date : 11/12/2015  
Sources : IGN® Bd Topo, Naturalia, MRE  
Auteur : Maillard Olivier

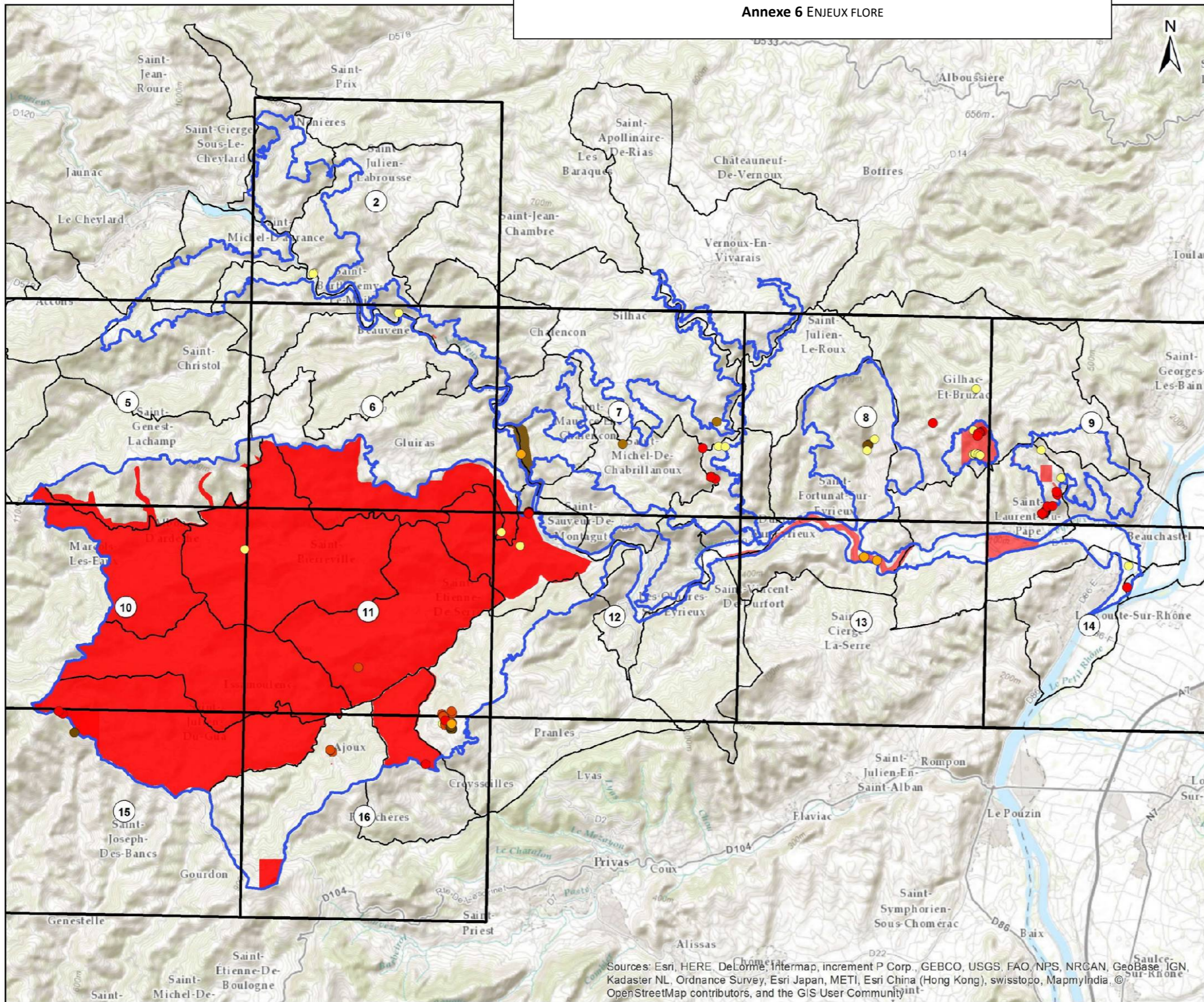
Document unique de gestion du site FR 820 1658 - "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"

1:170 000





Annexe 6 ENJEUX FLORE



Carte n° 66  
**ENJEUX DE CONSERVATION  
 ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES**

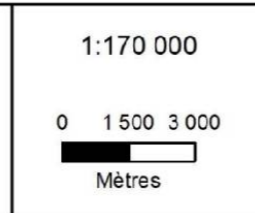
**Site Natura 2000 B6  
 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"**

Périmètre d'étude DOCUGE B6  
 Limite communale

**Enjeux**  
 Très fort  
 Fort  
 Assez fort  
 Modéré  
 Faible



Sources: Esri, HERE, DeLorme, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Date : 18/12/2015  
 Sources : IGN® BD topo, Naturalia, CBN MC  
 Auteur : Maillard Olivier  
 Document unique de gestion du site FR 820 1658 - "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"







Annexe 8 Matrice SWOT de l'activité baignade



	<b>Positif</b> 	<b>Négatif</b> 
<b>Interne</b>	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
	Attrait touristique important pour le territoire : forte fréquentation donc importance de communiquer et sensibiliser	<p>Dérangement voire destruction des espèces de la flore patrimoniale (piétinement, cueillette)</p> <p>Perturbation de la faune et destruction d'habitats (piétinements des fonds de cours d'eau et des berges)</p> <p>Pollution du milieu naturel par dépôts de déchets</p> <p>Modification du système hydrique et des paramètres physico-chimiques du cours d'eau (élévation de la température) suite à la construction de petits barrages ou retenues d'eau</p> <p>De nombreux lieux de baignades sauvages</p>
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces et risques potentiels</b>
	<p>Lieux de pratique fixes : facilité pour implanter un support de communication</p> <p>Plusieurs lieux de baignades aménagés : possibilité d'améliorer les accès et la signalétique de cette zone pour en favoriser la fréquentation (pour éviter des pratiques sauvages)</p> <p>Attrait touristique important pour le territoire : forte fréquentation donc importance de communiquer et sensibiliser</p>	<p>Que les baignades sauvages réalisées en amont des plages aménagées dégradent la qualité des eaux et des sols et menacent de fermeture les baignades aménagées</p> <p>Risque de non communication des enjeux naturels par les campings ayant accès à une rivière</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	Peu de données sur la fréquentation (uniquement sur la plage de Fontugne et le site de baignade sauvage la « 2 »)	
<b>Objectifs</b>	<p>Limiter les accès aux baignades sauvages</p> <p>Favoriser et encourager les accès, la signalétique et la fréquentation sur les lieux de baignades organisées</p> <p>Communiquer et sensibiliser sur les sites de baignade (notamment kiosque d'information plage de Fontugne).</p>	





Annexe 9 Matrice SWOT des sports d'eau vive (canoë-kayak, randonnée aquatique, canyoning)

	Positif 	Négatif 
Interne	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
		<p>Lâcher d'eau pour les compétitions en période de frai et de reproduction d'amphibiens</p> <p>Piétinement des espèces de la flore patrimoniale et d'habitats d'espèces (sur les cours d'eau et les chemins d'accès)</p> <p>Perturbation de la faune</p> <p>Pollution du milieu naturel par dépôt de déchets</p> <p>Modification du système hydrique et des paramètres physico-chimiques du cours d'eau suite à la construction de petits barrages ou retenues d'eau</p>
Externe	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces et risques potentiels</b>
	<p>Eyrieux sport : prestataire pouvant communiquer et sensibiliser les publics lors des descentes de canoë-kayak</p>	<p>Erosion des sols et des berges</p> <p>Conflits d'intérêts entre pratiquants et pêcheurs ou propriétaires de berges</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	<p>Difficulté d'obtenir des informations sur la pratique de la randonnée aquatique et du canyoning.</p> <p>Données confidentielles concernant la prestation de location de canoë-kayak.</p>	
<b>Objectifs</b>	<p>Connaitre la fréquentation (randonnée aquatique et canyoning)</p> <p>Communication sur les enjeux et risques via les acteurs (notamment Eyrieux sport)</p>	

Annexe 10 Matrice SWOT des activités cyclistes



	<b>Positif</b> 	<b>Négatif</b> 
<b>Interne</b>	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
	<p>Pas de pollution motorisée</p> <p>Activité souvent concentrée sur les itinéraires organisés ou routes</p>	<p>Ecrasement des espèces de la flore patrimoniale → Si hors Dolce Via et sentiers de VTT</p> <p>Perturbation de la faune (bruit)</p> <p>Pollution du milieu naturel (dépôt de déchets)</p>
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces et risques potentiels</b>
	<p>Dolce Via : une opportunité pour la communication des enjeux naturels locaux : éducation à l'environnement</p> <p>La jonction avec la Via Rhôna : potentiel d'attractivité augmenté : nécessité de communiquer</p> <p>Activité « phare » du territoire : potentiel d'attractivité touristique fort donc des touristes et usagers à sensibiliser</p>	<p>Erosion des sols (risque potentiel)</p> <p>Sortir des chemins balisés : augmenter les impacts négatifs</p> <p>La jonction avec la Via Rhôna : potentiel d'attractivité augmenté : risque d'augmentation de la fréquentation donc augmentation des risques</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	Pas de données sur la fréquentation (excepté la Dolce Via)	
<b>Objectifs</b>	<p>Essayer de concentrer la pratique sur la Dolce Via pour limiter les impacts négatifs</p> <p>Communiquer sur les sites via des panneaux, des brochures ou via les OT et les acteurs du site</p>	

Annexe 11 Matrice SWOT de l'activité de randonnée pédestre



	<b>Positif</b> 	<b>Négatif</b> 
<b>Interne</b>	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
	<p>Pas de pollution motorisée</p> <p>Immersion totale avec la nature et les paysages</p> <p>Faible bruit : respect de la faune si petit groupe, faible fréquentation et respect des sentiers</p> <p>Association Les Legremis : encadre des randonnées et valorise le patrimoine local (ronde des fours)</p>	<p>Piétinement des espèces de la flore patrimoniale si éloignement des sentiers balisés</p> <p>Perturbation / dérangement de la faune si forte fréquentation ou pratique non respectueuse (bruit, sortie des chemins balisés)</p> <p>Pollution du milieu naturel (écrasement, dépôt de déchets)</p>
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces et risques potentiels</b>
	<p>Les OT proposent des guides de randonnées : l'opportunité de communiquer sur les enjeux naturels locaux</p> <p>Réalisation de panneaux d'information ou brochures pour sensibilisation du public à la richesse biologique présente sur le lieu de pratique.</p>	<p>Erosion des sols (risque potentiel)</p> <p>Sortir des chemins balisés : augmenter les impacts négatifs</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	Pas d'informations sur la fréquentation	
<b>Objectifs</b>	<p>Faire en sorte que la pratique reste sur les chemins balisés sans sortie de route</p> <p>Communiquer sur les circuits ou sur des brochures, ou via acteurs du territoire ou accompagnateurs de moyenne montagne.</p>	





Annexe 12 Matrice SWOT de l'activité de randonnée équestre

	<b>Positif</b> 	<b>Négatif</b> 
	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
<b>Interne</b>	Rapport avec la nature important (respect de l'animal et de son environnement)	<p>Piétinement des espèces de la flore patrimoniale et perturbation et/ou dérangement de la faune si pratique hors sentiers et bruyante</p> <p>Pollution du milieu naturel (écrasement, dépôt de déchets)</p>
	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces et risques potentiels</b>
<b>Externe</b>	<p>Les propriétaires des centres équestres et organisateurs de ces activités peuvent communiquer et sensibiliser leurs publics (déjà une sensibilité à l'environnement et au respect du monde animal)</p> <p>Activité assez présente sur le site et représentative du territoire : potentiellement forte fréquentation donc intérêt à communiquer et sensibiliser</p>	<p>Erosion des sols (risque potentiel)</p> <p>Sortir des chemins balisés : augmenter les impacts négatifs</p> <p>Activité assez présente sur le site et représentative du territoire : potentiellement forte fréquentation donc augmentation des risques</p>
<b>Difficultés rencontrées</b>	Obtenir des données de fréquentation et les itinéraires empruntés	
<b>Objectif</b>	<p>Connaitre les itinéraires et faire en sorte de ne pas quitter les chemins organisés</p> <p>Communiquer sur les enjeux et risques via et propriétaires/organismes des centres équestres.</p>	

Annexe 13 Matrice SWOT de l'activité d'escalade

	<b>Positif</b> 	<b>Négatif</b> 
<b>Interne</b>	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
	Pas de pollution motorisée Connaissance des lieux de pratiques	Piétinement des espèces de la flore patrimoniale pour arriver aux sites  Perturbation et dérangement de la faune  Pollution du milieu naturel (écrasement, dépôt de déchets)
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces et risques potentiels</b>
	Lieux de pratique fixes : opportunités pour un support de communication	Erosion des sols
<b>Difficultés rencontrées</b>		
<b>Objectifs</b>	Communiquer et sensibiliser les pratiquants (panneaux sur sites, communication via site internet ou topo-guide)	

Annexe 14 Matrice SWOT des sorts motorisés

	Positif 	Négatif 
<b>Interne</b>	<b>Impacts positifs</b>	<b>Impacts négatifs</b>
	Championnat de France d'enduro à Privas : valorise le territoire, pratique encadrée et organisée	Ecrasement des espèces de la flore patrimoniale  Perturbation de la faune (dégradation des habitats par écrasement des sols, bruit)  Pollution du milieu naturel (écrasement, dépôt de déchets)  Erosion des sols  Activité mal « perçue » par les citoyens (bruit, dégradation des chemins...)  Trial sauvage observée au champ de mars et sur le site de pierre gourde à Gilhac-et-Bruzac
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Difficultés rencontrées</b>	Aucune connaissance de la pratique (notamment quads) : difficultés à connaître les itinéraires et la fréquentation et les organisateurs des sorties.	
<b>Objectifs</b>	Connaître les itinéraires et obtenir des données de fréquentation  Limite ou interdire au maximum la pratique	

## **Bibliographie**

Etude de Camille Nollet : « Agriculture et biodiversité : Constat et perspectives sociales, culturelles, économiques sur le site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

Etude de la fréquentation de quatre sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles du sud Ardèche - Etude réalisée par le Syndicat mixte Ardèche Claire, Le Syndicat des rivières Beaume et Drobie, Le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche Et la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

Avec la collaboration de l'Agence départementale de Développement Touristique et du Cermosem, Université Grenoble-Alpes - 2015

Bellamy Q. (2017), « Etude de la fréquentation de l'ENS des Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne (07) » ; Mémoire de Master 2 ERPUR. Université de Rennes 1 (50 pages).

PROFIL DE BAINNADE DE LA PLAGE DE FONTUGNE - Commune de Saint Sauveur de Montagut – Avril 2018 – Athos Environnement

PROFIL DE BAINNADE DE LA PLAGE DE LA THEOULE - Commune des Ollières sur Eyrieux – Mars 2018 – Athos Environnement